

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00248
Numéro SIREN : 414 819 409
Nom ou dénomination : CONFORAMA FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2022 sous le numéro de dépôt 4770

CONFORAMA FRANCE SA

SIREN : 414819409

**80 Boulevard du Mandinet
LOGNES
77432 MARNE LA VALLEE Cedex 2**

Etats financiers au 30/09/2021

CERTIFIE CONFORME

DM

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat (en liste)	5
Compte de résultat (suite)	6

Annexe

Règles et méthodes comptables	8
-------------------------------	---

Informations sur le bilan et le résultat

1 - Immobilisations et amortissements	19
2 - Créances au Bilan	22
3 - Trésorerie	24
4 - Variation des Capitaux Propres	25
5 - Provisions au Bilan	26
6 - Dettes	28
7 - Produits constatés d'avance	30
8 - Informations sur le Compte de Résultat	31
9 - Impôts Société	32

Autres informations

Engagements financiers et autres informations	35
---	----

Comptes annuels

Exprimé en K €

Rubriques		Montant Brut	Amort. Prov.	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement		78	78		
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires		635	10	626	710
Fonds commercial		679 639	532 589	147 049	149 463
Autres immobilisations incorporelles		105 954	85 622	20 332	22 717
Avances, acomptes sur immo. incorporelles					
<i>Total des Immobilisations incorporelles</i>	1.1	786 306	618 299	168 007	172 890
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		16 304	11 637	4 667	3 456
Constructions		217 497	167 217	50 279	41 718
Installations techniques, matériel, outillage		95 877	85 742	10 135	14 712
Autres immobilisations corporelles		104 444	99 885	4 559	8 722
Immobilisations en cours		5 230	858	4 372	1 131
Avances et acomptes		71		71	
<i>Total des Immobilisations corporelles</i>	1.1	439 422	365 339	74 083	69 739
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations		295 335		295 335	295 332
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés		2		2	2
Prêts	2.1	10 105		10 105	32
Autres immobilisations financières	2.1	20 499	347	20 152	23 401
<i>Total des Immobilisations financières</i>	1.1	325 941	347	325 594	318 767
ACTIF IMMOBILISE	1.1	1 551 669	983 985	567 684	561 396
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements		499		499	1 112
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises		337 135	9 860	327 275	220 125
Avances et acomptes versés sur commandes		416		416	7 317
CREANCES					
Créances clients et comptes rattachés	2.1	69 531	1 357	68 174	30 708
Autres créances	2.1	46 160	1 232	44 928	48 626
Capital souscrit et appelé, non versé					
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement					
(dont actions propres :)				
Disponibilités	3	186 596	70	186 527	581 151
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	2.2	17 744		17 744	22 399
ACTIF CIRCULANT		658 083	12 519	645 565	911 438
Frais d'émission d'emprunts à étaler		5 116		5 116	6 822
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif	6.4	1		1	5
TOTAL GENERAL		2 214 869	996 503	1 218 366	1 479 661

Exprimé en K €

Rubriques		30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Capital social ou individuel (dont versé :	416 516)	416 516	416 516
Primes d'émission, de fusion, d'apport		1	1
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		606	606
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	699	699
Report à nouveau		(130 982)	(5)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(24 737)	(130 977)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	5.1	24 302	33 895
CAPITAUX PROPRES	4	286 406	320 735
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		43 783	35 262
Provisions pour charges		32 656	148 891
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5.1	76 440	184 153
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6.2	1 482	548
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	6.2	300 024	367 815
DETTES D'EXPLOITATION			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		54 517	69 933
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		316 813	313 354
Dettes fiscales et sociales		130 914	169 079
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 391	1 403
Autres dettes		8 186	5 606
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance	7	41 311	44 413
DETTES	6.1	854 639	972 151
Ecart de conversion passif	6.4	881	2 621
TOTAL GENERAL		1 218 366	1 479 661

Résultat de l'exercice en centimes

-24 736 538,55

Total du bilan en centimes

1 218 365 846,11

Exprimé en K €

Rubriques	France	Exportation	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Ventes de marchandises (annexe 8.1)	1 493 732	5 154	1 498 885	1 409 258
Production vendue de biens	182		182	95
Production vendue de services	225 757	47	225 804	192 121
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 719 671	5 201	1 724 871	1 601 474
Production stockée				
Production immobilisée			1 538	1 814
Subventions d'exploitation			680	13
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			117 324	44 268
Autres produits			14 003	8 648
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 858 417	1 656 217
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 106 837	849 173
Variation de stock (marchandises)			(106 162)	154 244
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			441 682	423 420
Impôts, taxes et versements assimilés			25 782	30 182
Salaires et traitements			272 372	223 302
Charges sociales			83 825	70 176
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 263	24 208
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 753	3 124
Dotations aux provisions			21 925	17 522
Autres charges			24 852	15 317
CHARGES D'EXPLOITATION			1 893 128	1 810 668
RESULTAT D'EXPLOITATION			(34 711)	(154 451)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			58	1
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			98	5
Autres intérêts et produits assimilés			4 665	4 311
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			348	1 352
Différences positives de change			1 261	353
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			6 430	6 022
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			339	5
Intérêts et charges assimilées			11 893	17 786
Différences négatives de change			1 062	279
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			13 294	18 070
RESULTAT FINANCIER 8.2			(6 864)	(12 048)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(41 575)	(166 498)

Exprimé en K €

Rubriques		30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		17 976	205 155
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 415	24 694
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		157 180	107 529
PRODUITS EXCEPTIONNELS		176 572	337 378
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		117 498	253 237
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		16 063	37 161
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		26 173	11 497
CHARGES EXCEPTIONNELLES		159 733	301 895
RESULTAT EXCEPTIONNEL	8.3	16 839	35 483
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices	9.1		(38)
TOTAL DES PRODUITS		2 041 418	1 999 617
TOTAL DES CHARGES		2 066 155	2 130 594
BENEFICE OU PERTE		(24 737)	(130 977)

Annexe

REGLES ET METHODES COMPTABLES

I - PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales.

Les états financiers de la Société Conforama France SA ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le Code de Commerce, le Plan Comptable Général (règlement 2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant actualisé par la suite).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivante :

- continuité d'exploitation (se référer au paragraphe « Continuité d'exploitation » du point B – *Conduite des affaires et opération de financement*)
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Sauf indications particulières, les éléments sont présentés en K€.

II - METHODES COMPTABLES

Les éléments inscrits en comptabilité sont enregistrés selon la méthode du coût historique.

• **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Le fonds de commerce représente principalement la valeur de l'enseigne et des emplacements commerciaux, ainsi que de la clientèle qui y est attachée.

L'évaluation du fonds de commerce repose notamment sur des critères d'activité et de rentabilité.

Une dépréciation est constituée en cas de sous activité majeure ou de perte de valeur.

Les immobilisations incorporelles informatiques sont enregistrées pour leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés en fonction de la durée prévisible d'utilisation des biens. Les durées généralement retenues sont les suivantes :

- | | |
|-------------------------------------|--------|
| - concessions, brevets & licences | 3 ans |
| - logiciels | 5 ans |
| - progiciels et projets d'envergure | 10 ans |

Les amortissements sont comptabilisés selon le mode linéaire et un amortissement fiscal exceptionnel est comptabilisé le cas échéant en dérogatoire.

• **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à

l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.
Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif) :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Constructions	4 % L	5 % L
Installations techniques, mat.outillage	10 % D	15 % D
Install. générales agencts, aménagts	10 % L	10 % L
Matériel de transport	20 % L	25 % L
Matériel de bureau et informatique	20 % L	20 % D
Mobilier	10 % L	10 % L

Les amortissements dégressifs sont traités en amortissements dérogatoires.

• ACTIFS MIS EN FIDUCIE

Le 22 septembre 2020, notre Société en qualité de Constituant et Bénéficiaire, la société Equitis Gestion en qualité de Fiduciaire et un certain nombre de créanciers de notre Société ont mis en place un contrat de fiducie sûreté gestion sur les titres de la société Conforama Développement 17 (10 582 100 titres de 10 euros chacun soit 105 821 000 euros) et les dépôts de garantie immobiliers versés (2 854 397 € augmenté de 2 464.70 € sur l'exercice 2020-2021 soit un total de 2 856 861.70 €) afin de garantir le paiement du crédit renouvelable d'un montant maximal en principal de 43M€ et de la ligne de crédit import d'un montant maximal en principal de 84,5MUSD.
Ce contrat a pris effet le 22 septembre 2020, et restera en vigueur jusqu'au premier évènement suivant à se produire (terme de la fiducie) :

- La date de la mainlevée
- Une décision du représentant des banques
- L'écoulement d'une période de 99 ans suivant la date de signature.

• PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Les éléments mis en fiducies sont classés au bilan en « Autres participations » pour leurs valeurs nettes à la date de transfert (C'est-à-dire incluant les dépréciations).

Dans la fiducie mise en place, Conforama France en est à la fois le constituant et le bénéficiaire. La valeur des actifs financiers comptabilisés en contrepartie des mises en fiducie évolue ainsi comme celle des actifs et passifs exploités dans le cadre des fiducies et le bénéficiaire constate, dans son résultat de la période, l'impact des résultats de la fiducie. A ce titre, à la clôture de l'exercice, Conforama France a augmenté ou diminué la valeur des droits du montant correspondant aux résultats de chaque fiducie, y compris ceux du dernier exercice de la fiducie (bénéfices non distribués ou pertes).

La contrepartie de la variation de l'immobilisation financière par rapport à l'exercice précédent est comptabilisée en résultat financier.

Le constituant bénéficiaire enregistre dans son résultat financier l'écart d'évaluation correspondant au résultat de la fiducie :

- Dans un compte charges financières (6612 « charges de la fiducie, résultat de la période ») en cas de perte
- Dans un compte produits financiers (7612 « produits de la fiducie, résultat de la période ») en cas de bénéfice

Les titres de participation font l'objet de tests de dépréciation mis en œuvre à chaque clôture afin de comparer leurs valeurs nettes comptables avec leurs valeurs d'utilité. La valeur d'utilité est estimée sur la base de plusieurs critères dont les principaux sont : la valeur des capitaux propres ou la valorisation de l'actif net réévalué basée sur la juste valeur estimée des actifs sous-jacents.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur nette comptable.

- **STOCKS**

Les stocks des magasins sont valorisés selon la méthode du premier entré – premier sorti (ou FIFO) au prix de revient incluant les remises, ristournes, rabais commerciaux et les frais accessoires d'achats jusqu'à l'entrée des marchandises dans les magasins.

Les stocks des entrepôts logistiques sont valorisés selon la méthode du premier entré – premier sorti (ou FIFO), au prix de revient incluant les remises, ristournes, rabais commerciaux et les frais accessoires d'achats jusqu'à l'entrée des marchandises dans les entrepôts.

Une dépréciation est constituée sur les marchandises en stocks en fonction de leur ancienneté et de leur valeur de réalisation.

- **CREANCES ET DETTES**

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances clients présentant des risques de non-recouvrement sont dépréciées et une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et les dettes en devises sont converties et comptabilisées en Euros sur la base du dernier cours de change connu à la date d'opération. Lorsque l'application du taux de conversion à la date de clôture a pour effet de modifier les montants en Euros précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites à des comptes de régularisation au bilan. En cas de pertes latentes, une dépréciation pour perte de change est constituée et comptabilisée en provision pour risques.

Cependant, lorsque les opérations commerciales font l'objet de couverture fixant le cours de la monnaie étrangère, les créances et les dettes sont comptabilisées au cours garanti. Dans ce cas, aucun écart de conversion n'est constaté.

- **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Un passif est comptabilisé quand la société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins

équivalente attendue de celle-ci. Cette obligation doit exister à la clôture de l'exercice pour pouvoir être comptabilisée.

Conforama France effectue une analyse régulière des risques potentiels, notamment contentieux. Certains de ces risques ne font pas l'objet de provision à la clôture de cet exercice car la sortie de ressources n'est pas considérée comme probable.

- **PROVISIONS POUR GARANTIES ACCORDEES AUX CLIENTS DANS LE CADRE DU SERVICE APRES VENTE (PREMIERE ET DEUXIEME ANNEE)**

Des provisions pour garantie sont constituées au cours du mois où intervient la vente du produit. Elles sont évaluées par nature de produits sur la base des quantités vendues et des coûts estimés de service après-vente. Les provisions sont reprises sur la durée de la garantie accordée.

- **PROVISION POUR POINTS FIDELITE ACCORDES AUX CLIENTS DANS LE CADRE DE LA CARTE CONFORAMA**

Une provision pour risques et charges est constituée au 30 septembre 2021 au titre des points fidélité acquis par les clients du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021, qui n'ont pas été distribués sous forme de bons d'achats ou qui n'ont pas été utilisés avant le 30 septembre 2021. Ces points fidélités seront utilisés ou distribués sous formes de bon d'achat sur le dernier trimestre 2021 et l'année 2022.

- **GARANTIES LONGUE DUREE ET RISQUES MAJEURS – GARANTIE EXCELLENCE**

Des extensions de garantie sont facturées aux clients pour prolonger la garantie nationale. Pour les ventes de garantie classique, le produit de la vente net du coût direct de commercialisation est enregistré en produits constatés d'avance. Ceux-ci sont repris en résultat sur la période d'extension de la garantie selon le rythme d'utilisation de la garantie constatée de manière statistique sur l'historique des taux de panne.

Pour les ventes de garantie Excellence, le produit de la vente est constaté en produit et les prestations de sous-traitance couvrant toutes nos obligations liées à ces garanties sont provisionnées en charges à payer sur le même mois. Ces charges à payer sont diminuées des factures reçues du prestataire tout au long de la durée de la garantie. Le chiffre d'affaires relatif aux ventes de garantie Excellence et les coûts associés sont ainsi reconnus dès la date de la vente au client, dans la mesure où la prestation de service est assurée par un prestataire externe de telle sorte que les risques et avantages associés ont été transférés à un tiers.

- **GRATIFICATIONS ACCORDEES AU TITRE DES MEDAILLES DU TRAVAIL**

La provision destinée à couvrir les droits conventionnels des salariés liés à l'attribution de médailles du travail est calculée selon les mêmes méthodes et les mêmes hypothèses actuarielles que celles retenues en matière d'indemnités de fin de carrière. Le montant de l'engagement ainsi calculé figure en provision pour risques et charges.

- **PROVISION POUR CHARGES DE DEPART A LA RETRAITE**

- Les engagements de retraite liés au personnel Sodice, société fusionnée dans CONFORAMA France en 2010, étaient antérieurement comptabilisés chez Sodice Expansion. CONFORAMA France ayant opté pour l'enregistrement de ces engagements de retraite dans ses comptes, le montant net de cette provision est de 289 k€ au 30/09/21.

- Les engagements de retraite liés au personnel SNFA, société fusionnée dans CONFORAMA France en 2009, étaient antérieurement comptabilisés chez SNFA. CONFORAMA France ayant opté pour l'enregistrement de ces engagements de retraite dans ses comptes, le montant net de cette provision est de 63 k€ au 30/09/21.

- Les engagements de retraite liés au personnel PIER'S, société fusionnée dans TITOUAN, elle-même fusionnée dans CONFORAMA France en 2012, étaient antérieurement comptabilisés chez PIER'S. CONFORAMA France ayant opté pour l'enregistrement de ces engagements de retraite dans ses comptes, le montant net de cette provision est de 7 k€ au 30/09/21.

- Hormis les engagements de retraite liés au personnel des ex sociétés Sodice, SNFA et PIER'S, les engagements de CONFORAMA France auprès de ses salariés sont gérés en engagements hors bilan (cf Autres informations 6-3).

- **PROVISIONS REGLEMENTEES**

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

- **CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION**

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- **CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION**

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- **PARTIES LIEES**

Au sens de l'article R123-199-1 du Code de Commerce, la société n'a pas fait de transactions avec des sociétés liées qui ne seraient pas conclues à des conditions normales de marché.

III - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

A – Variation des titres de participation

Notre Société n'a acquis ni cédé de titres de participation au cours de cet exercice.
La seule variation constatée sur ce poste correspond à l'augmentation des dépôts de garantie sur la Fiducie de Conforama Développement 17, pour un montant de 2 464.70 euros.

B – Conduite des affaires et opération de financement :

Covid-19

Un second confinement a été décrété entre le 28 octobre et le 27 novembre 2020 par le gouvernement français. Les magasins Conforama ont été partiellement ouverts pendant les premiers jours pour le commerce des « biens essentiels » avant d'être finalement totalement fermés quelques jours plus tard, la liste de produits autorisés à la vente étant trop limitée.

Depuis le 3^e trimestre 2020 et jusqu'au 1^{er} trimestre 2021, les ventes en magasin ont été réduites par le couvre-feu instauré par le gouvernement français qui a réduit significativement les heures d'ouverture des magasins. Par ailleurs, les autorités locales ont décidé des mesures complémentaires restrictives à compter du 9 mars qui ont conduit à la fermeture complète de 14 magasins et de 4 magasins les weekends avant que ce chiffre ne soit porté à 38 puis à 45 magasins fin mars 2021.

Un 3^{ème} couvre-feu a finalement été annoncé le 31 mars 2021. Initialement prévu pour 4 semaines, il a été étendu, obligeant à la fermeture de l'ensemble des magasins du 4 avril au 19 mai 2021. Ce n'est que mi-mai 2021, que les conditions normales de vente ont été restaurées. Pour ces raisons, les ventes sur les mois de mars, avril et mai 2021 ont été sérieusement affectées.

La Société a à ces occasions, bénéficié des aides de l'Etat au titre du chômage partiel pour les personnels qui étaient dans l'impossibilité de travailler en raison de la fermeture des magasins à la clientèle.

Sur cette même période, les ventes issues du drive, des livraisons à domicile, du click & collect et de la marketplace ont été plutôt dynamiques.

L'organisation interne s'est attachée à maintenir des conditions de sécurité pour le personnel et les clients. Le Groupe a eu recours aux mesures de chômage partiel pour le personnel des magasins et du siège social pour réduire l'impact négatif des mesures restrictives imposées par les autorités.

Dans ce contexte, les résultats commerciaux sont relativement satisfaisants, le Groupe ayant réussi par ses mesures de gestion à limiter l'impact financier du confinement de novembre 2020 et de février-mai 2021, les multiples couvre-feux et le décalage des périodes de soldes.

Ces circonstances exceptionnelles ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation du Groupe.

Evènement Financiers et juridique

Conforama France bénéficie des financements suivants : une augmentation de capital de 200 M€ souscrite par Mobilux le 23 septembre 2020 et entièrement libérée, un premier Prêt Garanti par l'Etat d'un nominal de 100 M€ souscrit le 7 juillet 2020, un deuxième Prêt Garanti par l'Etat d'un nominal de 200 M€ souscrit le 23 septembre 2020, une ligne de financement RCF d'un nominal de 43 M€ souscrite le 24 septembre 2020, une ligne de crédit import HSBC de 84.5 MUSD souscrite le 23 septembre 2020 et une ligne de reverse factoring d'un montant maximum de 25 M€.

Conforama France a remboursé intégralement le 23 octobre 2020 le crédit renouvelable de 43 millions d'euros souscrit le 24 septembre 2020.

Le 17 novembre 2020, Conforama France a mis en garantie ses titres dans sa filiale Conforama Développement 11 aux bénéfices de la DGR, URSSAF et AG2R pour la garantie intégrale et temporaire des dettes sociales et fiscales (« moratoire CCSF » en vertu du protocole de conciliation signé le 21 septembre 2020). Le Solde de cette dette sociale s'élève au 30-09-2021 à 28 053 K€ (61 207 K€ moins 33 154K€ de remboursements, dont 30 604 K€ sur l'exercice)

En date du 01 juin 2021, Conforama France a activé l'option d'extension pour le PGE1 & PGE2 : 4 années supplémentaires soit jusqu'en juillet 2025.

Continuité d'exploitation

Compte tenu des prêts mentionnés précédemment, notre Société dispose d'une trésorerie sécurisée et est en mesure de poursuivre son activité durant l'exercice 2021-2022, malgré les effets de la Covid 19.

C - Gouvernance

Le 21 octobre 2020, un Comité Exécutif a été mis en place sous la responsabilité d'Alain Souillard, Président Directeur Général.

Le Comité Exécutif a un rôle stratégique et opérationnel dans la relance de notre Société.

Le 1er janvier 2021, Laurent Seifert rejoint notre Société et son comité Exécutif en tant que Directeur Commercial et Florence Balanant est nommée Directrice Marketing, Digital et Client.

Le 19 janvier 2021, Olivier Baraille est devenu Président Directeur Général opérationnel avant de remplacer Alain Souillard dans son mandat de Président Directeur Général de la Société au 1er mars 2021.

Le 1er mars 2021, Olivier Baraille est devenu administrateur de la société en remplacement d'Alain Souillard démissionnaire.

Le 28 mai 2021, Eric Bosmans a rejoint le groupe en qualité de Directeur Administratif et Financier en remplacement de Geoffroy De Villeneuve.

Le 19 août 2021, Pierre Deyries a rejoint le groupe en qualité de Directeur de la Communication et de la RSE.

Le 1er juillet 2021, Madame Rhizlène MIMOUN a démissionné de ses fonctions d'administratrice.

Suite à ces différents changements, le comité exécutif est actuellement structuré comme suit :

- Florence Balanant, Directrice en charge du Marketing, du Digital et de l'Expérience client.
- Johann Fruchart, Directeur en charge des Opérations
- Olivier Guigner, Directeur en charge des Ressources Humaines
- Guillaume Lepetit, Directeur en charge de la Supply Chain, des Systèmes d'Information et de la Transformation
- Laurent Seifert, Directeur en charge des Achats de marchandises
- Eric Bosmans, Directeur en charge des Finances
- Pierre Deyries, Directeur de la Communication et de la RSE

D - Autres évènements concernant Conforama et le groupe

Le 09 décembre 2020, Conforama France a fait l'objet d'un contrôle par la DIRECCTE dans le cadre de l'enquête nationale diligentée par la DGCCRF relative aux délais de paiement interprofessionnels. Le résultat de cette enquête s'est traduit par un avertissement mais aucune sanction financière n'a été prononcée à l'encontre de Conforama France.

Le 17 mars 2021, Conforama France a activé son droit de préemption en achetant l'immeuble du magasin de Saint Alban pour le prix de 3 800 000 euros. Il a été revendu à société XLI le 22 octobre 2021 pour le prix de 3 880 331 euros.

Dans le cadre du plan de restructuration, Conforama France a fermé définitivement les magasins de Saint Ouen et Ormesson, en mars 2021. Leur fermeture était initialement prévue en mai 2021, mais la date a été avancée du fait du confinement Covid.

Le 17 juin 2021, Conforama France a reçu de la part de la DGFPI un avis de vérification l'informant d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2017 à 2020.

Conforama France a reçu le 17 juin 2021 de la part de l'Etat un montant de 10 millions d'euros au titre de l'indemnité de résiliation anticipée du bail due par la SCI Dina conformément aux stipulations de l'article 8.1.1 du Contrat de Cession et de l'article 5 du Protocole de Conciliation.

Le 15 septembre 2021, l'Autorité de la Concurrence (ADLC) a ouvert une phase d'examen approfondi sur la reprise de Conforama France par Mobilux également propriétaire du Groupe BUT. L'ADLC a considéré nécessaire l'ouverture d'une phase d'examen approfondi (dite de « phase 2 »).

Le 17 septembre 2021, Conforama France a activé son droit de préemption en achetant l'immeuble du magasin de Metz pour le prix de 3 050 000 euros.

E – Autres informations

Revue des Actifs

Toutes les dépréciations et reprises nécessaires ont été constituées pour ramener les éléments d'actif à leur valeur actuelle, ainsi tous les actifs concernés par le plan de restructuration ont été provisionnés pour la valeur nette comptable à la date de fermeture des magasins.

Ceci concerne notamment :

- Des dépréciations sur les fonds de commerce et titres de participation comptabilisés dans les comptes annuels des sociétés du groupe,
- Les durées d'utilité des immobilisations corporelles retenues ont été revues et reflètent au mieux la consommation des avantages économiques futurs associés,
- La valeur de réalisation des stocks a été revue et des dépréciations comptabilisées pour les cas où leur valeur nette comptable est supérieure à leur valeur nette de réalisation attendue. En conséquence, à la clôture de cet exercice, nous estimons que les stocks ne sont pas comptabilisés pour un montant supérieur au montant que nous attendons à obtenir de leur vente ou de leur utilisation.

Les dépréciations et reprises résultant de ces tests de dépréciation ont représenté un produit de 9 922 K€, présenté en résultat exceptionnel et se décomposant comme suit pour la société :

Dotation Dépréciation immobilier magasin	0 K€
Reprise Dépréciation magasin (suite aux fermetures / restitutions magasins)	9 922 K€
Sortie de la VNC des logiciels Comp. par Reprise de Dépréciation	0 K€

Résultat exceptionnel

La revue des actifs, la mise en œuvre du plan de sauvegarde de l'emploi, la prise en compte des autres risques et charges liés à l'exercice ont généré un résultat exceptionnel de 16 889 K€.

Montant en K€	Dotations	Reprises	Charges & Produits	RESULTAT EXCEPTIONNEL
Amortissements dérogatoires	-7 518	17 111		9 593
Immobilisations corporelles				
- Revue des actifs des Magasins		9 922	-12 227	-2 305
- Valeur comptable des éléments d'actifs cédés			-82	-82
Immobilisations incorporelles				
- Logiciel Projet Suisse		438	-2 339	-1 901
Litiges Prud'homaux	-7 596	1 758	-196	-6 034
Restructuration	-8460	124 577	-110 163	5 953
Indemnité de résiliation anticipée du site de Saint Ouen			10 000	10 000
Plan d'apurement dettes (pénalité & remises gracieuses)			1 764	1 764
Cession du groupe (honoraires et commissions)			23	23
Coût de fermeture des Plateformes			203	203
Litiges commerciaux	-2 598	3 087	-1 593	-1 104
Autres charges et produits		288	441	729
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-26 173	157 180	-114 169	16 839

F – Opérations sur le capital social

Notre Société n'a pas réalisé d'opération sur le capital social au cours de cet exercice.

Actionnariat

Au 30 septembre 2021, le capital social est inchangé : 416.516.272 €, divisé en 2.474.550 actions ordinaires de 168,32 € chacune et une action de préférence de 16 €.

IV - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 22 octobre 2021, Conforama France a cédé l'immeuble du magasin de Saint Alban à société XLI pour le prix de 3 880 331 euros.

Le 17 février 2022, Conforama France a cédé l'immeuble du magasin de Jouy-aux-Arches à société XLI pour le prix de 3 102 800 euros.

V - COMPARABILITE DES DONNEES

Il n'y a pas d'évènement qui affecte la comparabilité des données.

Informations sur le bilan et le compte de résultat

-

Notes sur le bilan

1 - IMMOBILISATIONS et AMORTISSEMENTS

1.1 - IMMOBILISATIONS

Exprimé en K €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	78		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	787 879		7 323
Terrains	15 506		1 725
Constructions sur sol propre	3 632		4 555
Constructions sur sol d'autrui	29 925		90
Const. Install. générales, agenc., aménag.	185 066		5 234
Install. techniques, matériel et outillage ind.	103 244		297
Installations générales, agenc., aménag.	101 172		99
Matériel de transport	171		88
Matériel de bureau, informatique, mobilier	9 731		133
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	2 426		4 102
Avances et acomptes			71
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	450 873		16 395
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	295 332		2
Autres titres immobilisés	6		
Prêts et autres immobilisations financières	23 782		11 722
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	319 120		11 724
TOTAL GENERAL	1 557 950		35 443

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			78	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		8 975	786 227	
Terrains		927	16 304	
Constructions sur sol propre			8 187	
Constructions sur sol d'autrui		293	29 722	
Constructions, installations générales, agenc.		10 712	179 588	
Installations techn., matériel et outillages ind.		7 664	95 877	
Installations générales, agencements divers		6 434	94 837	
Matériel de transport		126	133	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		391	9 474	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		1 299	5 230	
Avances et acomptes			71	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		27 845	439 422	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			295 335	
Autres titres immobilisés		4	2	
Prêts et autres immobilisations financières		4 900	30 604	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		4 903	325 941	
TOTAL GENERAL		41 724	1 551 669	

1.2 - AMORTISSEMENTS (Hors Provisions)

Exprimé en K €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT	78			78
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	83 184	7 367	4 136	86 416
Terrains	12 050	140	552	11 637
Constructions sur sol propre	3 309	90		3 399
Constructions sur sol d'autrui	24 537	374	62	24 849
Constructions Installations générales, agenc., aménag.	134 824	5 011	5 260	134 575
Installations techniques, matériel et outillage Industriels	88 380	2 854	5 562	85 672
Installations générales, agenc. et aménag. divers	91 183	1 935	4 788	88 329
Matériel de transport	171		38	133
Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 998	787	363	11 422
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	365 451	11 190	16 626	360 016
TOTAL GENERAL	448 713	18 558	20 761	446 510

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.	6 787	40		14 258	296		(7 726)
Terrains	14			55			(41)
Construct.							
- sol propre	2			28			(26)
- sol autrui	121			155	1		(35)
- installations	385	18		1 206	151		(955)
Install. Tech.	2	82		3	881		(801)
Install. Gén.	6			22	2		(18)
Mat. Transp.							
Mat bureau		61			53		8
Embal récup.	1						1
CORPOREL.	530	161		1 469	1 088		(1 866)
Acquis. titre							
TOTAL	7 317	201		15 727	1 384		(9 593)

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler	6 822		1 705	5 116
Primes de remboursement des obligations				

Ventilation des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations dérogatoires	Reprises Dérogatoires
FRAIS D'ÉTABLI., DÉVELOPPEMENT					
AUT IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 367			6 827	14 554
Terrains	140			14	55
Constructions sur sol propre	90			2	28
Constructions sur sol d'autrui	374			121	156
Constructions installations générales	5 011			403	1 358
Installations techniques, outillage	2 854			84	885
Installations générales, agencements	1 935			6	23
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	787			61	53
Emballages récupérables, divers				1	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 190			691	2 557
TOTAL GENERAL	18 558			7 518	17 111

1.3 - INFORMATIONS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL

Exprimé en K €

Au 30/09/2021	Immobilier	Mobilier	Total
Valeur d'origine			
- Terrain			
- Constructions et autres	4 500		4 500
Amortissements qui auraient été enregistrés si les bien avaient été acquis à la valeur d'origine			
- Dotations de l'exercice	225		225
- Cumul fin exercice	3 000		3 000
Redevances			
- De l'exercice	404		404
- Cumul fin exercice	4 917		4 917
Redevances restant à payer			
- moins d'un an	404		404
- plus d'un an et jusqu'à cinq ans	1 454		1 454
- plus de 5 ans	681		681
Prix d'achat résiduel	0		0

2 - CREANCES AU BILAN

2.1 - CREANCES (BRUTES) PAR ECHEANCES

Exprimé en K €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	10 105	4	10 101
Autres immobilisations financières	20 499		20 499
Clients douteux ou litigieux	2 412	2 412	
Autres créances clients	67 119	67 119	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 399	1 399	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	121	121	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	549	549	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	24 359	24 359	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	988	988	
Etat, autres collectivités : créances diverses	6	6	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	18 738	18 738	
Charges constatées d'avance	17 744	17 683	61
TOTAL GENERAL	164 040	133 379	30 661
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	10 103		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	30		
Prêts et avances consentis aux associés			

2.2 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Loyers et charges locatives	9 786	12 896
Publicité longue durée	101	480
Autres publicités et charges publicitaires	224	512
Maintenance matériel informatique	1 811	2 561
Contribution Eco Organisme	1 685	2 350
Primes d'assurance	318	2 704
Autres charges constatées d'avance	3 820	896
TOTAL	17 744	22 399

2.3 - PRODUITS A RECEVOIR

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Créances clients (factures à établir)	23 303	7 149
Autres créances	30	6
Autres immobilisations financières	96	
Créances fournisseurs	12 098	8 880
TOTAL	35 527	16 035

3 - TRESORERIE

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Soldes bancaires débiteurs	180 042	575 404
Autres valeurs à l'encaissement	6 555	5 939
TOTAL	186 596	581 344

4 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Exprimé en K €

Libellés	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'émission et de fusion	Réserves & Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Total Capitaux propres
Au 30/09/2020	2 474 551	416 516	1	1 300	-130 977	33 895	320 735
Augmentation de capital							
Autres variations des provisions réglementées						-9 593	-9 593
Autres variations *							
Affectation du résultat				-130 977	130 977		
Résultat de la période					-24 737		-24 737
Au 30/09/2021	2 474 551	416 516	1	-129 676	-24 737	24 302	286 406

Dividendes distribués (pour rappel)

0

5 - PROVISIONS AU BILAN

5.1 - PROVISIONS

Exprimé en K €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	33 895	7 518	17 111	24 302
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	33 895	7 518	17 111	24 302
Provisions pour litiges	11 438	10 194	4 845	16 788
Provisions pour garanties données aux clients	11 012	8 885	8 859	11 039
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	5		4	1
Provisions pour pensions, obligations similaires	1 245	13	131	1 127
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	160 452	21 488	134 455	47 486
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	184 153	40 580	148 293	76 440
Dépréciations immobilisations incorporelles	531 805			531 805
Dépréciations immobilisations corporelles	15 683		10 359	5 323
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières	352	339	344	347
Dépréciations stocks et en cours	10 795	379	1 314	9 860
Dépréciations comptes clients	2 308	949	1 900	1 357
Autres dépréciations	1 815	554	1 067	1 302
DEPRECIATIONS	562 757	2 220	14 984	549 993
TOTAL GENERAL	780 805	50 318	180 388	650 735

Dotations et reprises d'exploitation	23 678	22 860
Dotations et reprises financières	339	348
Dotations et reprises exceptionnelles	26 301	157 180

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

5.2 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES, reprises de l'exercice utilisées et non utilisées

Exprimé en K €

Rubriques	Situation et mouvements				
	Début d'exercice	Dotations	Reprises		Fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour litige	11 438	10 194	1 634	3 211	16 788
Provisions pour garanties données aux clients	11 012	8 885	8 859		11 039
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour perte de change	5		4		1
Provisions pour pensions, obligations similaires	1 245	13	131		1 127
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	160 452	21 488	96 404	38 051	47 486
TOTAL	184 153	40 580	107 031	41 262	76 440

6 - DETTES

6.1 - DETTES PAR ECHEANCE

Exprimé en K €

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	1 482	1 482		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	300 024	24	300 000	
Fournisseurs et comptes rattachés *	316 813	301 191	15 621	
Personnel et comptes rattachés	45 408	45 408		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 852	42 852		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	25 558	25 558		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	17 095	17 095		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 391	1 391		
Groupe et associés				
Autres dettes	9 067	9 067		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	41 311	12 879	26 184	2 248
TOTAL GENERAL	801 002	456 949	341 805	2 248
Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 248			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	48 313			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

6.2 - DETAIL DES DETTES FINANCIERES ET BANCAIRES

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Emprunt participatif		
Emprunt auprès d'établissement de crédit	300 000	343 000
Soldes créditeurs de banques		1
Participation des salariées (compte bloqué)		
Comptes courants créditeurs		24 796
Intérêts courus	1 481	546
Autres dettes financières	26	21
TOTAL	301 507	368 364

6.3 - CHARGES A PAYER

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Emprunts et dettes financières (intérêts courus / emprunts)	1 481	546
Dettes fournisseurs (factures non parvenues)	166 029	156 163
Dettes fiscales et sociales (provisions congés et autres)	65 664	71 221
Dettes sur immobilisations (factures non parvenues)	2 369	1 342
Honoraires liés à l'obtention du PGE	2 319	
Autres dettes	197	179
TOTAL	238 059	229 451

6.4 - ECARTS DE CONVERSION

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Ecarts de conversion actif	1	5
Ecarts de conversion passif	881	2 621
	880	2 616

Sur créances et dettes inscrites en Dollars US

7 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Garanties longue durée à moins d'un an	12 635	13 302
Garanties longue durée à plus d'un an	28 432	30 807
Locations immobilières	43	54
Autres produits constatés d'avance	202	250
TOTAL	41 311	44 413

0

8 - INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

8.1 - VENTILATION DES VENTES DE MARCHANDISES

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Meubles et libre service	958 814	872 908
Blanc	384 495	361 956
Brun & Gris	155 576	174 394
TOTAL VENTES DE MARCHANDISES	1 498 885	1 409 258

8.2 - RESULTAT FINANCIER

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Charges d'intérêt sur endettement	(11 654)	(17 574)
Intérêts perçus		1
Produits d'escompte nets	4 425	4 046
Résultat de change	199	75
Charges de crédit gratuit		
Boni & Mali de fusion		
Dividendes reçus	58	
Dotations / Reprises	10	1 347
Autre résultat	98	58
TOTAL RESULTAT FINANCIER	(6 864)	(12 048)

8.3 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Cession & réformes immobilisations opérationnelles	(4 288)	28 527
Provisions réglementées	9 593	7 888
Coût des restructurations	5 953	18 785
Coût des litiges et contentieux	4 649	(2 698)
Dotations exceptionnelles Fonds de Commerce et Actifs		(1 348)
Autres profits / pertes exceptionnels	932	(15 672)
TOTAL RESULTAT EXCEPTIONNEL	16 839	35 483

9 - IMPÔT SOCIETE

9.1 - ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
----------	-----------------	-----------------

9.2 - VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES

Exprimé en K €

Libellés	Résultat avant impôts	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	(41 575)		(41 575)
Résultat exceptionnel	16 839		16 839
RESULTAT COMPTABLE	(24 737)		(24 737)

9.3 - INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

Exprimé en K €

Libellés	Dotation	Reprise	Montant
Résultat de l'exercice			(24 737)
Impôts sur les bénéfices			
Résultat avant Impôts			(24 737)
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	7 518	17 111	(9 593)
Provisions spéciales réévaluation			
Plus values réinvesties			
Provisions pour investissement			
Provisions Réglementées	7 518	17 111	(9 593)
Autres évaluations dérogatoires			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			(34 329)

9.4 - CHARGES ET PRODUITS FISCAUX LATENTS

Les différences temporaires résultant des charges ou revenus significatifs inclus dans le résultat comptable d'un exercice mais déductibles ou imposables fiscalement au cours d'exercices ultérieurs créent des charges ou produits fiscaux latents.

Ces impôts différés latents, non comptabilisés, ont été déterminés selon la méthode du report variable.

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Impôts différés (actif)	557 198	622 572
Impôts différés (passif)	(1)	(5)
Reports déficitaires	304 778	213 988
	861 976	836 556

Eléments hors bilan et autres informations

1 - CONSOLIDATION

Depuis le 24/09/2020, les comptes de la société CONFORAMA FRANCE SA sont inclus dans les comptes consolidés de la société MOBILUX CONFO, 80 Bd du Mandinet -Lognes
77432 Marne la Vallée Cedex 2 (N° Immatriculation : 884 245 408)

2 - INTEGRATION FISCALE

A compter du 1er octobre 2020 Conforama France est entrée dans le groupe d'intégration fiscale dont la société Mobilux Confo SAS (SIREN 884245408) est la tête de groupe.
Il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et celui supporté en l'absence d'intégration fiscale.

3 - EFFECTIF INSCRIT FIN DE PERIODE

Effectif	30/09/2021	30/09/2020
Cadres	1 411	1 489
Agents de maîtrise	265	410
Employés	4 996	5 751
Effectif inscrit	6 672	7 650
Effectif inscrit fin de mois moyen	7 343	8 181
Effectif moyen ETP	6 911	7 915

4 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Aucun jeton de présence n'est alloué aux mandataires sociaux ni aux organes de direction de la Société au titre de leur fonction de mandataire social ou de dirigeant.

Par ailleurs,

aucun autre mandataire social de notre Société au titre de l'exercice écoulé n'a de mandat dans une société dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé et contrôlant notre société au sens de l'article L.233-16 du Code Commerce.

Le présent rapport n'a donc pas à rendre compte de la rémunération totale et des avantages de toutes natures versées, durant l'exercice, à ces derniers.

5 - HONORAIRES DE COMMISSAIRE AUX COMPTES et des membres de leurs réseaux pris en charge en 2021

Les honoraires des Commissaires aux comptes ne sont pas mentionnés dans la présente annexe, la Société étant membre d'un Groupe consolidé.

6 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.1– ENGAGEMENTS DONNES

En place au 30/09/2021,
CAUTIONS BANCAIRES A DES SCI ET INTERMEDIAIRES EN ASSURANCE
Au 30 Septembre 2021 Conforama France a accordé 3 714 K€ de cautions bancaires à des sociétés civiles immobilières et 115 K€ à un intermédiaire en assurances.

GARANTIES CONSENTIES DANS LE CADRE DU CREDIT RENOUELABLE (43 M€) ET DE LA LIGNE CREDIT IMPORT (84.5M USD) (mise en place le 22/09/2020) :

Transfert à titre de fiducie sûreté, conformément aux dispositions des articles 2011 et suivants et 2372-1 et suivants du code civil, au profit des Obligataires,

- Des actions de Conforama Développement 17 détenues par Conforama France pour 105 821 000 euros
- Des dépôts de garanties versés à Conforama Développement 17 par Conforama France pour 2 856 861.70 euros

6.2– ENGAGEMENTS RECUS

En place au 30/09/2021, en K€	Montant Nominal	Montant Utilisé	Montant Disponible
Crédit renouvelable (RCF)	43 000	-	43 000
Ligne reverse factoring	25 000	7 832	17 168
Ligne de crédit Import HSBC (84.5 MUSD – cours de clôture = 1.1579)	72 977	37 946	35 031
	140 977	45 788	95 199

6.3 – ENGAGEMENTS POUR INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

Hormis la partie issue de SODICE, SNFA et PIER'S (sociétés fusionnées) qui figure en comptabilité pour 359 k€ (cf REGLES ET METHODES COMPTABLES), le montant net des engagements pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 47 651 K€ au 30 Septembre 2021.

Ces indemnités ne sont pas comptabilisées et sont présentées comme des engagements hors bilan.

Les engagements de la société sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées. L'estimation prend notamment en compte la probabilité de maintien du personnel dans la société jusqu'au départ à la retraite, l'évolution future de la rémunération et un taux d'actualisation fixé à 0.50 % pour 2021.

7 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

(En kil€)	Pays	Capitaux propres		Quote part du capital détenu			Montants des cautions et avals donnés par la société	Prêts et avances consentis bruts	Dernier exercice arrêté		Dividendes reçus au titre de 2019
		Capital	Autres capitaux propres (**)	en %	valeur comptable brute	valeur comptable nette			CA HT (*)	Résultat net (*)	
1 - Filiales											
- CONFORAMA DEVELOPPEMENT 11	France	95531	-2393	100%	95 531	95 531	0	0	13513	4294	0
- CONFORAMA DEVELOPPEMENT 12	France	91091	5975	100%	91 091	91 091	0	0	11589	4813	0
- CONFORAMA DEVELOPPEMENT 7	France	3 638	-7	100%	1	1	0	0	8263	173	0
- CONFORAMA DEVELOPPEMENT 8	France	2 913	-1410	100%	1	1	0	0	2504	-540	0
2 - Filiales transmises en fiducie											
- CONFORAMA DEVELOPPEMENT 17	France	105 821	-4124	100%	105 821	105 821	0	0	13679	2982	0
3 - Participation											
- SFGR	France	2	ND	10,00%	0,20	0,20	0,00	0,00	ND	ND	35
- CONFIMMO FLERS	France	15	ND	10,00%	1,50	1,50	0,00	0,00	ND	ND	23
- ECO MOBILIER (SPFM)	France	200	ND	7,50%	15,00	15,00	0,00	0,00	ND	ND	-
- CITEO	France	499	ND	1,07%	5,36	5,36	0,00	0,00	ND	ND	-
- ESR	France	240	ND	5,33%	12,80	12,80	0,00	0,00	ND	ND	-

(*) éléments relatifs aux Filiales arrêtés au 30/09/2021

(**) dont résultat de l'exercice

ND = non disponible

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2017
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social (en K€)	416 516	416 516	1 183 125	656 064	656 064
Nombre d'actions					
- ordinaires	2 474 550	2 474 550	1 183 312 448 747,000016	41 003 994	41 003 994
OPERATIONS ET RESULTATS (en K€)					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 724 871	1 601 474	2 168 732	2 209 758	2 300 526
Résultat avant impôt, participation, dotations et reprises amortissements et provisions	(134 672)	(218 216)	64 907	(113 616)	(78 943)
Impôts sur les bénéfices		(38)	(103)		46
Participation des salariés					
Dotations et reprises amort. et provisions	(109 936)	(87 201)	304 411	73 829	457 975
Résultat net	(24 737)	(130 977)	(239 401)	(187 446)	(536 963)
Résultat distribué	0				
RESULTAT PAR ACTION (en €)					
Résultat après impôt, participation, avant dotations et reprises amort et provisions	-54,42	-88,17		-2,77	-1,93
Résultat après impôt, participation dotations et reprises amort et provisions	-10	-52,93		-4,57	-13,10
Dividende attribué	0,00				
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés inscrits fin de mois	7 343	8 181	9 044	9 375	9 192
Effectif moyen des salariés ETP	6 911	7 915	8 686	8 998	8 885
Masse salariale (en K€)	272 372	223 302	263 415	271 378	266 374
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...) (en K€)	83 825	84 584	104 557	103 153	102 134

CONFORAMA FRANCE
Société Anonyme au capital de 416.516.272 euros
Siège Social : 80 boulevard du Mandinet - Lognes - 77432 MARNE LA VALLEE Cedex 2
414 819 409 RCS MEAUX

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2022

L'An deux mil vingt-deux,
Le trente et un mars,
A quatorze heures,

Les actionnaires de la Société CONFORAMA FRANCE, société anonyme au capital de 416.516.272 euros, divisé en 2.474.550 actions de 168,32 Euros chacune et d'une action de préférence de 16 euros, dont le siège est situé 80 boulevard du Mandinet - Lognes - 77432 MARNE LA VALLEE CEDEX 2, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président, adressée à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

Monsieur Olivier BARAILLE, actionnaire représentant le plus grand nombre de voix, préside l'Assemblée.

Madame Valérie TEROUTE est désignée comme secrétaire de séance.

La Société DELOITTE & ASSOCIES et la société MAZARS SA, Commissaires aux Comptes titulaires, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception, sont absentes et excusées.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 2.474.550 actions sur les 2.474.551 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le quorum du quart des actions ayant droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Sont également présents :

- Monsieur Mouloud HAMMOUR, Représentant du Comité Social Economique Central ;
- Monsieur Mohamed CHADLI, Représentant du Comité Social Economique Central.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- La copie et l'avis de réception de la lettre de convocation adressée aux Commissaires aux Comptes ;
- Les copies et les avis de réception des lettres de convocation adressées aux membres du Comité Social Economique Central ;
- La feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés et la liste des actionnaires ;
- Les comptes annuels arrêtés au 30.09.2021 ;
- Le tableau des résultats des cinq derniers exercices ;
- Le bilan social ;
- Le rapport de gestion du conseil d'administration ;
- Les rapports des Commissaires aux comptes ;
- Un exemplaire des Statuts de la société ;
- Le texte des projets de résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Puis le Président de séance déclare que le rapport du Conseil d'administration, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président de séance rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport de gestion établi par le Conseil d'administration ;
- Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021 et quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce ;
- Nomination du cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT en qualité de Commissaire aux comptes ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président de séance présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, et le rapport de gestion établi par Conseil d'administration.

Lecture est ensuite donnée des rapports des Commissaires aux comptes.

Puis, le Président de séance déclare la discussion ouverte.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 30 septembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations décrites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 quitus de leur gestion à tous les Administrateurs.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée, à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, approuve la proposition du Conseil d'administration et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de (24.736.538,55) Euros, décide de l'affecter en totalité au poste « report à nouveau ».

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices de la Société.

En application des dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée générale approuve le montant global des dépenses et charges somptuaires de l'exercice qui s'élèvent à 169.493,64 euros.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée, à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par les articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve les termes de ce rapport et prend acte de l'absence de convention.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide de nommer, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer :

La société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, SAS, dont le siège social est situé 63 rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 672 006483,

En qualité de co -Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2027.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée, à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, donne tous pouvoirs aux Affiches Parisiennes, à Madame Louna CONDOLF à et Madame Valérie TEROUTE, agissant séparément, pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée, à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

Le Président

Le Secrétaire

Olivier BARAILLE

Valérie TEROUTE



CONFORAMA FRANCE
Société Anonyme au capital de de de 416.516.272 euros
Siège Social : 80 boulevard du Mandinet - Lognes
77432 MARNE LA VALLEE Cedex 2
414 819 409 RCS MEAUX

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée générale afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2021, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des observations de votre Conseil d'administration et des rapports du Commissaire aux comptes.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

1.1 - Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au 30 septembre 2021 le parc de magasins sous enseigne Conforama compte 173 magasins (162 magasins en propre et 11 franchisés dont 3 en France métropolitaine) et comptait 175 magasins au 30 septembre 2020 (164 magasins en propres et 11 franchisés).

Le Chiffre d'affaires marchandises s'établit à 1.498.885 K€ en progression de 6,36% par rapport à l'exercice précédent et le Chiffre d'affaires total (incluant les prestations de services) à 1.724.871 K€ contre 1.601.474 K€ en 2020 soit une progression de 7,7%.

1.2- Faits marquants de l'exercice

Impact du Covid-19

Un second confinement a été décrété entre le 28 octobre et le 27 novembre 2020 par le gouvernement français. Les magasins Conforama ont été partiellement ouverts pendant les premiers jours pour le commerce des « biens essentiels » avant d'être finalement totalement fermés quelques jours plus tard, la liste de produits autorisés à la vente étant trop limitée. Depuis le 3e trimestre 2020 et jusqu'au 1er trimestre 2021, les ventes en magasin ont été réduites par le couvre-feu instauré par le gouvernement français qui a réduit significativement les heures d'ouverture des magasins. Par ailleurs, les autorités locales ont décidé des mesures complémentaires restrictives à compter du 9 mars qui ont conduit à la fermeture complète de

14 magasins et de 4 magasins les weekends avant que ce chiffre ne soit porté à 38 puis à 45 magasins fin mars 2021.

Un 3ème couvre-feu a finalement été annoncé le 31 mars 2021. Initialement prévu pour 4 semaines, il a été étendu. Ce n'est que mi-mai 2021, que les conditions normales de vente ont été restaurées. Pour ces raisons, les ventes sur les mois de mars, avril et mai 2021 ont été sérieusement affectées.

Sur cette même période, les ventes issues du drive, des livraisons à domicile, du click & collect et de la marketplace ont été plutôt dynamiques.

L'organisation interne s'est attachée à maintenir des conditions de sécurité pour le personnel et les clients. Le Groupe a eu recours aux mesures de chômage partiel pour le personnel des magasins et du siège social pour réduire l'impact négatif des mesures restrictives imposées par les autorités.

Dans ce contexte, les résultats commerciaux sont relativement satisfaisants, le Groupe ayant réussi par ses mesures de gestion à limiter l'impact financier du confinement de novembre 2020 et d'avril-mai 2021, les multiples couvre-feux et le décalage des périodes de soldes.

Ces circonstances exceptionnelles ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation du Groupe.

Gouvernance du Groupe

Le 21 octobre 2020, un comité exécutif a été mis en place sous la responsabilité d'Alain Souillard, Directeur Général en management de transition. Le 1er février 2021, Olivier Baraille rejoint Conforama France comme Président Directeur Général, en remplacement d'Alain Souillard.

Le 25 février 2021, Olivier Baraille a été nommé Président de Mobilux Confo SASU en remplacement de la société AS Conseils représentée par Alain Souillard, démissionnaire.

Le comité exécutif est actuellement structuré comme suit :

- Florence Balanant, Directrice en charge du Marketing, du Digital et de l'Expérience client.
- Johann Fruchart, Directeur en charge des Opérations
- Olivier Guigner, Directeur en charge des Ressources Humaines
- Guillaume Lepetit, Directeur en charge de la Supply Chain, des Systèmes d'Information et de la Transformation
- Laurent Seifert, Directeur Commercial
- Eric Bosmans, Directeur Administratif et Financier
- Pierre Deyries, Directeur de la Communication et de la RSE

Autres évènements financiers et juridiques

Conforama France a remboursé intégralement le 23 octobre 2020 le crédit renouvelable de 43 millions d'euros souscrit le 24 septembre 2020 (voir Note 18).

Le 17 novembre 2020, Conforama France a mis en garantie ses titres dans sa filiale Conforama Développement 11 aux bénéficiaires de la DGR, URSSAF et AG2R pour la garantie intégrale et temporaire des dettes sociales et fiscales (« moratoire CCSF » en vertu du protocole de conciliation signé le 21 septembre 2020).

Le 09 décembre 2020, Conforama France a fait l'objet d'un contrôle par la DIRECCTE dans le cadre de l'enquête nationale diligentée par la DGCCRF relative aux délais de paiement interprofessionnels. Le résultat de cette enquête s'est traduit par un avertissement mais aucune sanction n'a été prononcée à l'encontre de Conforama France.

ans le cadre du plan de restructuration, Conforama France a procédé à la fermeture définitive des magasins de St Ouen et Ormesson en mars 2021.

Le 17 mars 2021, Conforama France a activé son droit de préemption en achetant l'immeuble du magasin de Saint Alban pour le prix de 3 800 000 euros. Il a été revendu à XLI le 22 octobre 2021 pour le prix 3 880 331 euros.

En date du 01 juin 2021, Conforama France a activé l'option d'extension pour le PGE1 & PGE2 pour 4 années supplémentaires soit jusqu'en juillet 2025.

Conforama France a reçu le 17 juin 2021 de la part de l'Etat un montant de 10 millions d'euros au titre de l'indemnité de résiliation anticipée du bail due par la SCI Dina conformément aux stipulations de l'article 8.1.1 du Contrat de Cession et de l'article 5 du Protocole de Conciliation. En contrepartie, Conforama France au titre de la remise en état des locaux a engagé des dépenses à hauteur de 267 159 euros.

Le 17 juin 2021, Conforama France a reçu de la part de la DGFPI un avis de vérification l'informant d'un contrôle fiscal.

Le 30 août 2021, Conforama France a signé un nouveau protocole d'accord avec BNP PARIBAS Personal Finance permettant d'anticiper, à compter du 1er juillet 2021, la mise en œuvre de certaines dispositions de la Nouvelle Convention Commerciale qui prendra effet à partir du 22 décembre 2022.

Le 15 septembre 2021, l'Autorité de la Concurrence (ADLC) a ouvert une phase d'examen approfondi sur la reprise de Conforama France par Mobilux, également propriétaire du Groupe BUT. L'ADLC a considéré nécessaire l'ouverture d'une phase d'examen approfondi (dite de « phase 2 »).

Le 17 septembre 2021, Conforama France a activé son droit de préemption en achetant l'immeuble du magasin de Metz pour le prix de 3 050 000 euros.

Revue des Actifs

Toutes les dépréciations nécessaires ont été constituées pour ramener les éléments d'actif à leur valeur actuelle, tenant compte des performances 2021 de la société, ainsi que du Business Plan de la conciliation Conforama France SA et filiales, homologué en septembre 2020.

Ceci concerne notamment :

- des dépréciations sur les fonds de commerce et titres de participation comptabilisés dans les comptes annuels des sociétés du groupe,
- les durées d'utilité des immobilisations corporelles retenues ont été revues et reflètent au mieux la consommation des avantages économiques futurs associés,
- la valeur de réalisation des stocks a été revue et des dépréciations comptabilisées pour les cas où leur valeur nette comptable est supérieure à leur valeur nette de réalisation attendue. En conséquence, au 30 septembre 2021 nous estimons que les stocks ne sont pas comptabilisés pour un montant supérieur au montant que nous attendons à obtenir de leur vente ou de leur utilisation.

Les dépréciations résultant de ces tests de dépréciation ont représenté un produit de 9.922 K€, présentée en résultat exceptionnel et se décomposant comme suit pour la société :

Reprise Dépréciation magasins	9.922 K€
-------------------------------	----------

1.3 - Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Le 21 octobre 2021, le comité de direction a présenté lors d'une convention digitale à ses collaborateurs son nouveau projet d'entreprise « Rebond 2025 ».

1.4 - Evolution et perspectives d'avenir

Activité

Notre Société développera au cours de l'exercice 2021/2022 les axes de développement de son nouveau projet d'entreprise.

Le comité de direction a présenté lors d'une convention digitale à ses collaborateurs ce nouveau projet d'entreprise « Rebond 2025 » avec 3 objectifs à atteindre :

- Développer du CA rentable pour investir dans les magasins, dans nos systèmes d'information et dans nos collaborateurs.
- Regagner le cœur des Français pour être leur destination de choix.
- Retrouver la fierté de faire partie de Conforama.

Continuité d'exploitation

Au vu des prévisions de trésorerie communiquées par la direction sur l'exercice 2022, notre Société dispose d'une trésorerie sécurisée et est en mesure de poursuivre son activité durant l'exercice 2022, malgré les effets de la Covid 19.

Échéancier factures fournisseurs

Les échéances des factures fournisseurs enregistrées au 30/09/2021 (En euros - hors provisions et charges à payer) se présentent ainsi :

	Article D. 441 - I : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre cumulé de factures concernées	454	982	173	208	2533	4350
Montant cumulé des factures concernées h.t.	2 228 075	-1 545 019	-1 109 943	-1 467 209	10 314 876	8 420 780
Pourcentage du montant total h.t. des factures reçues dans l'année	0,14%	-0,10%	-0,07%	-0,09%	0,65%	0,53%
Pourcentage du montant total h.t. des factures émises dans l'année						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non-comptabilisées						
Nombre des factures exclues	1985					
Montant total des factures exclues	9 343 342					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux					

Les échéances des factures clients 30/09/2021 (En euros - hors provisions et charges à payer) se présentent ainsi :

	Article D. 441 - I : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Nombre cumulé de factures concernées	138	355	84	72	331	980
Montant cumulé des factures concernées h.t.	2 426 913	4 047 034	555 520	1 019 902	2 916 777	10 966 146
Pourcentage du montant total h.t. des factures reçues dans l'année						
Pourcentage du montant total h.t. des factures émises dans l'année	1,13%	1,89%	0,26%	0,48%	1,36%	5,12%
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux					

1.6 Activité en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a pas eu d'activité en matière de recherche et développement.

II - SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE ET NOTAMMENT DE SA SITUATION D'ENDETTEMENT

La situation financière de notre Société est en nette amélioration passant d'un endettement net moyen de 187,7 M€ à fin septembre 2020 à un endettement net moyen de 11,4 M€ à fin septembre 2021.

2.1 - Endettement sur capitaux propres

Au 30 septembre 2021, le ratio d'endettement sur capitaux propres (300 M€/286,4 M€) est de 1,05.

2.2 - Coût du TAEG

Le coût du TAEG est de 4,484628 % au 30 septembre 2021.

III - ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE - FILIALES ET PARTICIPATIONS

3.1 - Actionnariat de la société :

Au 30 septembre 2021, le capital social est de 416.516.272 €, divisé en 2.474.550 actions ordinaires de 168,32 € chacune et une action de préférence de 16 € et détenu comme suit :

MOBILUX CONFO	99,99995959%
MOBILUX Sarl	0,00004041%

	100,00000000%

3.2 - Filiales et participations :

3.2.1 - Prise de participation et acquisition de filiales

Notre Société n'a pris aucune participation au cours de cet exercice

3.2.2 - Cession de participation et de filiales

Notre Société n'a cédé aucune participation au cours de cet exercice.

3.2.3 - Situation des Filiales et participations

Vous trouverez ci-après le tableau des filiales et participations récapitulant les principales informations sur nos filiales et participations.

Associés	Share capital	nbr of shares	% of share capital		
			Held by the company	held by the company	
<i>company</i>					
CONFIMO FLERS		15.000	1.000	100	10,00
S.F.G.R		2.000	1.000	100	10,00
SREP		499.444,50	134.985	1.448	1,07
ESR		240.000	240.000	12.800	5,33
ECOMOBILIER		200.000	400	30	7,50
CONFORAMA DEVELOPPEMENT 11	95.531.000		9.553.100	9.553.100	100,00
CONFORAMA DEVELOPPEMENT 12	91.109.100		9.109.100	9.109.100	100,00
CONFORAMA DEVELOPPEMENT 17	105.821.000		10.852.100	10.852.100	100,00
CONFOI	2.912.910		100.100	100.100	100,00
CONFORAMA DEVELOPPEMENT 7	3.637.564		100	100	100,00

IV - RESULTATS - AFFECTATION

4.1- Examen des comptes et résultats

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes normes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

En K€	30.09.2020	30.09.2021
Résultat d'Exploitation	(154.451)	(34.711)
Résultat Financier	(12.048)	(6.864)
Résultat Courant	(166.498)	(41.575)
Résultat Exceptionnel	35.483	16.839
Impôt sociétés	(38)	-
Résultat Net	(130.977)	(24.737)

4.2 - Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat déficitaire de 24.736.538,55 €.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice, soit la somme de 24.736.538,55 €, au compte report à nouveau.

4.3- Distributions antérieures

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

4.4 - Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102, al.2 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices se trouve en annexe du présent rapport.

V - LES DEPENSES VISEES AUX ARTICLES 39-4 ET 39.5 al. 10 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous informons que les seules dépenses ou charges visées à l'article 39-4 et 39-5 alinéa 10 dudit Code intervenues au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élèvent à 169 493,64 €.

VI - CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Nous vous informons qu'aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de cet exercice et qu'aucune convention conclue au cours d'exercices antérieurs ne s'est poursuivie lors de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

VII - LES FACTEURS DE RISQUE FINANCIERS ET JURIDIQUES

7.1 Les risques liés aux instruments financiers

7.1.1 Les risques de liquidité

Pour rappel, au cours de l'exercice 2020, Conforama France a bénéficié des financements suivants : une augmentation de capital de 200 M€ souscrite par Mobilux le 23 septembre 2020 et entièrement libérée, un premier Prêt Garanti par l'Etat d'un nominal de 100 M€ souscrit le 7 juillet 2020, un deuxième Prêt Garanti par l'Etat d'un nominal de 200 M€ souscrit le 23 septembre 2020, une ligne de financement RCF d'un nominal de 43 M€ souscrite le 24 septembre 2020, une ligne de crédit import HSBC de 84,5 MUSD souscrite le 23 septembre 2020 et une ligne de reverse factoring d'un montant maximum de 25 M€.

La ligne de financement RCF de 43 M€ remboursée le 23 octobre 2020, reste disponible.

Les 2 PGE ont vu leur échéance reportée respectivement à juillet 2025, soit le 5^e anniversaire de ces financements.

A la clôture, le risque de liquidité est donc limité, ce qui donne à la Société les moyens de finaliser le PSE et également de mener à bien sur plusieurs exercices le projet visant à restaurer sa rentabilité à un niveau permettant d'assurer sa pérennité à long terme.

Compte tenu de sa trésorerie disponible, la société a pu faire face aux aléas liés aux confinements de l'exercice.

Il n'en demeure pas moins que certains assureurs-crédit tardent à accorder à nouveau à la Société un niveau de couverture plus conforme à sa structure nouvelle bilancielle.

Dans ce contexte, des réunions de suivi régulières sont organisées trimestriellement avec les assureurs-crédit. Les assureurs-crédit ont, comme ils s'y étaient engagés dans le protocole de conciliation, prolongé leurs encours, et dans certains cas, les ont légèrement augmentés. La Société y voit une première étape sur le chemin d'un retour à la normale très progressif.

La restauration d'une couverture d'assurance-crédit, permettant à la Société de conduire plus librement ses opérations commerciales et ses achats de stocks, est une condition essentielle de succès de l'exercice 2021/2022 et des suivants.

7.1.2 Les risques de taux d'intérêt et de change

Les dettes de la Société sont souscrites à des taux floorés à zéro et indexés sur l'EURIBOR. Le taux overnight de la BCE étant actuellement négatif, il en résulte que le coût de la dette souscrite par la Société peut actuellement être considérée comme proche d'une dette à taux fixe.

CONFORAMA FRANCE ne dispose pas de couverture de change, aussi les achats et ventes de devises ont lieu au taux « spot ».

Cependant, 10 à 15% des achats de marchandises sont achetés en USD. La société prépare la restauration d'une politique d'achat à terme d'USD, visant à lisser le risque de change et à assurer une meilleure visibilité sur les coûts d'achats de marchandises.

7.1.3 Politique d'investissement financier

La Société n'a pas effectué d'investissement financier durant l'exercice 2020/2021.

7.2. Les risques juridiques

- Les contentieux

Les sociétés du Groupe CONFORAMA sont engagées dans un certain nombre de procès ou de litiges qui interviennent dans le cours normal des opérations.

Les charges pouvant en découler ont fait l'objet de provisions pour risques et charges. Aucun des contentieux en cours dans lesquels les sociétés du Groupe sont impliquées ne fait courir de risque au cours normal des affaires ou au développement de la Société.

- Assurance – Couverture des risques

En matière d'assurance, la Société est couverte par des polices d'Assurance Groupe Conforama, souscrites avec le concours de courtiers en assurance de dimension internationale, spécialisés dans la couverture de risques, auprès d'assureurs dont la solvabilité a été appréciée.

A ce jour, les principaux programmes d'Assurance, applicables aux sociétés du Groupe sont les suivants :

- Dommages matériels d'incendie, d'explosion, de dégâts des eaux, de bris de machine, d'actes de terrorisme atteignant les biens propres de la Société ;
- Dommages et perte de matériel, de marchandises et/ou de biens en cours de transport ;
- Dommages consécutifs au vol, à la fraude, aux détournements, aux actes de malveillance, portant sur les valeurs, les données et /ou les biens ;
- Dommages corporels et matériels consécutifs à des opérations de construction réalisées en qualité de Maître d'ouvrage ;
- Responsabilités pour les dommages corporels ou matériels causés à autrui par des véhicules terrestres à moteur ;
- Responsabilités au titre de la responsabilité civile générale et environnementale pour les risques « d'exploitation, après livraisons et après prestations de service », en raison des dommages causés aux tiers dans le cadre de nos activités.

VIII DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA -FINANCIERE

SOMMAIRE

- I. Notre démarche RSE
- II. Notre modèle d'affaires
- III. La gouvernance RSE
- IV. Notre cartographie des risques
- V. Nos engagements vis-à-vis de nos collaborateurs
 - Les équipes Conforama
 - L'attraction et le maintien des talents
 - Développement et gestion des compétences
 - L'égalité de traitement et la promotion de la diversité
 - L'inclusion des personnes en situation de handicap
 - L'égalité professionnelle chez Conforama
 - La santé, la sécurité, le bien être au travail
 - Le dialogue social
- VI. Nos engagements pour réduire l'impact environnemental de nos activités
 - L'atténuation et l'adaptation au changement climatique
 - L'optimisation de la logistique amont et aval
 - L'optimisation énergétique des bâtiments
 - L'adaptation au changement climatique
 - La gestion des déchets
 - La réparabilité des produits
 - La recyclabilité des produits
- VII. Nos engagements pour une pratique éthique des affaires
 - Le respect des droits humains et des libertés fondamentales dans la chaîne d'approvisionnement
 - Le respect de l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement textile
 - La gestion raisonnée des ressources dans la chaîne d'approvisionnement
 - La protection des données personnelles des collaborateurs et des clients
 - La lutte contre la corruption
- VIII- Nos engagements pour la protection de nos clients
- IX. Devoir de vigilance
- X. Note méthodologique

I. Notre démarche RSE

Conscient de son rôle dans la société de consommation, de son rôle d'employeur et d'acteur économique ancré dans les territoires, Conforama agit en faveur d'un développement plus durable.

Au fil des années, Conforama a centré ses actions sur des concepts pragmatiques, simples et compréhensibles par le plus grand nombre pour que chacun, à son niveau, puisse participer aux initiatives entreprises.

La politiques RSE de Conforama se décline dans un cadre pluriannuel. Celle-ci a été redéfinie en 2019 pour le cycle : 2019-2024. Validée par le comité RSE, elle s'articule autour de 4 axes : « nos clients », « nos activités », « nos collaborateurs », et « la solidarité ».

Conforama a vécu ces dernières années de nombreux changements qui ont impacté fortement son organisation et ses équipes : la crise financière de son ancien actionnaire, la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) et le redimensionnement de son réseau de magasins, des changements successifs de gouvernance, la crise sanitaire et le changement d'actionnariat qui a suivi. Dans ce contexte, un certain nombre de plans d'actions de la politique RSE ont été suspendus dans un contexte où se jouait, pour Conforama, la pérennité de son activité.

Désormais propriété de Mobilux, recentrée sur la France et recapitalisée, Conforama s'inscrit désormais dans un nouveau chapitre, plus stable et tourné vers l'avenir.

Cet avenir doit nécessairement tenir compte de la vitesse des changements dans nos sociétés, des comportements des clients et des nécessités réglementaires. C'est l'occasion pour Conforama de redéfinir une stratégie RSE plus ambitieuse répondant aux nouvelles attentes des parties prenantes.

Ce nouveau cycle qui débutera en 2022, est en cours d'élaboration et sera donc présenté à l'occasion du prochain exercice.

Conforama publie aujourd'hui pour la première fois sa Déclaration de Performance Extra-Financière, ayant été exempté au cours des exercices précédents. Elle couvre la période du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021.

II. Notre modèle d'affaires

Multi-spécialiste de l'équipement, de l'aménagement et de la décoration de la maison, Conforama rend disponible et au meilleur prix ce qui plaît le plus aux gens au travers de son réseau de magasins et de son site conforama.fr.

La déclaration de performance extra-financière reprend l'ensemble des activités de Conforama France qui comprend les magasins en propre, la logistique, le site e-commerce, les fonctions supports ou encore le SAV qui se sont déroulées entre le 1er octobre 2020 et le 30 septembre 2021 (sauf exceptions précisées).

Les ressources mobilisées	Les leviers pour créer de la valeur	Les impacts et la valeur créée
Les Femmes et les Hommes de Conforama 6 670 collaborateurs 222 collaborateurs SAV (dont 169 techniciens itinérants)	Acteur majeur dans son secteur, Conforama est le multi-spécialiste omnicanal de l'équipement, de l'aménagement et de la décoration de la maison. Une offre structurée autour de 3 catégories de produits : - Le meuble - L'électroménager et électro-loisirs - La décoration Une offre diversifiée de produits et de services Notre mission : rendre disponible et au meilleur prix ce qui plaît le plus aux gens	Collaborateurs 6 124 CDI 6 019 temps complet 4 799 collaborateurs formés 268 alternants intégrés Index égalité professionnelle de 78/100 103 collaborateurs promus
Le réseau de distribution et la logistique Un modèle omnicanal 3 plateformes : IDF, Lyon et Pologne au service des ventes physiques et du e-commerce 1 entrepôt prestataire de pièces détachées	161 magasins Conforama, 1 magasin CONFOI (Ussel), 11 affiliés à Lons le Saunier, Châtenais, Melun et 1 en Guadeloupe, 4 à la Réunion, 1 en Guyane, 1 en Martinique, 1 en Nouvelle Calédonie 1 site e-commerce avec 185 millions de visites et 1 marketplace 1 centre SAV à Compiègne et 6 antennes régionales	Clients 82% des français résident à moins de 20 minutes d'un magasin Conforama
Les partenariats industriels 525 fournisseurs actifs Répartis sur 4 zones géographiques : Europe de l'Ouest : 80,6% Europe de l'Est : 11,1% Asie : 7,8% Brésil : 0,6%		Partenaires 67% des marchands de la marketplace sont français
Les ressources financières Zones d'approvisionnement : France, Europe de l'Est et de l'Ouest, Asie et Brésil 2 laboratoires Qualité Compiègne et Saint Priest internormés certifiés ISO 9001:2015 depuis 2016 1 système de due diligence sur la traçabilité des bois est vérifié et validé par un tiers indépendant Une politique d'achat de bois Une politique d'audits sociaux et environnementaux Adhérent d'ICS	5 valeurs qui nous caractérisent Simplicité Proximité Optimisme Audace Efficacité	Actionnaires Mobdux : CD&R et XXXLutz Chiffres d'Affaires nets au 30/09/2021 : 1,724 milliards d'euros
		Environnement 149 447 interventions pour réparer des produits par nos équipes et 1041 en atelier 5 262 tonnes de produits EEE et 5 485 tonnes de meubles collectés 4 014 tonnes de déchets triés en vue du recyclage (papier, carton, plastiques, bois et métaux) 85% part de transport alternatif à la route dans le cadre du transport post-acheminement maritime de nos produits 141 931 548 Kwh consommés (électricité et gaz)
		Société 2 campagnes de dons en caisse avec Un rien c'est tout Au profit de Project Rescue Ocean « Ensemble pour une rentrée solidaire » (SPF, Apsytude, Télémaque et Weeefund) 3 382 produits donnés à différentes communautés d'EMWAUS, aux associations ARILE et AURORE

III La gouvernance RSE

Pour conduire sa politique, Conforama dispose d'un département RSE qui définit la stratégie et co-construit les feuilles de routes opérationnelles avec les métiers. Il en assure également leur suivi et les résultats partagés au sein d'un comité RSE. Composé des membres du Comité Exécutif et des principales fonctions contributrices de la politique telles que la direction de la Qualité, du Marketing, des Achats Indirects ou encore la direction du e-commerce. Le comité valide la stratégie, octroie des moyens supplémentaires le cas échéant ou diligente des études et plans d'actions spécifiques.

Notre cartographie des risques

Méthodologie adoptée

Conforama a réalisé une cartographie des risques extra-financiers.

Cette démarche a été pilotée par les directions Conformité et RSE, avec l'accompagnement d'un cabinet externe spécialisé. Près de 40 entretiens ont été réalisés avec les responsables des différents processus opérationnels, de management et support de Conforama, ainsi qu'avec des représentants de parties prenantes externes (ONG, fournisseurs, agences de notation extra-financières, initiatives sectorielles).

La méthodologie utilisée pour réaliser la cartographie des risques extra-financiers est la suivante :

1. Description des scénarios de risque
2. Evaluation brute des scénarios de risque
3. Identification et évaluation des éléments de maîtrise des risques
4. Evaluation nette et priorisation des scénarios de risque
5. Arbitrage et pilotage des risques

L'évaluation des risques bruts (sur 4 niveaux) a été réalisée par scénario de risques, en s'appuyant sur les critères suivants :

L'enjeu du risque est évalué à l'aide d'une combinaison de critères

- Le risque pays : Indice ODD
- Les attentes des parties prenantes évaluées grâce aux interviews conduites en complément des principaux référentiels sectoriels de place : SASB, GRI, etc.
- L'importance de l'opération en question pour le business

L'impact du risque est évalué à l'aide d'une combinaison de critères

- Réglementaire (sanctions juridiques potentielles et perte de marché)
- Réputation & Image (visibilité par de tierces personnes)
- Opérationnel (exploitation)

Pour évaluer la maîtrise de chaque risque, nous avons pris en compte l'ensemble des éléments de maîtrise qui peuvent concrètement permettre de prévenir ou de limiter sa survenance ou ses effets. Une cotation globale (de 1 à 4) du niveau d'efficacité du dispositif de maîtrise est effectuée.

La priorisation des scénarios de risque se déduit du croisement du niveau d'exposition brut et du niveau de maîtrise déterminé.

La cartographie des risques et les plans d'actions associés ont été présentés et validés par les membres du Comité exécutif de Conforama.

Nos principaux risques extra-financiers

Les principaux risques extra-financiers sont au nombre de 18.

Risques pour les droits humains :

- Diversité
- Inclusion des personnes en situation d'handicap
- Attraction et maintien des talents
- Développement et gestion des compétences
- Gestion du climat social
- Respect des droits humains fondamentaux et des libertés fondamentales dans la chaîne d'approvisionnement (discrimination et égalité de traitement, travail forcé et illégal, travail des enfants et liberté d'expression et d'association)

Risques pour la santé et la sécurité des personnes :

- Santé, sécurité et bien-être au travail des collaborateurs
- Sécurité des clients

Risques pour l'environnement :

- Respect de l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement (rejets, pollution, etc.)
- Gestion raisonnée des ressources dans la chaîne d'approvisionnement (bois, coton, etc.)
- Optimisation de la logistique amont et aval (atténuation du changement climatique)
- Adaptation au changement climatique
- Optimisation énergétique des bâtiments (atténuation du changement climatique)
- Gestion des déchets
- Réparabilité des produits
- Recyclabilité des produits

Risque de conformité :

- Protection des données personnelles des collaborateurs et des clients
- Lutte contre la corruption

Les informations suivantes, mentionnées dans l'article L. 2 25-102-1 du Code de commerce ne sont pas présentées dans cette déclaration car ont été considérées comme ne faisant pas partie des principaux risques de Conforama France au regard de son activité : la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable.

Niveau de synthèse :

Dans la colonne Résultats 20/21, les KPIs correspondent aux données en gras et soulignées.

Enjeux	Risques	Politiques et actions	Résultats 20/21	ODD
Gestion des talents	Attraction et maintien des talents	<p>Une politique en faveur de l'apprentissage Objectif : dépasser le seuil légal de 3% d'alternants</p> <ul style="list-style-type: none"> . Conduite de campagnes de recrutement de niveau bac ou bac+2 pour être formé au métier de Responsable de Rayon . Partenariat avec l'école IGS (Institut de Gestion Sociale) . Parcours d'intégration dédié "Pépinière" <p><i>Toutefois, la priorité des équipes RH Conforama a été de poursuivre l'accompagnement des équipes impactées par le PSE négocié et mis en oeuvre en 2019/2020, avec pour priorité de permettre un retour vers l'emploi le plus rapidement possible.</i></p>	<p>6 670 collaborateurs et collaboratrices inscrits au 30 septembre 2021</p> <p>6 124 sont en CDI</p> <p>6 019 travaillent à temps plein</p> <p>268 alternants ont été recrutés</p> <p>19 ont été embauchés en CDI à l'issue de leur formation sur la période</p> <p>Taux d'alternants : 3,22% Turn-over : 17,99%</p>	8
Gestion des talents	Développement et gestion des compétences	<p>Une politique de formation et de développement des compétences Objectif 2024 : 100% des collaborateurs bénéficient d'une formation chaque année et d'un entretien annuel individuel.</p> <ul style="list-style-type: none"> . Des programmes de formation "produits" sur les familles stratégiques . Une offre de contenus digitaux pour être opérationnel rapidement : services, outils, process . Des parcours d'intégration sur-mesure . Des équipes de formateurs internes . Des campagnes d'entretiens annuels 	<p>4 799 personnes formées</p> <p>33 017 heures de formation</p> <p>Taux de collaborateurs formés : 72% Taux de réalisation des entretiens individuels : 94,8%</p>	8
Egalité de traitement et promotion de la diversité	Inclusion des personnes en situation d handicap	<p>Une politique d'inclusion et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap Objectif : au moins 6% de travailleurs Handicapés dans les équipes Conforama</p> <ul style="list-style-type: none"> . Une référente nationale et des référents sur sites . De nouveaux recrutements . Une nouvelle procédure pour accélérer les aménagements de postes . Une brochure de sensibilisation au handicap 	<p>377 collaborateurs ayant le statut de travailleur handicapé inscrit aux effectifs au 31 décembre 2020</p> <p>Taux d'emploi de travailleurs en situation de handicap : 6,30%</p>	8
Egalité de traitement et promotion de la diversité	Diversité	<p>Une politique pour féminiser certains métiers et garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes Objectif 2024 : indice égalité professionnelle à 90</p> <ul style="list-style-type: none"> . Développement et mise à disposition d'un E-Learning sur ce qu'est la discrimination et comment s'en prémunir . Constitution d'un groupe de travail Ressources Humaines pour favoriser la féminisations des métiers sur les magasins 	<p>Part des femmes dans l'effectif CDI total : 42,16%</p> <p>Indice égalité professionnelle : 78</p>	5/8
Santé et sécurité de nos collaborateurs	Santé, sécurité et bien-être au travail des collaborateurs	<p>Une politique de gestion des risques professionnels Objectif 2024 : diviser par 2 le taux de gravité d'accidents du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> . Une organisation dédiée à la prévention des risques qui s'agrandit et bénéficie de nouvelles compétences. . Un RDV trimestriel dédié à la prévention avec un auto-diagnostic des 30 basiques de la prévention permettant aux sites d'identifier et de conduire des plans d'actions correctifs . Des formations dédiées . Des tests pour sécuriser et faciliter le déchargement des camions 	<p>2 480 personnes formées à la sécurité</p> <p>10 914 heures de formation à la sécurité</p> <p>382 accidents du travail avec arrêt</p> <p>Taux de fréquence : 39,44 Taux de gravité : 1,69</p>	8
Dialogue social	Gestion du climat social	<p>Un dialogue social qui se conduit au niveau national et au niveau local :</p> <ul style="list-style-type: none"> . au niveau national avec un CSEC, des commissions paritaires thématiques et des négociations avec les organisations syndicales représentatives . au niveau local avec 16 CSEE régionaux regroupant chacun une dizaine de magasins 		8

Enjeux	Risques	Politiques et actions	Résultats 20/21	ODD
Atténuation et adaptation au changement climatique	Optimisation de la logistique amont et aval (atténuation du changement climatique)	<p>Une politique pour limiter l'impact carbone de la logistique en cours d'élaboration</p> <p>Des actions à date qui reposent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Le recours à des modes de transport alternatifs à la route pour le post-acheminement maritime . L'optimisation des taux de remplissage des camions au travers d'un suivi hebdomadaire. . Le choix de partenaires engagés sur les sujets RSE. . La reprise du calcul des émissions CO2 liées au transport amont et aval, collaborateurs et clients avec intégration des flux "fournisseurs-direct magasins" absents des précédentes comptabilisations 	<p>41 721 tonnes eq CO2 liées à l'activité de transport amont et aval (hors livraison à domicile et cuisine montées allemandes)</p> <p><u>Transport multimodal post-acheminement maritime :</u> <u>Barge fluviale = 50%, Raif = 35%</u> <u>Route = 15%</u></p>	12
Atténuation et adaptation au changement climatique	Optimisation énergétique des bâtiments (atténuation du changement climatique)	<p>Lancement d'un plan pluriannuel de management de l'énergie.</p> <p>Objectif 2030 : être conforme au décret Tertaire / - 40% de consommation énergétiques</p> <ul style="list-style-type: none"> . Signature d'un partenariat avec le cabinet Greenflex . Communication dédiée aux sites et audits. . Déploiement d'un outil de suivi des consommations énergétiques et de recensement des bonnes pratiques. 	<p>Consommations énergétiques 13 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Electricité 80 676 041 Kwh - Gaz 61 255 507 Kwh <p>Définir l'année de référence servant de base pour les réductions de 40% des consommations énergétiques fait partie des livrables du plan de management de l'énergie et sera communiqué à l'occasion du prochain exercice.</p>	13
Atténuation et adaptation au changement climatique	Adaptation au changement climatique	<p><i>A venir prochainement, le plan d'adaptation au changement climatique comprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> . La cartographie des sites soumis aux catastrophes naturelles. . Des actions de prévention dédiées lorsque nécessaire. 		13
Economie circulaire	Gestion des déchets	<p>Une politique d'économie circulaire à date autour de 4 axes : le recyclage des déchets, la réparabilité des produits, la recyclabilité, et leur réemploi.</p> <p>Objectif : encourager la prolongation de la durée de vie des produits.</p> <p>Objectif 2024 de gestion des déchets produits par l'enseigne : 75% de recyclage</p> <ul style="list-style-type: none"> . 2ème édition du challenge magasin "Trier c'est gagné". . Un accompagnement sur-mesure pour les magasins décrochés. . Des sessions de webinaires sur différentes thématiques déployées. 	<p>Poids des déchets produits sur les sites : 8 841 Tonnes dont poids des déchets valorisés : 4 014 T</p> <p><u>Taux de tri des déchets : 45,4%</u></p>	12
Economie circulaire	Réparabilité des produits	<p>Une politique de service après-vente qui repose sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Un service de réparation internalisé, pour les produits électriques et électroniques accessible à tous, que les produits aient été achetés chez Conforama, ou non. . Des réparations à domicile qui couvrent 100% du territoire national. . Le développement d'un site pour commander des pièces détachées. . La présence de l'indice de réparabilité sur les produits éligibles. 	<p>222 collaborateurs SAVEO dont 169 techniciens itinérants</p> <p>Nb d'interventions SAV pour réparer les produits : 150 488</p> <p>493 références produits comprenant l'indice de réparabilité soit plus de 90% des références éligibles</p>	12
Economie circulaire	Recyclabilité des produits	<p>Une politique pour favoriser la recyclabilité des produits en cours d'élaboration et qui repose notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> . L'élaboration d'un référentiel de critères de recyclabilité en amont de la fabrication, en fonction des typologie de produits. . En aval, la collecte des produits en fin d'usages de nos clients dont certaines collectes en apport volontaire, sans acte d'achat au préalable. . Le don de produits qui peuvent être réutilisés par des associations. <p>Objectif annuel de collecte auprès des clients : 8000 tonnes d'éléments d'ameublement et 10 000 tonnes de produits électriques et électroniques</p>	<p>Poids des déchets collectés auprès des clients : 10 754,6 Tonnes</p> <p><u>5 485 tonnes d'éléments d'ameublement collectés</u> <u>5 262 tonnes d'appareils électriques et électroniques</u></p> <p>3 382 produits donnés aux associations en vue d'un réemploi</p>	12

Enjeux	Risques	Politiques et actions	Résultats 20/21	ODD
Pratiques éthiques des affaires	Respect des droits humains fondamentaux et des libertés fondamentales dans la chaîne d'approvisionnement (discrimination et égalité de traitement, travail forcé et illégal, travail des enfants et liberté d'expression et d'association)	<p>Une politique d'audits des fournisseurs visant à s'assurer du respect des lois et standards afférents et aux droits humains et aux libertés fondamentales.</p> <p>Signature du code de conduite de Conforama par les fournisseurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> · Membre de ICS depuis 2003 (Initiative for Compliance and Sustainability). · Conduite de plans annuels d'audits sociaux et de ré-audits des fournisseurs par un tiers indépendant selon le référentiel ICS et mutualisation des résultats au sein d'ISC (priorisation en Asie et Brésil). · Système d'alerte, procédure et plan d'action correctif en cas de non-conformité. · Conduite de plans annuels d'audits techniques des usines (comprenant également des questions sur la conformité sociale et la sécurité des employés) · Un code de conduite des affaires de Conforama dédiés aux équipes internes comprenant des articles relatifs aux conditions de travail, aux libertés et droits fondamentaux. 	<p>91% des fournisseurs actifs ont signé le code de conduite Conforama</p> <p><u>116 audits sociaux</u> conduits par Conforama et mutualisés</p>	8/5/3/10/17
Pratiques éthiques des affaires	Respect de l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement (rejets, pollution, etc.)	<p>Une politique d'audits des fournisseurs visant à s'assurer du respect de l'environnement.</p> <p>Signature du code de conduite de Conforama par les fournisseurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> · Conduite de plans annuels d'audits et de ré-audits environnementaux des fournisseurs par un tiers indépendant selon le référentiel ICS et mutualisation des résultats au sein d'ISC (priorisation : « wet process », textile). · Système d'alerte, procédure et plan d'action correctif en cas de non-conformité. · Conduite de plans annuels d'audits techniques des usines (comprenant également des questions sur le respect de l'environnement) · Un code de conduite des affaires de Conforama dédiés aux équipes internes comprenant des articles relatifs au respect de l'environnement. 	<p><u>9 audits</u> environnementaux conduits par Conforama (le plan initialement prévu a été fortement impacté par la COVID)</p>	7/12/9/13/17
Pratiques éthiques des affaires	Gestion raisonnée des ressources dans la chaîne d'approvisionnement (bois, coton, etc.)	<p>Une politique bois en cours de refonte qui repose sur un système de traçabilité des bois, le respect des essences protégées et la promotion des bois durables.</p> <ul style="list-style-type: none"> · La politique s'étend à tous les produits qui contiennent du bois et pas seulement ceux concernés par la règlementation RBUE. · Le respect des convention CITES et IUCN sont des pré-requis contrôlés à l'occasion de la qualification des fournisseurs. 		7/12/15
Pratiques éthiques des affaires	Protection des données personnelles des collaborateurs et des clients	<p>Une politique de protection des données personnelles pilotée par un Délégué à la protection des données interne</p> <ul style="list-style-type: none"> · Un process d'amélioration continue. · Une nouvelle plateforme de gestion des consentements cookies sur Conforama.fr. · La conduite d'un audit de conformité RGPD sur le site. · Le déploiement de nouvelles solutions de protection de la messagerie électronique. 	<p>Nombre de personnes formées au RGPD (pas de chiffre communiqué sur cet exercice car les actions de formation et de sensibilisation n'ont pu être normalement réalisées compte tenu du Covid-19)</p>	16
Pratiques éthiques des affaires	Lutte contre la corruption	<p>Une politique de lutte contre la corruption qui repose notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Une cartographie des risques de corruption actualisée sur l'exercice. · Un code de conduite anticorruption diffusé à l'ensemble des collaborateurs. · Un dispositif d'alerte interne en cours d'optimisation · L'évaluation des tiers · Des contrôles · Une formation et une sensibilisation des collaborateurs 	<p>Nombre de personnes formées au RGPD (pas de chiffre communiqué sur cet exercice car les actions de formation et de sensibilisation n'ont pu être normalement réalisées compte tenu du Covid-19)</p>	17/16
Protection des clients	Sécurité des clients	<p>Une politique pour garantir la qualité et l'innocuité des produits vendus par Conforama. Une politique exigeante, s'appuyant sur des réglementations européennes et françaises strictes et des campagnes de tests robustes ainsi que sur un système de remontées d'informations utilisateurs. <u>Objectif annuel</u> : moins de 40 non-conformités produits</p> <ul style="list-style-type: none"> · Des cahiers des charges intégrant les exigences de Conforama (respect des normes européennes et/ou françaises ; réglementations REACH, RBUE, etc.). · Des audits techniques d'usines. · Des contrôles qualité durant toute la phase d'approvisionnement des produits. · Des processus d'isolement des produits en cas de problème qualité détecté en aval. 	<p>154 audits techniques + 15 000 tests lors des phases de qualification et de fabrication des produits</p> <p><u>32 plaintes techniques pour non-conformité, émises vers les fournisseurs</u> <u>3 produits ont fait l'objet d'un arrêt de commercialisation suite à un problème technique</u></p>	3/17

V Nos engagements vis-à-vis de nos collaborateurs

Commercer est avant tout une interaction entre deux personnes. C'est la rencontre entre les envies de nos clients et une solution proposée par nos équipes.

Les collaboratrices et collaborateurs de Conforama constituent donc un capital humain riche et précieux. Grâce à leur force, leur engagement, leur personnalité, leur diversité, ils tissent chaque jour les liens qui nous unissent à nos clients.

Ainsi Conforama a à cœur de leur assurer des conditions de travail décentes et sûres, de leur garantir une égalité de traitement et de créer les conditions favorables à l'épanouissement de chacune et chacun.

Les équipes Conforama

Répartition de l'effectif total au 30 septembre 2021 en individus (CDI et CDD - Hors stagiaires et expatriés) par genre, nature de contrat et statut

	TOTAL FEMMES	Dont Femmes		TOTAL HOMMES	Dont Hommes		EFFECTIF TOTAL	dont TOTAL	
		CDI	CDD		CDI	CDD		CDI	CDD
Cadres	555	549	6	856	853	3	1 411	1 402	9
Agents de maîtrise	144	140	4	121	116	5	265	256	9
Employés	2 137	1 893	244	2 857	2 573	284	4 994	4 466	528
EFFECTIF TOTAL	2 836	2 582	254	3 834	3 542	292	6 670	6 124	546

Répartition de l'effectif total au 30.09.21 selon la structure de qualification en individus (CDI et CDD - Hors stagiaires et expatriés)

	Femmes	Hommes	TOTAL
Cadres	555	856	1411
Agents de maîtrise	144	121	265
Employés	2137	2857	4994
<i>Dont administratifs</i>	180	28	208
<i>Dont caisse et services</i>	896	137	1033
<i>Dont vente</i>	1033	1283	2316
<i>Dont technique</i>	2	304	306
<i>Dont dépôt Livraisons</i>	23	1103	1126
<i>Dont autres</i>	3	2	5

Administratif : siège, réseau, comptabilité

Technique : ébeniste, technicien

Dépôt-Livraison : dépôt magasins, magasiniers, chauffeurs

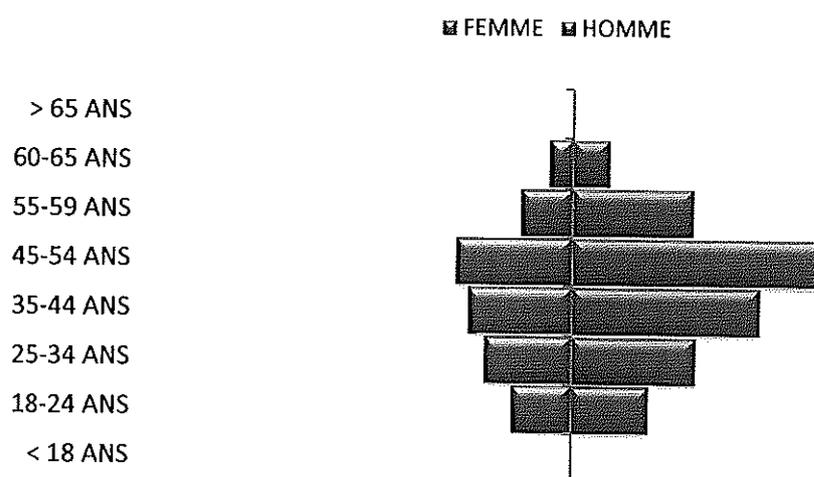
Autres : divers magasin (entretien, gardiennage, décoration)

regroupement effectués sur la base des libellés emploi repère 2009

Ancienneté moyenne et âge moyen des équipes Conforama par genre et statut des collaborateurs inscrits au 30 septembre 2021 (CDI et CDD - Hors stagiaires et expatriés)

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Ancienneté moyenne	Age moyen	Ancienneté moyenne	Age moyen	Ancienneté moyenne	Age moyen
Cadres	14,5	43,6	14,5	45,8	14,5	44,9
Agents de maîtrise	18	46,1	18,4	45,6	18,2	45,9
Employés	12,8	40	14,1	42,4	13,5	41,8
TOTAL	15,1	43,5	15,7	44,6	15,4	44,2

Pyramide des âges des collaborateurs inscrits au 30 septembre 2021



L'attraction et le maintien des talents

La pénurie de compétences sur des métiers en tension, la localisation géographique du siège social, et la fragilisation de l'enseigne sur les dernières années conduisent Conforama à mettre en œuvre une politique attractive et ambitieuse pour attirer et retenir nos talents.

Les années 2019 et 2020 ont toutefois été marquées par la négociation et la mise en œuvre d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi au détriment de nouvelles initiatives de développement et de rétention des talents.

La priorité de Conforama a été d'accompagner au mieux les équipes impactées par ce PSE avec pour priorité de leur permettre un retour vers l'emploi le plus rapidement possible. L'ensemble des équipes RH a donc été mobilisé pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement des collaborateurs tant dans le cadre des départs volontaires que contraints. Cet accompagnement s'est poursuivi sur l'année 2021.

- Engagement en faveur de l'alternance

Dans un contexte de stabilisation de sa situation, Conforama a en revanche tenu, en 2021, à poursuivre sa politique en faveur de l'apprentissage avec l'objectif de recruter des jeunes alternants au-delà du seuil légal de 3%.

- 268 alternants ont été recrutés à fin septembre 2021
- A fin septembre 2021, le taux estimatif d'alternants était de 3,22% soit 263 alternants présents à cette date

Des partenariats ont été mis en place notamment avec l'école IGS (Institut de Gestion Sociale) pour le recrutement d'alternants sur la vente.

Recrutés au niveau bac+2 pour la préparation d'une licence professionnelle ou niveau bac pour la préparation d'un diplôme BTS/DUT, ces alternants se forment au métier de Responsable de Rayon. A l'issue de la formation, ceux qui ont été identifiés comme pouvant assurer un rôle de manager intègrent l'enseigne sur des postes de Responsable de Rayon. Ils entrent alors dans un dispositif dit de « pépinière ». Pendant plusieurs mois, ils complètent leur formation en approfondissant leurs connaissances spécifiques de l'entreprise et en développant leurs compétences managériales. En 2021, 19 alternants ont été recrutés en CDI à l'issue de leur apprentissage.

- Organisation du temps de travail

Pour les collaborateurs non-cadres, la durée du temps de travail est organisée sur la base d'un temps de travail effectif de 35 heures, apprécié à la semaine ou à l'année par l'octroi de journées de réduction du temps de travail.

Par ailleurs, des modalités d'aménagement et d'organisation spécifiques du temps de travail individuelles ou collectives sont mises en place en fonction des périmètres d'activités telles que :

- L'horaire variable individualisé,
- La modulation du temps de travail,
- Le cycle.
-

Pour les collaborateurs cadres, la durée du temps de travail est organisée sur la base d'un temps de travail effectif de 218 jours par an.

Répartition des collaborateurs inscrits au 30 septembre 2021 Temps plein/temps partiel par genre (CDI et CDD - hors stagiaires et expatriés)

	FEMMES	HOMMES	EFFECTIF TOTAL
Temps plein	2 347	3 672	6 019
Temps partiel	489	162	651
EFFECTIF TOTAL	2 836	3 834	6 670

. Embauches, départs et turnover

Nombre d'embauches entre le 1^{er} octobre 2020 et le 30 septembre 2021 par genre et nature de contrat

	FEMMES	HOMMES	TOTAL EMBAUCHES
CDI	291	349	640
CDD	1103	1408	2511
TOTAL EMBAUCHES	1394	1757	3151

Nombre de départs entre le 1^{er} octobre 2020 et le 30 septembre 2021 par genre et nature de contrat

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Cadres	141	234	375
Agents de maîtrise	91	62	153
Employés	1632	2078	3710
TOTAL	1864	2374	4238

Le taux de turn-over sur la période du 01/10/20 – 30/09/2021 s'élève à 17,99%.

Développement et gestion des compétences

Pour faire face notamment aux nouveaux modes de consommation qui induisent des modifications internes avec une digitalisation plus importante de nos outils et processus (de commerce, logistique, ou encore de relation client) Conforama souhaite investir dans le développement des compétences de chacune et chacun afin d'être à l'aise dans son nouveau poste, de se professionnaliser, ou encore de se développer pour assurer les succès individuels et celui de l'entreprise.

- La formation

La politique de formation de Conforama repose sur :

- Des programmes de formation complets sur les familles stratégiques de produits
- Une offre de contenus de plus en plus digitale afin d'être opérationnel rapidement dans tous les domaines : services, outils, process
- Des parcours d'intégration sur-mesure
- Des équipes de formateurs internes

Malgré le contexte sanitaire qui a pesé sur cet exercice, Conforama s'est attachée à poursuivre le déploiement d'une grande partie de ses formations en adaptant parfois les modalités pédagogiques (classes virtuelles, webinars, ...) et en accordant beaucoup d'importance au respect du protocole sanitaire défini avec la Direction de la Prévention des Risques Professionnels.

De nouveaux parcours de formation complets ont été conçus pour accompagner nos familles stratégiques de produits que sont notamment le siège, la literie et la cuisine et ont été déployés prioritairement. Par ailleurs, les parcours d'intégration ont été revisités par métier afin d'accompagner les nouveaux embauchés dans la réussite de leur prise de poste.

L'enseigne a continué d'investir pour développer son offre en digital, essentiel pour accompagner rapidement les équipes dans leurs besoins de connaissance produits, services, ou encore sur les process et outils de l'enseigne. A l'occasion des périodes de confinement, et encore disponibles aujourd'hui, Conforama a souscrit à une offre de formations SKILLEOS qui propose à tous les salariés et leur famille des centaines de parcours professionnalisants portant sur la Bureautique, les langues, le MultiMedia, le Management, la Communication, le Développement personnel, ainsi que de l'accompagnement scolaire pour leurs enfants et ce pour tous les niveaux.

Pour accompagner les évolutions de ceux proches de l'illettrisme mais aussi pour faciliter les échanges, Conforama a mis en place « *Le projet voltaire* » qui propose une solution ludique pour perfectionner son orthographe en s'amusant, à la fois pour nos salariés, mais aussi pour leurs enfants quel que soit leur niveau scolaire grâce à des modules qui s'adaptent à leur rythme d'apprentissage.

Enfin, Conforama accorde de l'importance au déploiement de ses formations par des experts issus du terrain, la direction Formation est également composée d'une équipe de formateurs internes et s'appuie aussi sur des formateurs relais pour différentes thématiques.

4 799 (dont 65 intérimaires/stagiaires) personnes ont bénéficié d'une action de formation pour un total de 33 017 heures soit 6 heures 52 min en moyenne par personne formée, soit 72% des collaborateurs sur la période de référence. L'objectif 2024 est que 100% des collaborateurs bénéficient d'une formation chaque année.

- Zoom sur les parcours d'intégration Cadres / Non-Cadres

Conforama continue de professionnaliser ses parcours d'intégration pour les managers des magasins ainsi que pour les populations non-cadres Caisse / Dépôt et SAV en leur assignant une tutrice ou un tuteur référent dans son domaine de compétences, qui les accompagne durant toute leur période dite de *pépinière* et en leur remettant un livret de suivi.

Les CDD inférieurs à 15 jours et les collaborateurs en intérim disposent également de parcours de formation plus courts.

Les parcours sont mis à disposition sur le site de communication interne et transmis, par le manager, lors de l'intégration.

Les collaborateurs peuvent ainsi accéder à un panel de formations en e-learning ou en e-reading qui facilite leur intégration.

- Les campagnes d'Entretiens individuels

Conforama a mis en place deux rendez-vous annuels permettant aux managers de rencontrer leurs collaborateurs sur deux campagnes d'entretiens annuels.

Le premier rendez-vous répond à l'obligation légale dite de *Bilan à 6 ans* et permet d'échanger avec les collaborateurs sur leur parcours professionnel, les formations, leur souhait de mobilité, d'évolution, le contrat de génération ou encore sur la charge et l'organisation du travail et le droit à la déconnexion.

Le second rendez-vous permet d'échanger sur le bilan de l'année écoulée, l'évaluation globale de la performance des collaborateurs et les attitudes attendues.

Ces échanges qui se veulent riches et constructifs sont bénéfiques au développement de tous et peuvent être encadrés par une formation préalable à la conduite des entretiens. Le taux moyen de réalisations des entretiens sur la période est de 94,8%. L'objectif 2024 est de 100%.

L'égalité de traitement et la promotion de la diversité

Fort de ses plus de 6 600 collaborateurs, et de ses implantations géographiques, Conforama reflète la population française dans toutes ses diversités et s'engage particulièrement pour créer les conditions favorables à l'emploi des personnes en situation de handicap et pour la féminisation de certains de ses métiers.

- L'inclusion des personnes en situation de handicap

Conforama s'engage depuis plusieurs années dans l'inclusion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Son taux d'emploi de travailleurs en situation de handicap

n'a cessé de progresser, dépassant le seuil légal de 6% avec un taux d'emploi de 6,30% au 31 décembre 2020 soit 377 collaborateurs inscrits.

Sur la période considérée Conforama a ouvert les négociations avec les organisations syndicales en vue de la signature d'un 4^{ème} accord, le précédent arrivant à échéance le 31 décembre 2020.

Cet accord s'articulait autour des 4 axes suivants :

- Information, communication, formation et sensibilisation
- Maintien dans l'emploi
- Recrutement
- Recours au secteur protégé et adapté

La négociation s'est soldée par un désaccord. Conforama a néanmoins continué à déployer une politique handicap et poursuivi ses actions à destination des travailleurs en situation de handicap.

Conforama a continué à renforcer sa politique d'inclusion au travers de sa Mission Handicap, en nouant des partenariats avec Cap Emploi et l'Agefiph pour les recrutements et les maintiens dans l'emploi.

Ainsi sur la période considérée :

- 6 collaborateurs ont été recrutés,
- 3 collaborateurs ont été accompagnés à la suite d'une inaptitude,
- 11 collaborateurs ont bénéficié d'un aménagement de poste.
-

Concernant les aménagements de poste, la Mission Handicap a mis en place une procédure afin de gérer les demandes dans les meilleurs délais.

Afin d'accompagner la Mission Handicap dans ses missions, Conforama a investi dans un outil de pilotage afin de suivre notamment ses principaux indicateurs (effectifs d'assujettissement, coûts et dépenses...).

Une campagne de communication a été lancée avec notamment l'envoi d'un livret handicap à l'ensemble des collaborateurs en début d'année 2021.

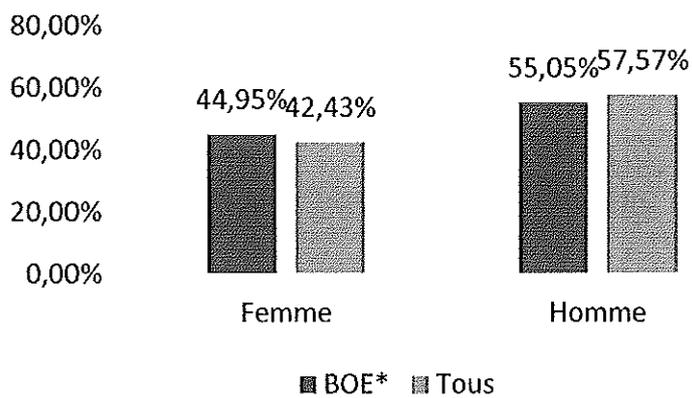
La Mission Handicap poursuit ses actions de sensibilisation auprès de l'ensemble des acteurs de l'entreprise, au travers notamment de jeux et de e-learning, tout au long de l'année.

Initialement composée d'une référente handicap nationale, la Mission Handicap s'appuyait sur 4 membres permanents, nommés par les organisations syndicales, qui composaient la Commission paritaire de l'accord ainsi que sur un réseau de référents handicap locaux présents au sein des établissements.

Depuis la fin de l'accord, la Mission Handicap est désormais composée d'une référente handicap nationale qui s'appuie sur les différents acteurs suivants : les référents handicap locaux, les RRH, les différents services et directions transverses (communication, formation, recrutement, SIRH, ...). Un groupe de travail sur la thématique du handicap a été mis en place en 2021 afin de faciliter la mise en œuvre des actions liées handicap.

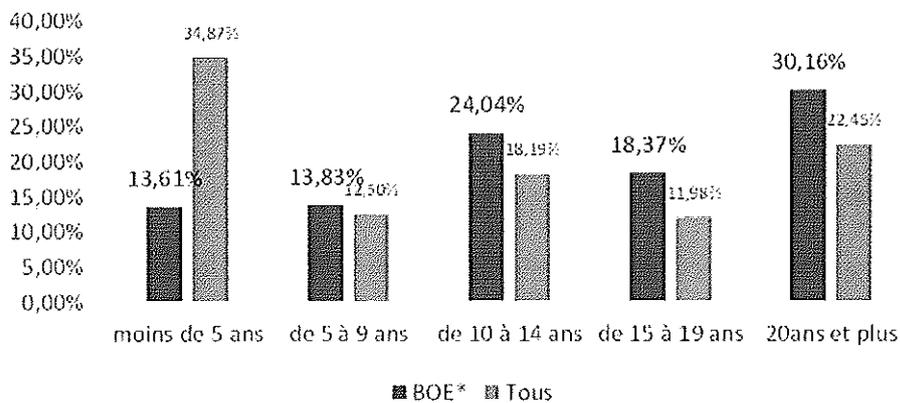
La répartition des personnes en situation de handicap reflète celle de l'effectif global de Conforama. Les salariés en situation de handicap sont présents dans toutes les catégories de tranches d'âge, d'ancienneté et d'emploi.

Répartition par genre des bénéficiaires de l'obligation d'emploi

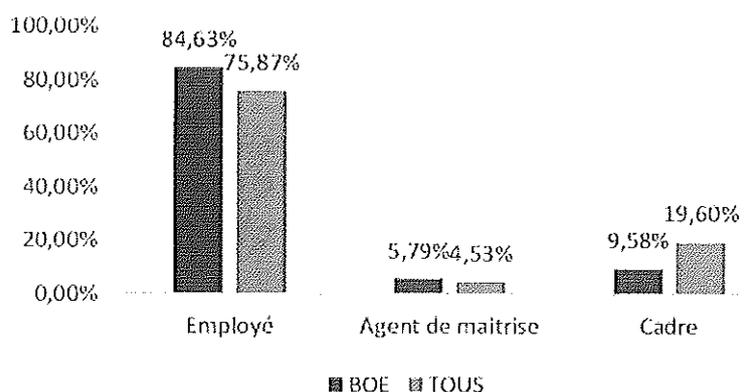


(*) Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi

Répartition par ancienneté des bénéficiaires de l'obligation d'emploi



Répartition par statut des bénéficiaires de l'obligation d'emploi



L'égalité professionnelle chez Conforama

La répartition par genre de l'effectif de Conforama révèle un déséquilibre au niveau national et accru sur certains métiers (22 femmes directrices de magasins sur 163). En juin 2021, Conforama a donc constitué un groupe de travail composés de Responsables Ressources Humaines pour féminiser les métiers des magasins, et a développé un module de e-learning visant à promouvoir l'égalité professionnelle et se prémunir de tout actes de discrimination.

Par ailleurs, d'ici 2024, Conforama s'est engagée dans le cadre de sa politique d'inclusion à faire progresser son indice égalité professionnelle et le porter à 90. L'indice est actuellement de 78, à la suite de la mise en œuvre de plans d'action correctifs. Conforama a également constitué un groupe de travail

Afin de respecter le cadre légal inscrit dans les articles 104 et 105 de la Loi Avenir Professionnel n°2018-771 du 5 septembre 2018 visant à remédier aux écarts de rémunérations, Conforama a travaillé sur les méthodes et process appliqués en interne.

- Part des femmes dans l'effectif total : 42,16% sur l'effectif CDI au 30 septembre 2021
- 10% de femmes dans les 10 plus hauts salaires : au 30 septembre 2021, 1 femme se trouve parmi les 10 plus hautes rémunérations.
- Part des femmes au Comex : 12,5%

Zoom sur les promotions internes

Filière après promotions	Femmes	Hommes	TOTAL
Administratifs	13	5	18
Caisse et services	1	1	2
Vente	2	19	21
Technique	0	9	9
Dépôt Livraisons	25	28	53
Autres	0	0	0
TOTAL	41	62	103

La santé, la sécurité, le bien-être au travail

Conforama est conscient qu'en matière de responsabilité sociale, notamment en termes de bien-être au travail, la maîtrise des risques professionnels à tous les niveaux de décisions et dans tous les lieux d'exploitations est essentielle.

Conforama a pris en compte les enjeux de la gestion des risques professionnels en mettant en place une structure d'accompagnement des managers dans le cadre de l'exercice de leur mission.

Cette structure s'étoffe peu à peu avec l'arrivée, en juin 2021, d'un nouveau chargé de santé et sécurité au travail sur la partie Nord-est permettant ainsi une couverture de plus de 60% des établissements, et d'un référent national en prévention des risques techniques.

L'année 2020-2021 aura été également marquée par la gestion de la crise sanitaire liée au COVID 19. L'enseigne Conforama a pris toutes les mesures nécessaires pour permettre une gestion efficiente et durable de cette crise. Ses collaborateurs ont disposé des équipements de protection (Masques, Gel hydroalcoolique, écrans, etc.). Conforama a pris des mesures organisationnelles (notamment avec la mise en place de la stratégie « no contact ») et de nettoyage, permettant ainsi d'assurer la continuité de service et la sécurité des collaborateurs et des clients.

Conforama dispose d'une politique de prévention des risques qui repose sur :

- La refonte du document unique d'évaluation des risques professionnels initiée sur la fin du premier semestre 2021, et une pleine application sur le prochain exercice, permettant ainsi à l'ensemble des sites d'avoir un outil de gestion des risques plus pertinent.
- La poursuite des formations liées à la sécurité tant sur le plan des formations obligatoires que sur celles liées au management, notamment pour les directeurs de magasin et les responsables de dépôt.
- La réalisation des points trimestriels, assurés par la Direction de chacun de nos magasins, par l'usage de notre outil des « 30 incontournables de la Prévention », afin de s'assurer du maintien permanent des conditions d'accueil et de sécurité vis-à-vis de nos collaborateurs, et la réalisation des actions correctives nécessaires.
- Le référencement de nouveaux outils d'aide à la manutention à destination des magasiniers, ainsi que de nouveaux équipements de protection individuelle.
- La réflexion sur l'aide au déchargement des camions afin de limiter les risques d'accidents du travail.

Zoom sur les formations à la sécurité

Sur l'exercice fiscal 2020-2021, 2480 personnes ont bénéficié d'une action de formation sécurité (dont 7 intérimaires/ stagiaires) pour un total de 10 914 heures soit 4 heures 25 min en moyenne par personne formée.

Absentéisme :

	TOTAL
Nombre de journées d'absences (jours ouvrés)	275726
<i>Dont maladie</i>	134211
<i>Dont accidents du travail</i>	16438
<i>Dont accidents de trajet</i>	1920
<i>Dont maternité/paternité/adoption</i>	8993
<i>Dont congés autorisés (*)</i>	3972
<i>Dont autres causes (**)</i>	110192

(*) congés autorisés : évènements familiaux, congés spéciaux, journée citoyenne, dispense d'activité payée

(**) autres causes : grève, mise à pied, recherche d'emploi, CIF, formations, pompier volontaire, activité partielle, etc...

Nombre de journées d'absences (jours ouvrés)	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Accident de trajet	878	1042	1920
Accident du travail	5510	10928	16438
Maladie	60912	73299	134211
TOTAL	67300	85269	152569

- Nombre d'accidents du travail avec arrêt : 382
- Nombre de journées perdues pour accident du travail (en jours ouvrés) : 16 438
- Nombre de maladies professionnelles déclarées à la sécurité sociale : 31
- Taux de Fréquence des accidents du travail : 39,44
- Taux de Gravité des accidents du travail : 1,69. L'objectif de Conforama est de réduire de moitié le taux de gravité d'ici 2024, par rapport à 2019.

Le dialogue social

Le dialogue social s'organise à tous les niveaux de l'entreprise :

Au niveau national avec un CSEC et des commissions

L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire, l'arrivée d'Olivier Baraille comme nouveau PDG de Conforama et une nouvelle ambition posée pour l'entreprise. De nombreuses réunions du CSEC se sont tenues et les débats ont été principalement centrés sur la gestion de la crise sanitaire, ses impacts et l'évolution de l'organisation de l'entreprise, au regard notamment du rachat récent par Mobilux.

De nombreux projets ont été présentés au CSEC afin d'accompagner le business, tout en tenant compte de l'environnement lié à la crise sanitaire : l'omnicanalité, le nouveau plan de distribution au départ des plates formes logistiques, le redécoupage des régions commerciales, le recours à l'activité partielle en lien avec la fermeture de nos magasins et la position de l'Autorité De La Concurrence au terme de la phase 1 de l'opération de concentration Conforama-Mobilux. Dans le cadre de ces projets à fort enjeux, le CSEC a sollicité le recours à plusieurs reprises à un cabinet d'experts tout au long de l'année 2021.

Au niveau national avec les organisations syndicales représentatives

Au sein de l'entreprise, plusieurs sujets de négociation ont rythmé le calendrier social : la BDES, la mise en place, les moyens et le fonctionnement du CSEC, les frais de santé, et la prévoyance Cadre, l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, la rémunération, le temps de travail et le partage de la valeur ajoutée, la poursuite des mandats des représentants du personnel en lien avec le nouveau découpage des régions

commerciales, le don de jours de réduction du temps de travail au bénéfice des collaboratrices et collaborateurs qui ont besoin de s'absenter, sans perte de rémunération, pour rester auprès de leurs proches dans le cadre d'une maladie ou d'une hospitalisation.

Les commissions de suivi des accords se sont également tenues avec les organisations syndicales, afin de s'assurer de leur déploiement : le PSE, les accords 35 h, la classification, l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, le droit syndical.

Au niveau local

Le dialogue social s'organise aussi au niveau régional avec les CSEE et au niveau de chaque unité avec les représentants de proximités, pour lesquels l'entreprise octroie des moyens de fonctionnement dans le cadre d'un accord.

VI Nos engagements pour réduire l'impact environnemental de nos activités

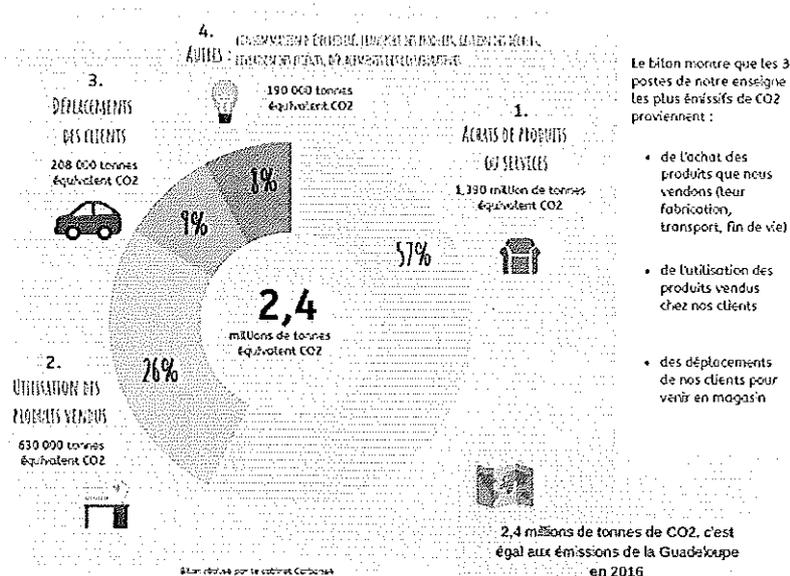
De part la nature de son activité de distributeur, Conforama achète des produits et des services auprès d'industriels de l'équipement de la maison pour les vendre dans son réseau de magasins ainsi que et sur son site marchand. Or ce sont les produits et services achetés et revendus aux clients qui ont le plus d'impacts dans le bilan carbone de Conforama, ainsi que leur utilisation, devant les consommations d'énergie, les déchets, le transport des marchandises ou encore les déplacements des équipes ou les déplacements des clients pour se rendre en magasin.

Cette analyse a donné lieu à de premiers travaux :

- De sensibilisation des équipes commerciales et marketing à l'analyse du cycle de vie des produits par famille au travers d'ateliers qui se sont déroulés en juillet et décembre 2019.
- De rédaction d'un référentiel pour la fabrication des produits meublant, textiles, électriques et électroniques, qui tient compte des principes des analyses du cycle de vie des produits et qui met en avant des critères de responsabilité environnementale et sociétale pour chacune des familles de produits. Ces critères sont assortis de preuves qui reposent notamment sur des certifications, des normes et des tests techniques.

Cette sensibilisation et cette base documentaire permettront de développer, et de répondre aux engagements concernant la réduction de l'impact des activités de Conforama sur le changement climatique et la biodiversité. Ils permettront à l'entreprise de proposer des produits et services responsables, durables, accessibles à tous, dans le cadre d'une économie circulaire. Ces engagements et objectifs seront développés à l'occasion de la prochaine déclaration.

Bilan carbone 2018 (1^{er} octobre 2017/30 septembre 2018) scopes 1,2 et 3 réalisé par Carbone4 - actualisation en cours, publication à l'occasion de la prochaine déclaration.



L'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques

- L'optimisation de la logistique amont et aval

Conforama a pour objectif de limiter l'impact du transport en amont comme en aval dans le cadre de sa nouvelle stratégie RSE, qu'il s'agisse du transport :

- des matières premières
- des produits
- des collaborateurs
- des clients

L'entreprise a d'ores et déjà mis en place un certain nombre de mesures destinées à limiter son impact carbone, parmi lesquelles :

- le recours à des modes de transports alternatifs à la route à chaque fois que cela est possible,
- l'optimisation des taux de remplissage des unités de transports au travers d'un suivi hebdomadaire,
- la contractualisation avec des prestataires engagés dans des démarches environnementales ambitieuses.

Ces points seront présentés en détail à l'occasion de la prochaine déclaration.

Zoom sur les flux de transport des produits Conforama

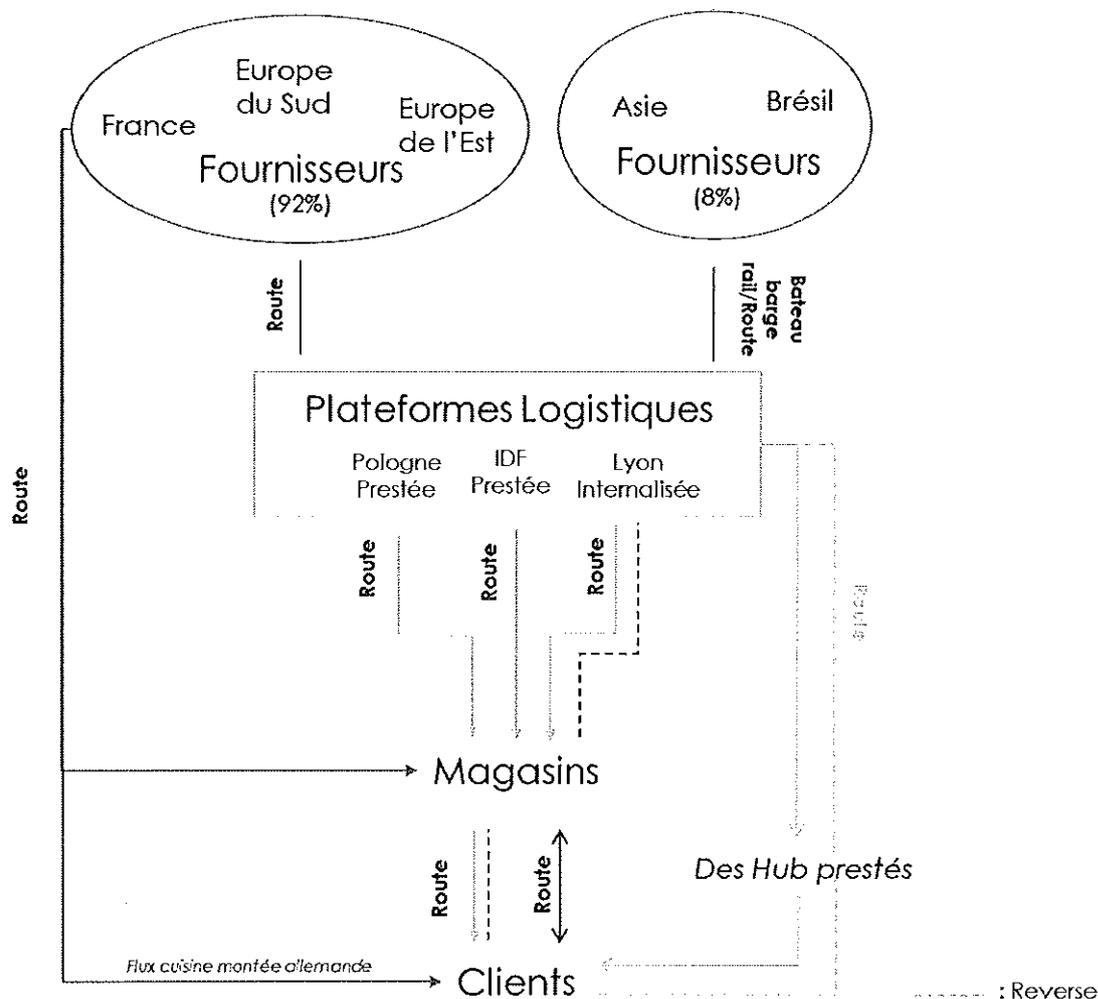
Il existe 3 grands flux principaux :

- Des fournisseurs implantés en France, Europe du Sud, Europe de l'Est, Asie et Brésil vers 3 plateformes logistiques (Pologne et Ile de France prestées)
- Des 3 plateformes logistiques vers les magasins
- Des magasins vers les clients

Des flux complémentaires minoritaires :

- Des fournisseurs directement vers les magasins
- Des plateformes logistiques vers les clients
- D'un fournisseur vers les clients

Il existe également à la marge des flux de reverse logistique pour les retours clients, SAV, ou encore la collecte de palettes chevalets.



Zoom sur l'acheminement des produits en provenance du Grand Import (Asie et Brésil)

Concernant les modes de transport alternatifs à la route sur la partie amont, Conforama a recours à la barge fluviale pour acheminer les marchandises en provenance du grand import depuis les ports de Fos-sur-Mer, Dunkerque et Le Havre. Les barges empruntent les fleuves pour arriver à 20 ou 30 kilomètres des deux plateformes logistiques situées à Tourman en Ile de France (77) et Saint Georges d'Espéranche en Isère (38).

L'année écoulée a été chahutée par la COVID19, avec pour conséquence de bouleverser les flux pour garantir les approvisionnements : 50% des marchandises en provenance du «Grand Import» ont emprunté la barge fluviale, 35% le rail et 15% la route.

Conforama agit également pour limiter son impact carbone lié au transport au-delà des seules marchandises. Cela implique ainsi la mise en place d'initiatives destinées aux collaborateurs dans le cadre de leurs fonctions - voitures de fonctions, et flotte SAV - et aux clients, via le prêt de camionnettes pour acheminer leurs produits jusqu'à leur domicile.

Emissions totales en eq.CO2 de l'activité transport amont et aval (hors livraison à domicile et cuisines allemandes)

Emissions de eq.CO2 sur la période de référence en tonnes, des flux en provenance des fournisseurs de l'Europe de l'Est vers les 3 plateformes logistiques, puis vers les magasins	9 835 tonnes
Emissions de eq.CO2 sur la période de référence en tonnes, des flux des fournisseurs portugais vers les magasins	2 501 tonnes
Emissions de CO2 sur la période de référence en tonnes, des flux des 2 plateformes logistiques nationales vers les magasins, par mode de transport	14 779 tonnes
<i>Dont route</i>	<i>14 525 tonnes</i>
<i>Dont rail/route</i>	<i>148 tonnes</i>
<i>Dont mer/route</i>	<i>106 tonnes</i>
Emissions de CO2 sur la période de référence en tonnes, des flux du Grand Import (des fournisseurs aux 2 plateformes nationales) par mode de transport	10 906 tonnes
<i>Dont bateau (mer)</i>	<i>7 692 tonnes</i>
<i>Dont barge (fluviale)</i>	<i>1 984 tonnes</i>
<i>Dont rail</i>	<i>665 tonnes</i>
<i>dont route</i>	<i>565 tonnes</i>
Emissions en eq.CO2 sur la période de référence en tonnes, de la flotte de véhicules Conforama (SAV, location de camionnettes aux clients, véhicules de fonction)	3 700 tonnes

EMISSIONS TOTALES EN EQ.CO2 **41 721 tonnes**

Les émissions de GES sur le volet transport sont issues de l'outil de reporting développé par le cabinet Sighthness selon les critères et conditions de la méthodologie GLEC (Global Logistics Emissions Council).

- L'optimisation énergétique des bâtiments

Après plusieurs décennies d'activités, les bâtiments de nos sites sont vieillissants. Leur potentiel d'optimisation énergétique est donc important. La campagne d'audit énergétique menée fin 2020/début 2021 sur un échantillon de 13 magasins a mis en avant les poids prédominants de deux usages : le CVC (Chauffage, Ventilation et la Climatisation) ainsi que l'éclairage.

Conscient de son impact et de ses émissions et déterminé à renforcer l'optimisation énergétique des bâtiments, Conforama a lancé, en juin 2021, un plan de management de l'énergie en partenariat avec le cabinet Greenflex pour réduire son empreinte énergétique. Ce plan couvre l'ensemble des magasins hors franchisés.

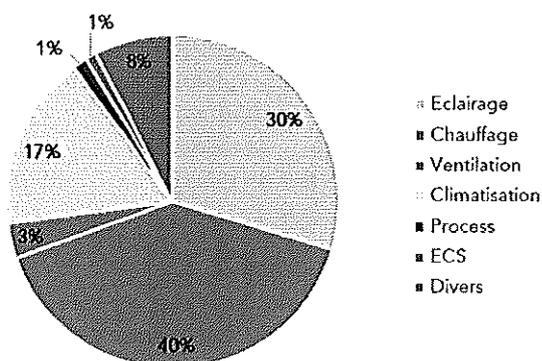
L'objectif, dans un premier temps, est d'être conforme au décret Tertiaire avec une baisse de nos consommations énergétiques de 40% d'ici 2030.

Dans cette perspective, un comité de pilotage « énergie » a été créé. Il est composé de la direction des Travaux et Maintenance, de la Finance, des achats indirects, du département RSE et d'une directrice et d'un directeur de Magasin. Animé mensuellement, il suit les actions d'amélioration qui ont été identifiées par Greenflex et qui sont conduites avec les mainteneurs des bâtiments Conforama. Les économies réalisées sont ainsi régulièrement évaluées.

Par ailleurs, un outil dédié au pilotage des consommations d'énergie mis à la disposition des sites leur permet de suivre leurs consommations, d'agir sur les anomalies détectées, d'informer les équipes en interne et d'actionner les leviers d'amélioration identifiés à l'aide d'une base de données qui rassemble les bonnes pratiques en la matière telles que la programmation des jours fériés dans la GTC ou encore d'installer des déstratificateurs d'air.

Le plan d'optimisation énergétique intègrera également le recours aux énergies renouvelables. Ce point sera détaillé à l'occasion de la prochaine déclaration.

Répartition des consommations d'énergie par usage :



Données Greenflex suite au bilan énergétique 2021 –échantillon de 13 magasins

Deux types d'énergies sont utilisées dans le réseau ; l'électricité et le gaz, avec les consommations suivantes pour l'année de référence (1^{er} octobre 2020/30 septembre 2021) :

Consommations énergétiques en Kwh par type d'énergie utilisée dans les opérations Conforama :

Consommation d'électricité	80 676 041 Kwh
Consommation de gaz	61 255 507 Kwh

- L'adaptation au changement climatique

La Direction de la Prévention des risques de Conforama mène par ailleurs un projet dont l'objectif est de permettre aux sites de s'adapter au maximum au changement climatique.

Ce projet a pour objectif de :

- Cartographier les implantations soumises aux catastrophes naturelles en s'appuyant sur des bases de données externes et en capitalisant sur les retours d'expériences des sinistres de cause naturelle ;
- Définir des actions de prévention dédiées lorsque nécessaire.

La gestion des déchets

Pour répondre aux obligations de la loi AGEC et de répondre aux nouvelles attentes des clients concernant les produits de seconde main, Conforama a choisi d'appréhender l'économie circulaire autour de 4 axes : La gestion des déchets et leur recyclage, la réparabilité, la recyclabilité de produits et leur réemploi, encourageant autant que possible la prolongation de la durée de vie des produits.

. La gestion des déchets en vue du recyclage

Dans le cadre de son activité, Conforama distingue deux types de flux de déchets :

- les déchets produits directement sur les sites : principalement des emballages et des palettes
- les déchets récupérés auprès des clients : anciens meubles et appareils électriques et électroniques, ampoules, piles et batterie...

. Les déchets produits sur les sites

Depuis 2018, Conforama a renforcé ses pratiques de tri en établissant un plan d'actions pour l'ensemble de ses sites en propre (siège, magasins intégrés, plateforme de St-Georges d'Espéranche, et centre SAVEO). L'objectif est d'augmenter la part de valorisation des déchets produits sur site, Conforama ciblant un taux de tri de 75% d'ici 2024.

De nombreuses actions ont été menées comme la sélection d'un nouveau partenaire pour accompagner les magasins au quotidien, un chef de marché dédié, des sessions de webinars thématiques, des échanges avec nos prestataires de livraison, un outil de pilotage et de suivi de la performance et un challenge annuel pour mobiliser davantage les équipes en interne.

Les résultats sont positifs. Ainsi 100% des magasins sont entrés dans la démarche de tri sur la période considérée au travers de la dotation de matériels de tri, de formation ou encore d'un accompagnement spécifique. Ainsi le taux de tri de déchets produits sur site est passé de 24% à 45,4% en trois ans avec un potentiel d'amélioration encore important.

Poids des déchets générés sur les sites :

Déchets Industriels Baux (DIB)	Déchets valorisés	TOTAL déchets
4 827 tonnes	4 014 tonnes (*)	8 841 tonnes

(*) dont 1,737 tonnes de biodéchets (siège social concerné uniquement)

Soit un taux de tri des déchets générés sur les sites de : 45,4%

Zoom sur les poids des déchets générés sur sites par typologie :

Cartons	2 060 tonnes
PE	138 tonnes
Papier et catalogues	187 tonnes
Archive	17 tonnes
PSE	97 tonnes
Bois A	780 tonnes
Bois B	639 tonnes
Palettes	81 tonnes
Métaux	12 tonnes

D'autres déchets sont triés comme les palettes chevalets des magasins qui sont réemployées sur les plateformes de saint Georges d'Espéranche et de Tournan via un flux de reverse logistique.

Conforama poursuit ses actions en faveur du recyclage en formant de façon continue les équipes afin de préserver la qualité des matières triées, et en discutant en amont avec les fournisseurs pour favoriser la diminution des emballages non recyclables.

Des projets autour de l'économie circulaire sont également à l'étude pour gérer le déchet en amont de la solution de recyclage.

La réparabilité des produits

Conforama propose à ses clients des services de réparation, qui sont soit inclus dans le cadre des garanties soit facturés lorsque les appareils ne sont plus couverts par les garanties. Ces services de réparation sont accessibles à tous, que les produits aient été achetés chez Conforama, ou non.

Pour cela, Conforama dispose de son propre service de réparation interne nommé SAVEO. Celui-ci repose sur une équipe de 222 collaboratrices et collaborateurs, dont 169 techniciens itinérants répartis sur 6 antennes régionales afin de couvrir l'ensemble du territoire français.

Les prises en charge peuvent se faire soit par téléphone avec la conduite de diagnostics de premiers niveaux réalisés par les équipes SAVEO de Compiègne et de Lognes, soit au comptoir SAV des magasins.

SAVEO répare le gros électroménager à domicile ou encore le moyen électroménager comme les tables de cuisson et les micro-ondes en atelier à Compiègne. Conforama a en revanche recours à un prestataire externe pour les téléviseurs.

Conformément à la législation AGEC, Conforama a conduit, sur la période de référence, des ateliers métiers pour identifier les besoins en matière de réparabilité et sélectionner le prestataire adéquat. L'objectif étant de proposer et commander les pièces détachées pour favoriser l'autoréparation des produits commercialisés. Le site web de commande et de paiement de ces pièces détachées sera opérationnel début 2022.

Toujours dans le cadre de la loi AGEC, Conforama affiche l'indice de réparabilité sur les lave-linges hublot, les téléviseurs, les ordinateurs portables et les smartphones des constructeurs. C'est ainsi 493 références produits qui ont pu bénéficier de cet indice depuis le 1^{er} mars 2021. En parallèle, Conforama procède aux calculs de l'indice de ses produits sous marques propres GRANDIN, SABA et FAR.

La recyclabilité des produits

Conforama a mis en place un référentiel de critères de responsabilité pour penser la recyclabilité des produits, dès leur phase de conception. Ce référentiel, construit en partenariat avec la Coopérative Mû, analyse la recyclabilité des produits au travers de la revalorisation des matériaux qu'ils contiennent mais aussi de l'identification d'éventuels perturbateurs de recyclage, en vue de leur suppression. Par exemple :

- Pour le meuble rembourré ; l'absence de pièces de couleur noire collée à un autre matériau
- Pour la literie ; l'absence de pièces métalliques liées au coutil (ou « points durs »)
- Pour les produits d'électroménager ; la séparabilité des pièces plastiques et des pièces métalliques
- Pour les produits textiles ; le plafond de trois matières différentes pour la composition d'un produit

Ce référentiel servira dans les prochains travaux aux côtés de la direction commerciale, pour proposer aux clients Conforama une offre de produits plus responsables.

. La collecte des anciens produits auprès des clients pour recycler et/ou valoriser

Dans le cadre de la Responsabilité Elargie du Producteur (REP), Conforama collecte, au-delà de l'obligation légale sur la période, les anciens produits de ses clients : meubles, literie et électroménager. Ces produits sont remis aux éco-organismes Eco-mobilier et Ecosystem qui dépolluent et recyclent ces produits pour le compte de Conforama.

Au cours de l'exercice :

- 5 485 tonnes de meubles et literies ont été collectées dans les magasins par les équipes en dépôt et par les prestataires de livraison. Des meubles et literies ont également pu être redirigés directement en déchetterie professionnelle en partenariat avec Eco-mobilier.

- 5 262 tonnes d'appareils électriques et électroniques ont été remis à Ecosystem.

L'objectif de l'enseigne est de collecter 8 000 tonnes de meubles et 10 000 tonnes d'appareils électroménagers et électro-loisirs chaque année dans les magasins.

En complément, les magasins mettent à disposition des clients un meuble de collecte dans les halls d'accueil ou SAV des magasins, leur permettant, sans obligation d'achat, de rapporter : des piles, des batteries, des cartouches d'encre, des ampoules basses consommation et néons ou encore du petit électroménager.

Poids des déchets collectés auprès des clients en tonnes par typologie :

Volumes de déchets collectés sur l'exercice	DEA	DEE	Piles	Ampoules	TOTAL COLLECTES (*)
	5 484,7 tonnes	5 261,8 tonnes	4,5 tonnes	3,6 tonnes	10 754,6 tonnes

(*) Auxquels s'ajoutent les kg de cartouches collectées sur l'année civile 2020 : 551 Kg

En agrégeant les volumes de déchets collectés auprès des clients, à ceux produits sur sites Conforama ce sont ainsi 19 596 tonnes de déchets ont été conduits dans les filières de recyclage ou de valorisation énergétique sur la période considérée et donne un taux de tri global de l'enseigne à 79,5%.

. Le réemploi

Depuis plusieurs années Conforama noue des partenariats avec des associations pour privilégier des solutions de réemploi et ne pas avoir à mettre au rebus des produits qui peuvent être réemployés, qu'ils aient été abîmés à l'occasion de manipulations, qu'ils aient été des produits d'exposition, ou encore qu'ils soient devenus hors gamme.

Sur la période, 3 382 produits ont été donnés aux associations ARILE, AURORE et plusieurs communautés Emmaüs en vue d'un réemploi en foyer d'accueil, d'équipement de familles ou de revente dans leur réseau d'insertion.

VII. Nos engagements pour une pratique éthique des affaires

Le respect des droits humains et des libertés fondamentales dans la chaîne d'approvisionnement

L'activité de distribution de Conforama fait de la fonction Achat, une fonction principale dans la chaîne de valeur. Conforama a ainsi pour engagement d'intégrer des critères de responsabilité sociale et environnementale dans la sélection et le suivi de ses fournisseurs. A cet effet, Conforama a déployé un processus d'évaluation et d'audit des fournisseurs, sur les risques sociaux et environnementaux.

Conforama s'emploie à s'assurer que ses fournisseurs respectent les lois et standards afférents aux droits humains et aux libertés fondamentales.

Ses actions reposent sur 3 dispositifs :

- La conduite d'audits sociaux chez les fournisseurs
- Le code de conduite de Conforama
- L'audit technique

- La conduite d'audits sociaux chez les fournisseurs

Conforama réalise des audits sociaux chez les fournisseurs avec une priorisation des fournisseurs d'Asie et du Brésil. Le plan d'audit est établi à partir d'une cartographie des risques réalisée en interne.

Depuis 2003, Conforama est membre de l'ICS (Initiative for Compliance and Sustainability), aux côtés de grandes enseignes de la distribution française. L'ICS a pour objectifs :

- de mettre à disposition un référentiel éthique, une méthodologie d'audit et des outils communs au sein de ses adhérents
- de mutualiser les résultats des audits, les bonnes pratiques et mettre en place des actions conjointes pour faire progresser les usines des fournisseurs
- de faire évoluer le référentiel et les missions en participant aux groupes de travail pilotés par l'ICS
- de s'inscrire dans des programmes de l'ONU pour favoriser la traçabilité des chaînes d'approvisionnement et les conditions de travail chez les fournisseurs
- de disposer d'une veille et d'une base de donnée très conséquente avec l'envoi éventuel d'alertes et ainsi permettre une mise à jour régulière de notre cartographie des risques, et prendre les mesures qui s'imposent

L'audit ICS mesure la performance de l'usine par une notation qui traduit la conformité de ses pratiques et la criticité des non-conformités identifiées. Les audits sociaux couvrent les principales conventions et recommandations de l'OIT et les réglementations locales de chaque pays à travers un référentiel structuré en 8 parties :

- travail des enfants
- travail forcé
- discrimination
- pratiques disciplinaires
- liberté d'association
- heures de travail
- salaires et rémunérations
- santé et sécurité

Les audits sociaux à proprement dits, sont tous réalisés par un prestataire externe mondialement connu et accrédités par ICS. Dans le cadre d'un plan d'amélioration continue

avec nos fournisseurs, les plans d'actions mis en place à la suite d'audits sont suivis par les équipes Qualité interne.

Le process relatif aux audits sociaux, et l'arbre de décision associé figurent dans les procédures internes de la direction de la Qualité.

Le système d'alerte qui a été mis en place entre l'auditeur et Conforama permet une grande réactivité en cas de non-conformité majeure (48 heures). Chaque alerte donne lieu à un plan d'action immédiat avec le fournisseur pour traiter la non-conformité. Ce plan d'action peut mener au déréférencement du fournisseur : sur l'exercice Conforama n'a pas eu à procéder à un déréférencement sur ces motifs.

Conforama diligente également des ré-audits. Leur fréquence est liée à la note obtenue à l'occasion de l'audit initial et concerne tous les fournisseurs actifs basés en Asie et au Brésil. Ces fournisseurs sont audités au minimum tous les 3 ans (fréquence applicable à ceux ayant obtenus une très bonne note).

Pour l'année fiscale 2020-2021, 116 rapports d'audits ont été reçus par notre enseigne pour une moyenne habituelle de 130 rapports, impliquant la création d'autant de plan d'actions correctifs avec nos fournisseurs. Une vingtaine d'audits ont dû être décalés sur 2022 en raison de la situation sanitaire de certaines régions du monde, lié au Covid-19, ce qui a perturbé le planning prévisionnel d'audits.

100% des audits ont donné lieu à un plan d'action correctif.

Les fournisseurs encore actifs de grade D ou E en 2020-2021 (les plus mauvais scores) seront ré-audités lors de l'exercice fiscal 2021-2022, conformément à notre procédure.

- Le code de conduite de Conforama

Il est envoyé à tous les fournisseurs pour engagement et signature. Il est le document de référence pour maîtriser les impacts sociaux et environnementaux durant la chaîne d'approvisionnement, et est basé sur le respect des conventions internationales. 91% des fournisseurs actifs ont signé le code de Conduite Conforama sur la période de référence.

- L'audit technique

Il est effectué chez tout nouveau fournisseur, et préalable à tout achat de marchandises. Il intègre avant sa qualification des questions relatives à la conformité sociale et à la sécurité des employés.

Le respect de l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement textile

Au-delà des droits humains, Conforama s'emploie à promouvoir des pratiques commerciales soucieuses de l'environnement, avec des standards sévères liés aux rejets, à la pollution et à la gestion des déchets au sein de la chaîne de production.

Outre la signature du code de conduite par les fournisseurs actifs, Conforama réalise des audits environnementaux chez les fournisseurs de textile (linge de lit et textile de décoration) avec une priorisation sur les fournisseurs asiatiques. Ceci est le résultat d'une cartographie des risques réalisée en interne, croisant d'une part les zones à risque et d'autre part les matières premières à risque utilisées dans la fabrication de produits.

Le process relatif aux audits environnementaux et l'arbre de décision associé figurent dans la procédure interne de la direction qualité.

Depuis 2019, Conforama utilise pour ses audits environnementaux, les outils, référentiels et bonnes pratiques d'ICS (Initiative for Compliance and Sustainability) et s'appuie sur une mutualisation des résultats des autres adhérents. L'audit environnemental ICS est un audit dédié, différent de l'audit social, qui mesure la performance de l'usine par une notation traduisant la conformité de ses pratiques et la criticité des non-conformités identifiées. Le référentiel ICS a été bâti par des prestataires mondialement connus dans le domaine de l'environnement.

Les audits environnementaux à proprement dits sont, comme les audits sociaux, tous réalisés par un prestataire externe mondialement connu et accrédité par ICS, sur les produits textile (linge de lit et textile de décoration). Dans le cadre d'un plan d'amélioration continue avec les fournisseurs, les plans d'actions pris à la suite d'audits sont suivis par ce même prestataire ayant réalisé l'audit

La fréquence des ré-audits est liée à la note obtenue durant l'audit et concerne tous les fournisseurs actifs basés en Asie. Ceux ayant obtenus une très bonne note sont audités au minimum tous les 3 ans.

Pour l'année fiscale 2020-2021, 9 rapports d'audits ont été reçus par notre enseigne, impliquant la création d'autant de plans d'actions correctifs avec les fournisseurs audités. Une dizaine d'audits ont dû être décalés sur 2022 en raison de la situation sanitaire de certaines régions du monde, lié au Covid-19, ce qui a perturbé le planning prévisionnel.

Enfin les audits techniques effectués chez tout nouveau fournisseur avant sa qualification, et préalable à tout achat de marchandises, intègre aussi des questions relatives à la conformité environnementale.

La gestion raisonnée des ressources dans la chaîne d'approvisionnement

Etant un des principaux acteurs de l'ameublement en France, Conforama est pleinement conscient de sa responsabilité s'agissant de la culture et la traçabilité des bois.

En tant que distributeur Conforama travaille avec les fournisseurs pour réduire son empreinte environnementale, et souhaite proposer à ses clients de nouvelles habitudes de consommation. Dans ce contexte, Conforama a établi *La Politique Bois*. Celle-ci fixe les règles d'achat et de distribution des produits contenant du bois. Cette politique repose sur 3 piliers :

1. La traçabilité des bois utilisés et leur légalité
2. La préservation des espèces protégées ou menacées
3. La promotion et la distribution de bois responsables (projet en cours)

La Politique Bois s'applique à tous les produits commercialisés par Conforama, en magasin ou sur conforama.fr (hors marketplace) et à tous les produits contenant des matériaux à base de bois, au-delà des typologies de produits concernés par la réglementation : meubles, fauteuils, canapés et articles de décoration. Elle est révisée tous les 2 ans.

- La traçabilité des bois utilisés et leur légalité via notre système de diligence raisonnée

En conformité avec la réglementation RBUE (Règlement sur le Bois de l'Union Européenne), Conforama s'assure de la légalité de l'approvisionnement des bois utilisés dans ses meubles à l'aide d'un système de diligence raisonnée piloté par la Direction de la Qualité.

Tous les produits contenant du bois sont tracés par nos équipes, depuis la forêt jusqu'au produit final, et notre Système de Diligence Raisonné est vérifié et validé par un prestataire externe, expert dans le domaine du bois. Conforama va au-delà de la réglementation RBUE en traçant des produits en bois qui ne figurent pas dans le règlement européen.

- La préservation des espèces protégées ou menacées

Conforama a intégré dans ses spécifications produits le respect de la convention CITES (Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora), ainsi que le respect des listes émises par l'IUCN (International Union for Conservation of Nature).

Le respect des listes CITES et IUCN est un prérequis pour la qualification des fournisseurs Conforama. Avant chaque référencement de produits en bois, le positionnement de l'essence concernée est analysé. Les essences classées « Eteintes dans la nature » à « Vulnérables » sont interdites.

Certaines essences non menacées, mais dont l'exploitation est critique d'un point de vue environnemental ne sont acceptées que sous certification légale reconnue (FSC ou PEFC)*.

- La promotion et la distribution de bois responsables (projet en cours)

Conforama a pour ambition et volonté de poursuivre ses efforts et accroître l'offre de meubles distribués issue de forêts gérées durablement ou encore composé de bois recyclés. Cet engagement sera détaillé à l'occasion de la prochaine déclaration (2022) en s'appuyant sur l'expérience acquise.

Conforama a également conscience que la production textile, mais aussi de cuir, les métaux, le verre... l'exploitation des matières premières et secondaires génèrent également des impacts environnementaux et sociaux forts... Ces éléments ont été pris en compte dans le référentiel de critères de fabrication de produits qui servira de base documentaire pour travailler, avec la direction commerciale, à la proposition de produits plus responsables.

La protection des données personnelles des collaborateurs et des clients

Notre monde est de plus en plus connecté et nous sommes de plus en plus concernés par la digitalisation, la mobilité, le cross canal, les objets connectés.

La protection des données personnelles implique de veiller à une plus grande transparence dans l'utilisation des données qui sont collectées, ainsi qu'à une exploitation légitime, proportionnée et sécurisée. Conformément aux dispositions du Règlement du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD), Conforama travaille à l'amélioration continue de ses pratiques tant pour ce qui concerne les données de ses clients que celles de ses collaborateurs. Conforama dispose d'un délégué à la protection des données (DPO) interne désigné auprès de la CNIL, assisté de consultants externes selon les besoins. Des référents RGPD ont été désignés dans les principales directions de l'entreprise afin d'accompagner la démarche d'amélioration continue.

En 2021, les actions du programme RGPD ont concerné l'ensemble des métiers et impliqué toutes les parties prenantes.

L'adaptation au nouveau cadre réglementaire sur les cookies et autres traceurs s'est traduite par la mise en place sur conforama.fr d'une nouvelle plateforme de gestion du consentement. Par ailleurs, un audit de conformité RGPD du site marchand a été mené.

Conforama a continué de veiller au plein respect de ses obligations, par exemple :

- la gouvernance de la protection des données personnelles : comité conformité, comités de pilotage et ateliers de travail dédiés ;
- la tenue d'un registre des traitements de données personnelles ;
- la réalisation d'analyses d'impact relatives à la protection des données (AIPD) ;
- la gestion des demandes d'exercice des droits ;
- l'information des personnes dont les données sont collectées ;
- la conservation des données personnelles pour des durées limitées ;
- les contrats avec les sous-traitants et les responsables de traitement conjoints ;
- la sécurité des systèmes d'information.

Concernant la **sécurité informatique**, Conforama a recours à un prestataire spécialisé pour la cybersurveillance permanente de ses systèmes d'information, en vue d'identifier au plus vite les vulnérabilités.

Chaque année, Conforama fait réaliser des audits de sécurité ou des tests d'intrusion, simulant des attaques informatiques dans ses systèmes d'information afin d'améliorer sa politique de prévention. Sur 2020-2021, Conforama a déployé de nouvelles solutions de protection de la messagerie électronique avec pour double objectif de limiter les conséquences d'attaques ciblées par ce canal très exposé et réduire les chances de réussite d'une attaque par phishing ciblant ses collaborateurs.

La lutte contre la corruption

L'entreprise est vigilante et soucieuse de conduire ses affaires avec éthique et intégrité. Conforama fait de la prévention de la corruption une priorité.

Le Code de conduite anticorruption, ainsi que la politiques cadeaux et invitations formalisent précisément cet engagement.

- Gouvernance

Nos objectifs sont de prévenir, détecter et traiter les faits de corruption sur l'ensemble de la chaîne de l'approvisionnement jusqu'à la distribution. Dans ce contexte, la prévention tient une place très importante et la politique menée en la matière est directement portée par la direction générale. Un directeur conformité a été nommé afin de s'assurer que les moyens mis en œuvre sont suffisants, pilotés et maintenus en conditions opérationnelles.

- Evaluation des risques

La cartographie spécifique des risques de corruption a fait l'objet d'une actualisation approfondie en 2021 à la suite d'une trentaine d'entretiens menés avec les fonctions clés de l'entreprise et avec l'aide d'un cabinet externe spécialisé. Cette cartographie identifie et hiérarchise les risques d'exposition de l'entreprise à la corruption et permet de proportionner les procédures internes.

- Procédure d'alerte

Une ligne d'alerte éthique permet aux collaborateurs de signaler par e-mail ou courrier postal, toute situation contraire au Code de conduite.

En 2021, une réflexion sur l'optimisation du dispositif d'alerte existant a été conduite (canaux de signalement, gouvernance). Il est prévu de mener une évolution importante du dispositif d'alerte en 2022 visant à ouvrir le dispositif d'alerte aux fournisseurs.

- Evaluation des tiers

Le processus de due diligence a été renforcé avec l'utilisation d'une plateforme digitale qui permet, à partir de données externes fiables sur un tiers, de définir un score global de compliance calculé à partir de cinq critères (risque pays, risque activité, personnes politiquement exposées, sanctions, presse négative).

Un monitoring permet d'être averti lorsqu'un changement survient dans notre portefeuille de tiers.

Conforama utilise également des questionnaires de conformité : un questionnaire interne destiné aux donneurs d'ordre et un questionnaire externe envoyé aux tiers qui permet de collecter un ensemble de réponses et de documents.

Sur la base de ces informations, des analyses et des recommandations sur l'exposition au risque sont produites, ce qui permet de prendre des décisions permettant de protéger la réputation de Conforama.

- Contrôles anticorruption

En ligne avec les nouvelles recommandations de l'AFA (Agence Française Anticorruption), le dispositif de contrôle a été construit à la fois sur le volet contrôle interne et le volet contrôles comptables.

Il est organisé sur les 3 niveaux de contrôles, avec des contrôles permanents et périodiques. Une revue a été effectuée en 2021 afin d'assurer la pertinence et l'efficacité des contrôles anticorruption :

- Pertinents au regard de la cartographie des risques de corruption
- Efficaces pour prévenir et détecter les cas de corruption
-

Afin de couvrir la totalité du périmètre, des entretiens ont été réalisés avec l'ensemble des fonctions et des processus métiers à risque.

De nouveaux contrôles ont été identifiés, notamment sur les contrôles de niveau 2, qui seront mis en place progressivement.

VIII Nos engagements pour la protection de nos clients

Garantir la qualité et l'innocuité des produits vendus par Conforama conduit une politique exigeante, s'appuyant sur des réglementations européennes et françaises strictes et des campagnes de tests robustes. Un système efficace de remontées d'informations utilisateurs lorsqu'un problème survient, complète le dispositif.

- Les contrôles qualité

Les contrôles qualité sont présents durant toute la phase d'approvisionnement du produit, mais également lors de leur réception en France, avec des tests dans les deux laboratoires internes qui sont certifiés ISO9001 :2015, ainsi que des contrôles dans les magasins.

Outre la qualification des produits, Conforama effectue une qualification rigoureuse de tous les fournisseurs de produits, afin de s'assurer que leurs standards de fabrication correspondent à ses exigences. Les prestataires de service sont également sélectionnés parmi les leaders mondiaux dans leur domaine.

Des équipes qualité mandatées par Conforama sont basées dans les zones d'approvisionnement clés : en Asie, au Brésil, en Europe de l'Est et de l'Ouest.

Les cahiers des charges reposent principalement sur le respect des normes européennes et françaises en vigueur.

Les principales réglementations européennes sont les suivantes :

1. La directive 2001/95/CE relative à la sécurité générale des produits exige que les fabricants ne mettent sur le marché que des produits conformes aux exigences de sécurité générale, surveillent la sécurité des produits sur le marché, effectuent la traçabilité des produits tout en collectant les documents associés. Tout au long de la chaîne d'approvisionnement, l'ensemble de ces documents est collecté et enregistré dans les bases de données de l'enseigne, afin de ne mettre sur le marché que des produits sûrs, et de pouvoir informer les consommateurs en cas de demande.
2. Les directives européennes imposent un marquage CE pour certaines typologies de produits (Directive Basse Tension 2014/35/UE, Directive de Compatibilité Electromagnétique 2014/30/UE, Directive Jouets 2009/48/CE...). Dans ce cadre, Conforama veille à l'application des normes harmonisées en vigueur, et collecte les dossiers de conformité et la déclaration CE/UE de conformité des produits.
3. La réglementation REACH (Enregistrement, Evaluation, Autorisation et Restriction des substances chimiques) 2006/1907/CE est appliquée pour tous les produits vendus dans les magasins et sur le site marchand (hors marketplace). Ce règlement impose des exigences sévères sur les substances extrêmement préoccupantes (SVHC : Substance of Very High Concern) qui ont un impact négatif sur la santé humaine ou sur l'environnement. Depuis 2007, date d'application de ce règlement européen, Conforama le respecte scrupuleusement, en faisant signer une déclaration de respect de la réglementation REACH à ses fournisseurs et en effectuant des contrôles réguliers des produits dans des laboratoires de réputation mondiale. Comme prévu par la loi, Conforama répond aux clients sur ces substances préoccupantes en moins de 45 jours, en cas de demande.
4. La réglementation RBUE (Règlement sur le Bois de l'Union Européenne) vise à écarter du marché européen le bois et les produits dérivés issus d'une récolte illégale, et

s'applique depuis Mars 2013. Tous les produits contenant du bois sont tracés par les équipes Conforama, depuis la forêt jusqu'au produit final, et le Système de Diligence Raisonnable est vérifié et validé par un prestataire externe, expert dans le domaine du bois. Conforama va au-delà de la réglementation RBUE en traçant des produits en bois qui ne figurent pas dans le règlement européen tels que le siège ou les produits de décoration contenant du bois.

5. Un suivi scrupuleux des autres réglementations est également effectué, comme la POP (Polluants Organiques Persistants) ou la CLP (Classification, Etiquetage et emballage de Substances et Mélanges) pour certaines typologies de produits. Les Fiches de Données de Sécurité sont également collectées et contrôlées sur les produits constituant des mélanges, tels que les bougies, les bâtons d'encens, les parfums d'ambiance...
- Concernant les problèmes de sécurité des produits ou les risques d'exposition à des substances préoccupantes

Les cahiers des charges regroupant toutes les exigences de Conforama qui reposent sur le respect des normes européennes et/ou françaises, sont envoyés et expliqués à tous les fournisseurs, quelle que soit la zone d'approvisionnement.

Tout nouveau fournisseur est soumis à une phase de qualification préalable à tout approvisionnement, lors d'un audit technique en usine, réalisé par les équipes internes, afin de s'assurer que l'usine est apte à livrer des produits de qualité. Un système de notation permet d'éliminer les fournisseurs qui ne répondent pas aux exigences techniques. Ces audits techniques sont ensuite répétés, avec une fréquence qui dépend de la note obtenue lors du premier audit. Lors de l'année fiscale 2020/2021, 154 audits techniques ont été réalisés.

Les contrôles qualités sont présents tout au long de la phase d'approvisionnement des produits, et des tests de sécurité et d'aptitude à l'usage sont réalisés sur des échantillons, avant passage de la commande.

Les rapports de conformité des produits sont également collectés chez les fournisseurs.

Des tests par échantillonnage, sont ensuite effectués sur les lots de production, chez les fournisseurs, avant départ de la marchandise. Ces tests sont effectués par les équipes qualité (basées en Asie, en Europe de l'Est et en Europe de l'Ouest) ou par des laboratoires mondialement reconnus. Ces tests regroupent à la fois des tests de sécurité, d'aptitude à l'usage, de montage, de vérification des notices, et de robustesse des emballages.

Sur la zone considérée comme la plus risquée, à savoir l'Asie, Conforama s'appuie sur 54 contrôleurs pour effectuer ses contrôles. Plus de 15 000 tests ont été réalisés lors de l'année fiscale 2020/2021 toutes zones de sourcing confondues, lors des phases de qualification et de fabrication des produits commercialisés par l'enseigne.

De plus, à leur arrivée sur les plates-formes logistiques, les typologies de produits à risque sont régulièrement testées dans les deux laboratoires internes de Compiègne et Saint Priest, certifiés ISO9001 :2015. Seul un résultat positif lors de ces contrôles permet de débloquer la marchandise des entrepôts et la livrer dans les magasins. Plus de 1000 tests ont été réalisés durant l'année fiscale 2020/2021.

Conforama suit mensuellement les taux de retours clients afin de pouvoir identifier les éventuels problèmes techniques qui n'auraient pas été vus en amont, et réaliser, dans les laboratoires internes, des expertises produits, afin de prendre ensuite les mesures adéquates.

En complément, les équipes de Conforama effectuent des prélèvements de produits en magasin, par échantillonnage, afin de les faire tester dans des laboratoires de réputation mondiale, et d'en vérifier la conformité.

Lors de l'année fiscale 2020/2021, au regard des milliers de références vendues par notre enseigne, seuls 3 produits ont fait l'objet d'un arrêt de commercialisation à la suite d'un problème technique. L'objectif de moins de 40 non-conformités recensées a été tenu avec un total de 32 plaintes techniques émises vers nos fournisseurs à travers le monde.

IX Devoir de vigilance

Selon la loi n° 2017-399 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, les entreprises françaises de plus de 5 000 salariés ont l'obligation de dresser et de mettre en œuvre un plan de vigilance raisonnable pour identifier les risques et prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, résultant de ses propres activités et de celles de ses filiales ainsi que des activités des sous-traitants et fournisseurs.

En 2021, pour répondre aux exigences de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Directive relative aux informations extra-financières) et de la loi française relative au devoir de vigilance, nous avons établi une cartographie des risques extra-financiers tout au long de la chaîne de valeur du Groupe, couvrant nos activités, nos filiales, nos fournisseurs et sous-traitants et nos clients selon trois niveaux : activités de groupe, les achats et l'utilisation des biens et services. La méthodologie adoptée est décrite dans la partie « IV. Notre cartographie des risques ».

Parmi les 18 risques RSE du Groupe, 16 risques font partie intégrante de notre plan de vigilance. Ce plan est organisé selon les étapes du cycle de vie des produits comme présenté dans le tableau ci-après, qui fait également référence aux sections qui traitent des mécanismes d'atténuation appropriés et des principaux résultats associés à chacun des risques :

Cycle de vie des produits	Risque	Pages
Ressources utilisées et fabrication	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des droits humains fondamentaux et des libertés fondamentales dans la chaîne d'approvisionnement - Respect de l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement - Gestion raisonnée des ressources dans la chaîne d'approvisionnement 	31 à 35
Transports	<ul style="list-style-type: none"> - Optimisation de la logistique amont et aval 	23 à 25
Distribution	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation au changement climatique - Optimisation énergétique des bâtiments - Gestion des déchets 	25 à 28
	<ul style="list-style-type: none"> - Attraction et maintien des talents - Développement et gestion des compétences - Inclusion des personnes en situation d'handicap - Santé, sécurité et bien-être au travail des collaborateurs - Diversité - Gestion du climat social 	12 à 21
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité des clients 	38 à 40
Fin de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Réparabilité des produits 	28 à 30

	- Recyclabilité des produits	
--	------------------------------	--

X Note méthodologique

Le suivi des actions et des indicateurs de performances de la politique RSE de Conforama est réalisé par le département RSE en lien avec les contributeurs métiers.

La présente déclaration de Performance Extra-Financière porte sur la société juridique Conforama France SA. Les données sociales et environnementales portent sur la période fiscale de référence du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021. Elles sont obtenues sur questionnaire écrit auprès des différentes directions détentrices des informations et auprès de fournisseurs centraux.

Certaines d'entre-elles ont été traitées par le cabinet Sustainable Metrics qui accompagne Conforama dans la réalisation de son bilan carbone.

Les indicateurs couvrent, sauf mention contraire :

- la période du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021
- le réseau des magasins intégrés, soit 162 magasins (les 11 magasins franchisés Conforama sont exclus de la présente déclaration)
- le site logistique en propre de Saint Georges d'Espéranche
- l'activité de SAV en propre : call center, atelier et techniciens itinérants
- les sites administratifs

Les informations relatives aux effectifs s'apprécient en nombre d'individus sur la période considérées (sauf taux légaux, précisés dans le texte).

Les taux de fréquence et de gravité d'accident de travail sont calculés comme suit :

- Taux de Fréquence = Nbre d'accident du travail avec arrêt / Nbre heures travaillées x 1 000 000
- Taux de Gravité = Nombre de jours d'arrêt pour accident du travail / Nbre d'heures travaillées x 1 000

IX- OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS CONSENTIES AUX MANDATAIRES

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie, durant l'année, par la Société ou celles qui lui sont liées dans les conditions de l'article L 225-180 du Code de Commerce, aux mandataires à raison de leur mandat et fonction exercés dans la Société ou dans une société contrôlée ; de même qu'aucune option détenue sur les sociétés susvisées n'a été levée durant l'exercice par les mandataires sociaux.

X - DELEGATIONS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

L'Assemblée générale n'a accordé au Conseil d'administration aucune délégation de compétence pour augmenter le capital social.

XI - INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

11.1 Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L225-102-1 du Code de commerce, vous trouverez annexée au présent rapport la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

11.2 Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux

Aucun jeton de présence n'est alloué aux mandataires sociaux ni aux organes de direction de la Société au titre de leur fonction de mandataire social ou de dirigeant.

XII - ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Après examen des mandats actuellement en cours des Administrateurs et des Commissaires aux comptes de la Société, nous vous informons qu'aucun mandat n'est soumis à renouvellement.

Afin de faciliter l'audit des comptes du groupe et de rationaliser les coûts, nous vous demandons de bien vouloir procéder à la nomination du Pricewaterhousecoopers Audit pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2027.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Conseil d'administration et vos Commissaires aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'administration



LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX AU 30 SEPTEMBRE 2021

Mandat de Madame Florence BALANANT ALLIOU (mandataire actuelle)

- Administrateur de la SA Conforama France.

Mandats de Monsieur Olivier BARAILLE (mandataire actuel)

- Président Directeur Général de la SA Conforama France.
- Administrateur de la SA Conforama France ;
- Président de la SAS Confo !, de la SAS Conforama Développement 7, de la SAS Conforama Développement 11, de la SAS Conforama Développement 12 et de la SAS Conforama Développement 17, de la SAS Mobilux Confo, de la SAS Immo Confo, Directeur Général de la SAS Alliance.
- Directeur de la société Fosher Investments spzoo (Pologne)

Mandat de Monsieur Olivier GUINER (mandataire actuel)

- Administrateur de la SA Conforama France.

Rhizlène MIMOUN (ancienne mandataire)

- Administratrice de la SA Conforama France.

Mandats de Monsieur Alain SOUILLARD (ancien mandataire)

- Administrateur de la SA Conforama France ;
- Président de la SA Conforama France, de la SAS Confo !, de la SAS Conforama Développement 7, de la SAS Conforama Développement 11, de la SAS Conforama Développement 12 et de la SAS Conforama Développement 17.
- Président de la SAS AS Conseils, Présidente des sociétés Immoconfo et Mobilux Confo
- Directeur Général de la SA Conforama France.

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2017
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social (en K€)	416 516	416 516	1 183 125	656 064	656 064
Nombre d'actions					
- ordinaires	2 474 550	2 474 550	118 312 448 747,000016	41 003 994	41 003 994
OPERATIONS ET RESULTATS (en K€)					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 724 871	1 601 474	2 168 732	2 209 758	2 300 526
Résultat avant impôt, participation, dotations et reprises amortissements et provisions	(134 672)	(218 216)	64 907	(113 616)	(78 943)
Impôts sur les bénéfices		(38)	(103)		46
Participation des salariés					
Dotations et reprises amort. et provisions	(109 936)	(87 201)	304 411	73 829	457 975
Résultat net	(24 737)	(130 977)	(239 401)	(187 446)	(536 963)
Résultat distribué	0				
RESULTAT PAR ACTION (en €)					
Résultat après impôt, participation, avant dotations et reprises amort et provisions	-54,42	-88,17		-2,77	-1,93
Résultat après impôt, participation dotations et reprises amort et provisions	-10	-52,93		-4,57	-13,10
Dividende attribué	0,00				
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés inscrits fin de mois	7 343	8 181	9 044	9 375	9 192
Effectif moyen des salariés ETP	6 911	7 915	8 688	8 998	8 885
Masse salariale (en K€)	272 372	223 302	263 415	271 378	266 374
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...) (en K€)	83 825	84 584	104 557	103 163	102 134

CONFORAMA FRANCE

Société anonyme

80, boulevard du Mandinet

Lognes

77432 MARNE LA VALLEE Cedex 2

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Mazars

Tour Exaltis

61, rue Henri Regnault

92400 Courbevoie

S.A. au capital de 8 320 000 €

784 824 153 RCS Nanterre

CONFORAMA FRANCE

Société anonyme

80, boulevard du Mandinet

Lognes

77432 MARNE LA VALLEE Cedex 2

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

À l'Assemblée générale de la société CONFORAMA FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CONFORAMA FRANCE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les sous-sections « Covid-19 » et « continuité d'exploitation » de la partie « B – Conduite des affaires et opération de financement » de la note III « Faits marquants de l'exercice » de l'annexe aux comptes annuels exposent le contexte dans lequel le principe de continuité d'exploitation a été appliqué. Nous avons vérifié le caractère approprié des informations données dans l'annexe sur la situation et sur les éléments considérés par la direction pour arrêter les comptes en application de ce principe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels, et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris - La Défense, le 16 mars 2022

Les Commissaires aux comptes

Mazars



Guillaume MACHIN



Jean-Louis SIMON

Deloitte & Associés



Stéphane RIMBEUF

CONFORAMA FRANCE SA

SIREN : 414819409

**80 Boulevard du Mandinet
LOGNES
77432 MARNE LA VALLEE Cedex 2**

Etats financiers au 30/09/2021



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat (en liste)	5
Compte de résultat (suite)	6

Annexe

Règles et méthodes comptables	8
-------------------------------	---

Informations sur le bilan et le résultat

1 - Immobilisations et amortissements	19
2 - Créances au Bilan	22
3 - Trésorerie	24
4 - Variation des Capitaux Propres	25
5 - Provisions au Bilan	26
6 - Dettes	28
7 - Produits constatés d'avance	30
8 - Informations sur le Compte de Résultat	31
9 - Impôts Société	32

Autres informations

Engagements financiers et autres informations	35
---	----

Comptes annuels

Exprimé en K €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	78	78		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	635	10	626	710
Fonds commercial	679 639	532 589	147 049	149 463
Autres immobilisations incorporelles	105 954	85 622	20 332	22 717
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<i>Total des Immobilisations incorporelles</i> 1.1	786 306	618 299	168 007	172 890
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	16 304	11 637	4 667	3 456
Constructions	217 497	167 217	50 279	41 718
Installations techniques, matériel, outillage	95 877	85 742	10 135	14 712
Autres immobilisations corporelles	104 444	99 885	4 559	8 722
Immobilisations en cours	5 230	858	4 372	1 131
Avances et acomptes	71		71	
<i>Total des Immobilisations corporelles</i> 1.1	439 422	365 339	74 083	69 739
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	295 335		295 335	295 332
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2		2	2
Prêts	10 105		10 105	32
Autres immobilisations financières	20 499	347	20 152	23 401
<i>Total des Immobilisations financières</i> 1.1	325 941	347	325 594	318 767
ACTIF IMMOBILISE 1.1	1 551 669	983 985	567 684	561 396
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	499		499	1 112
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	337 135	9 860	327 275	220 125
Avances et acomptes versés sur commandes	416		416	7 317
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	69 531	1 357	68 174	30 708
Autres créances	46 160	1 232	44 928	48 626
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	186 596	70	186 527	581 151
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	17 744		17 744	22 399
ACTIF CIRCULANT	658 083	12 519	645 565	911 438
Frais d'émission d'emprunts à étaler	5 116		5 116	6 822
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	1		1	5
TOTAL GENERAL	2 214 869	996 503	1 218 366	1 479 661

Exprimé en K €

Rubriques		30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Capital social ou individuel (dont versé : 416 516)		416 516	416 516
Primes d'émission, de fusion, d'apport		1	1
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale		606	606
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)			
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		699	699
Report à nouveau		(130 982)	(5)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(24 737)	(130 977)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	5.1	24 302	33 895
CAPITAUX PROPRES	4	286 406	320 735
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		43 783	35 262
Provisions pour charges		32 656	148 891
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5.1	76 440	184 153
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6.2	1 482	548
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	6.2	300 024	367 815
DETTES D'EXPLOITATION			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		54 517	69 933
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		316 813	313 354
Dettes fiscales et sociales		130 914	169 079
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 391	1 403
Autres dettes		8 186	5 606
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance	7	41 311	44 413
DETTES	6.1	854 639	972 151
Ecarts de conversion passif	6.4	881	2 621
TOTAL GENERAL		1 218 366	1 479 661

Résultat de l'exercice en centimes

-24 736 538,55

Total du bilan en centimes

1 218 365 846,11

Exprimé en K €

Rubriques	France	Exportation	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Ventes de marchandises (annexe 8.1)	1 493 732	5 154	1 498 885	1 409 258
Production vendue de biens	182		182	95
Production vendue de services	225 757	47	225 804	192 121
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 719 671	5 201	1 724 871	1 601 474
Production stockée				
Production immobilisée			1 538	1 814
Subventions d'exploitation			680	13
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			117 324	44 268
Autres produits			14 003	8 648
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 858 417	1 656 217
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 106 837	849 173
Variation de stock (marchandises)			(106 162)	154 244
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			441 682	423 420
Impôts, taxes et versements assimilés			25 782	30 182
Salaires et traitements			272 372	223 302
Charges sociales			83 825	70 176
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 263	24 208
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 753	3 124
Dotations aux provisions			21 925	17 522
Autres charges			24 852	15 317
CHARGES D'EXPLOITATION			1 893 128	1 810 668
RESULTAT D'EXPLOITATION			(34 711)	(154 451)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			58	1
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			98	5
Autres intérêts et produits assimilés			4 665	4 311
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			348	1 352
Différences positives de change			1 261	353
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			6 430	6 022
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			339	5
Intérêts et charges assimilées			11 893	17 786
Différences négatives de change			1 062	279
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			13 294	18 070
RESULTAT FINANCIER 8.2			(6 864)	(12 048)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(41 575)	(166 498)

Exprimé en K €

Rubriques	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	17 976	205 155
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 415	24 694
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	157 180	107 529
PRODUITS EXCEPTIONNELS	176 572	337 378
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	117 498	253 237
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	16 063	37 161
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	26 173	11 497
CHARGES EXCEPTIONNELLES	159 733	301 895
RESULTAT EXCEPTIONNEL	8.3	16 839
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	9.1	(38)
TOTAL DES PRODUITS	2 041 418	1 999 617
TOTAL DES CHARGES	2 066 155	2 130 594
BENEFICE OU PERTE	(24 737)	(130 977)

Annexe

REGLES ET METHODES COMPTABLES

I - PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales.

Les états financiers de la Société Conforama France SA ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le Code de Commerce, le Plan Comptable Général (règlement 2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant actualisé par la suite).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivante :

- continuité d'exploitation (se référer au paragraphe « Continuité d'exploitation » du point *B – Conduite des affaires et opération de financement*)
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Sauf indications particulières, les éléments sont présentés en K€.

II - METHODES COMPTABLES

Les éléments inscrits en comptabilité sont enregistrés selon la méthode du coût historique.

• **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Le fonds de commerce représente principalement la valeur de l'enseigne et des emplacements commerciaux, ainsi que de la clientèle qui y est attachée.

L'évaluation du fonds de commerce repose notamment sur des critères d'activité et de rentabilité.

Une dépréciation est constituée en cas de sous activité majeure ou de perte de valeur.

Les immobilisations incorporelles informatiques sont enregistrées pour leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés en fonction de la durée prévisible d'utilisation des biens. Les durées généralement retenues sont les suivantes :

- | | |
|-------------------------------------|--------|
| - concessions, brevets & licences | 3 ans |
| - logiciels | 5 ans |
| - progiciels et projets d'envergure | 10 ans |

Les amortissements sont comptabilisés selon le mode linéaire et un amortissement fiscal exceptionnel est comptabilisé le cas échéant en dérogatoire.

• **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à

l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif) :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Constructions	4 % L	5 % L
Installations techniques, mat.outillage	10 % D	15 % D
Install. générales agencts, aménagts	10 % L	10 % L
Matériel de transport	20 % L	25 % L
Matériel de bureau et informatique	20 % L	20 % D
Mobilier	10 % L	10 % L

Les amortissements dégressifs sont traités en amortissements dérogatoires.

• **ACTIFS MIS EN FIDUCIE**

Le 22 septembre 2020, notre Société en qualité de Constituant et Bénéficiaire, la société Equitis Gestion en qualité de Fiduciaire et un certain nombre de créanciers de notre Société ont mis en place un contrat de fiducie sûreté gestion sur les titres de la société Conforama Développement 17 (10 582 100 titres de 10 euros chacun soit 105 821 000 euros) et les dépôts de garantie immobiliers versés (2 854 397 € augmenté de 2 464.70 € sur l'exercice 2020-2021 soit un total de 2 856 861.70 €) afin de garantir le paiement du crédit renouvelable d'un montant maximal en principal de 43M€ et de la ligne de crédit import d'un montant maximal en principal de 84,5MUSD.

Ce contrat a pris effet le 22 septembre 2020, et restera en vigueur jusqu'au premier évènement suivant à se produire (terme de la fiducie) :

- La date de la mainlevée
- Une décision du représentant des banques
- L'écoulement d'une période de 99 ans suivant la date de signature.

• **PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES**

Les éléments mis en fiducies sont classés au bilan en « Autres participations » pour leurs valeurs nettes à la date de transfert (C'est-à-dire incluant les dépréciations).

Dans la fiducie mise en place, Conforama France en est à la fois le constituant et le bénéficiaire. La valeur des actifs financiers comptabilisés en contrepartie des mises en fiducie évolue ainsi comme celle des actifs et passifs exploités dans le cadre des fiducies et le bénéficiaire constate, dans son résultat de la période, l'impact des résultats de la fiducie. A ce titre, à la clôture de l'exercice, Conforama France a augmenté ou diminué la valeur des droits du montant correspondant aux résultats de chaque fiducie, y compris ceux du dernier exercice de la fiducie (bénéfices non distribués ou pertes).

La contrepartie de la variation de l'immobilisation financière par rapport à l'exercice précédent est comptabilisée en résultat financier.

Le constituant bénéficiaire enregistre dans son résultat financier l'écart d'évaluation correspondant au résultat de la fiducie :

- Dans un compte charges financières (6612 « charges de la fiducie, résultat de la période ») en cas de perte
- Dans un compte produits financiers (7612 « produits de la fiducie, résultat de la période ») en cas de bénéfice

Les titres de participation font l'objet de tests de dépréciation mis en œuvre à chaque clôture afin de comparer leurs valeurs nettes comptables avec leurs valeurs d'utilité. La valeur d'utilité est estimée sur la base de plusieurs critères dont les principaux sont : la valeur des capitaux propres ou la valorisation de l'actif net réévalué basée sur la juste valeur estimée des actifs sous-jacents.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur nette comptable.

- **STOCKS**

Les stocks des magasins sont valorisés selon la méthode du premier entré – premier sorti (ou FIFO) au prix de revient incluant les remises, ristournes, rabais commerciaux et les frais accessoires d'achats jusqu'à l'entrée des marchandises dans les magasins.

Les stocks des entrepôts logistiques sont valorisés selon la méthode du premier entré – premier sorti (ou FIFO), au prix de revient incluant les remises, ristournes, rabais commerciaux et les frais accessoires d'achats jusqu'à l'entrée des marchandises dans les entrepôts.

Une dépréciation est constituée sur les marchandises en stocks en fonction de leur ancienneté et de leur valeur de réalisation.

- **CREANCES ET DETTES**

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances clients présentant des risques de non-recouvrement sont dépréciées et une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et les dettes en devises sont converties et comptabilisées en Euros sur la base du dernier cours de change connu à la date d'opération. Lorsque l'application du taux de conversion à la date de clôture a pour effet de modifier les montants en Euros précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites à des comptes de régularisation au bilan. En cas de pertes latentes, une dépréciation pour perte de change est constituée et comptabilisée en provision pour risques.

Cependant, lorsque les opérations commerciales font l'objet de couverture fixant le cours de la monnaie étrangère, les créances et les dettes sont comptabilisées au cours garanti. Dans ce cas, aucun écart de conversion n'est constaté.

- **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Un passif est comptabilisé quand la société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins

équivalente attendue de celle-ci. Cette obligation doit exister à la clôture de l'exercice pour pouvoir être comptabilisée.

Conforama France effectue une analyse régulière des risques potentiels, notamment contentieux. Certains de ces risques ne font pas l'objet de provision à la clôture de cet exercice car la sortie de ressources n'est pas considérée comme probable.

- **PROVISIONS POUR GARANTIES ACCORDEES AUX CLIENTS DANS LE CADRE DU SERVICE APRES VENTE (PREMIERE ET DEUXIEME ANNEE)**

Des provisions pour garantie sont constituées au cours du mois où intervient la vente du produit. Elles sont évaluées par nature de produits sur la base des quantités vendues et des coûts estimés de service après-vente. Les provisions sont reprises sur la durée de la garantie accordée.

- **PROVISION POUR POINTS FIDELITE ACCORDES AUX CLIENTS DANS LE CADRE DE LA CARTE CONFORAMA**

Une provision pour risques et charges est constituée au 30 septembre 2021 au titre des points fidélité acquis par les clients du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021, qui n'ont pas été distribués sous forme de bons d'achats ou qui n'ont pas été utilisés avant le 30 septembre 2021.

Ces points fidélités seront utilisés ou distribués sous formes de bon d'achat sur le dernier trimestre 2021 et l'année 2022.

- **GARANTIES LONGUE DUREE ET RISQUES MAJEURS – GARANTIE EXCELLENCE**

Des extensions de garantie sont facturées aux clients pour prolonger la garantie nationale.

Pour les ventes de garantie classique, le produit de la vente net du coût direct de commercialisation est enregistré en produits constatés d'avance. Ceux-ci sont repris en résultat sur la période d'extension de la garantie selon le rythme d'utilisation de la garantie constatée de manière statistique sur l'historique des taux de panne.

Pour les ventes de garantie Excellence, le produit de la vente est constaté en produit et les prestations de sous-traitance couvrant toutes nos obligations liées à ces garanties sont provisionnées en charges à payer sur le même mois. Ces charges à payer sont diminuées des factures reçues du prestataire tout au long de la durée de la garantie. Le chiffre d'affaires relatif aux ventes de garantie Excellence et les coûts associés sont ainsi reconnus dès la date de la vente au client, dans la mesure où la prestation de service est assurée par un prestataire externe de telle sorte que les risques et avantages associés ont été transférés à un tiers.

- **GRATIFICATIONS ACCORDEES AU TITRE DES MEDAILLES DU TRAVAIL**

La provision destinée à couvrir les droits conventionnels des salariés liés à l'attribution de médailles du travail est calculée selon les mêmes méthodes et les mêmes hypothèses actuarielles que celles retenues en matière d'indemnités de fin de carrière. Le montant de l'engagement ainsi calculé figure en provision pour risques et charges.

- **PROVISION POUR CHARGES DE DEPART A LA RETRAITE**

- Les engagements de retraite liés au personnel Sodice, société fusionnée dans CONFORAMA France en 2010, étaient antérieurement comptabilisés chez Sodice Expansion. CONFORAMA France ayant opté pour l'enregistrement de ces engagements de retraite dans ses comptes, le montant net de cette provision est de 289 k€ au 30/09/21.

- Les engagements de retraite liés au personnel SNFA, société fusionnée dans CONFORAMA France en 2009, étaient antérieurement comptabilisés chez SNFA. CONFORAMA France ayant opté pour l'enregistrement de ces engagements de retraite dans ses comptes, le montant net de cette provision est de 63 k€ au 30/09/21.

- Les engagements de retraite liés au personnel PIER'S, société fusionnée dans TITOUAN, elle-même fusionnée dans CONFORAMA France en 2012, étaient antérieurement comptabilisés chez PIER'S. CONFORAMA France ayant opté pour l'enregistrement de ces engagements de retraite dans ses comptes, le montant net de cette provision est de 7 k€ au 30/09/21.

- Hormis les engagements de retraite liés au personnel des ex sociétés Sodice, SNFA et PIER'S, les engagements de CONFORAMA France auprès de ses salariés sont gérés en engagements hors bilan (cf Autres informations 6-3).

- **PROVISIONS REGLEMENTEES**

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

- **CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION**

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- **CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION**

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- **PARTIES LIEES**

Au sens de l'article R123-199-1 du Code de Commerce, la société n'a pas fait de transactions avec des sociétés liées qui ne seraient pas conclues à des conditions normales de marché.

III - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

A – Variation des titres de participation

Notre Société n'a acquis ni cédé de titres de participation au cours de cet exercice.

La seule variation constatée sur ce poste correspond à l'augmentation des dépôts de garantie sur la Fiducie de Conforama Développement 17, pour un montant de 2 464.70 euros.

B – Conduite des affaires et opération de financement :

Covid-19

Un second confinement a été décrété entre le 28 octobre et le 27 novembre 2020 par le gouvernement français. Les magasins Conforama ont été partiellement ouverts pendant les premiers jours pour le commerce des « biens essentiels » avant d'être finalement totalement fermés quelques jours plus tard, la liste de produits autorisés à la vente étant trop limitée.

Depuis le 3^e trimestre 2020 et jusqu'au 1^{er} trimestre 2021, les ventes en magasin ont été réduites par le couvre-feu instauré par le gouvernement français qui a réduit significativement les heures d'ouverture des magasins. Par ailleurs, les autorités locales ont décidé des mesures complémentaires restrictives à compter du 9 mars qui ont conduit à la fermeture complète de 14 magasins et de 4 magasins les weekends avant que ce chiffre ne soit porté à 38 puis à 45 magasins fin mars 2021.

Un 3^e couvre-feu a finalement été annoncé le 31 mars 2021. Initialement prévu pour 4 semaines, il a été étendu, obligeant à la fermeture de l'ensemble des magasins du 4 avril au 19 mai 2021. Ce n'est que mi-mai 2021, que les conditions normales de vente ont été restaurées. Pour ces raisons, les ventes sur les mois de mars, avril et mai 2021 ont été sérieusement affectées.

La Société a à ces occasions, bénéficié des aides de l'Etat au titre du chômage partiel pour les personnels qui étaient dans l'impossibilité de travailler en raison de la fermeture des magasins à la clientèle.

Sur cette même période, les ventes issues du drive, des livraisons à domicile, du click & collect et de la marketplace ont été plutôt dynamiques.

L'organisation interne s'est attachée à maintenir des conditions de sécurité pour le personnel et les clients. Le Groupe a eu recours aux mesures de chômage partiel pour le personnel des magasins et du siège social pour réduire l'impact négatif des mesures restrictives imposées par les autorités.

Dans ce contexte, les résultats commerciaux sont relativement satisfaisants, le Groupe ayant réussi par ses mesures de gestion à limiter l'impact financier du confinement de novembre 2020 et de février-mai 2021, les multiples couvre-feux et le décalage des périodes de soldes.

Ces circonstances exceptionnelles ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation du Groupe.

Evènement Financiers et juridique

Conforama France bénéficie des financements suivants : une augmentation de capital de 200 M€ souscrite par Mobilux le 23 septembre 2020 et entièrement libérée, un premier Prêt Garanti par l'Etat d'un nominal de 100 M€ souscrit le 7 juillet 2020, un deuxième Prêt Garanti par l'Etat d'un nominal de 200 M€ souscrit le 23 septembre 2020, une ligne de financement RCF d'un nominal de 43 M€ souscrite le 24 septembre 2020, une ligne de crédit import HSBC de 84.5 MUS\$ souscrite le 23 septembre 2020 et une ligne de reverse factoring d'un montant maximum de 25 M€.

Conforama France a remboursé intégralement le 23 octobre 2020 le crédit renouvelable de 43 millions d'euros souscrit le 24 septembre 2020.

Le 17 novembre 2020, Conforama France a mis en garantie ses titres dans sa filiale Conforama Développement 11 aux bénéfices de la DGR, URSSAF et AG2R pour la garantie intégrale et temporaire des dettes sociales et fiscales (« moratoire CCSF » en vertu du protocole de conciliation signé le 21 septembre 2020). Le Solde de cette dette sociale s'élève au 30-09-2021 à 28 053 K€ (61 207 K€ moins 33 154K€ de remboursements, dont 30 604 K€ sur l'exercice)

En date du 01 juin 2021, Conforama France a activé l'option d'extension pour le PGE1 & PGE2 : 4 années supplémentaires soit jusqu'en juillet 2025.

Continuité d'exploitation

Compte tenu des prêts mentionnés précédemment, notre Société dispose d'une trésorerie sécurisée et est en mesure de poursuivre son activité durant l'exercice 2021-2022, malgré les effets de la Covid 19.

C - Gouvernance

Le 21 octobre 2020, un Comité Exécutif a été mis en place sous la responsabilité d'Alain Souillard, Président Directeur Général.

Le Comité Exécutif a un rôle stratégique et opérationnel dans la relance de notre Société.

Le 1er janvier 2021, Laurent Seifert rejoint notre Société et son comité Exécutif en tant que Directeur Commercial et Florence Balanant est nommée Directrice Marketing, Digital et Client.

Le 19 janvier 2021, Olivier Baraille est devenu Président Directeur Général opérationnel avant de remplacer Alain Souillard dans son mandat de Président Directeur Général de la Société au 1er mars 2021.

Le 1er mars 2021, Olivier Baraille est devenu administrateur de la société en remplacement d'Alain Souillard démissionnaire.

Le 28 mai 2021, Eric Bosmans a rejoint le groupe en qualité de Directeur Administratif et Financier en remplacement de Geoffroy De Villeneuve.

Le 19 août 2021, Pierre Deyries a rejoint le groupe en qualité de Directeur de la Communication et de la RSE.

Le 1er juillet 2021, Madame Rhizlène MIMOUN a démissionné de ses fonctions d'administratrice.

Suite à ces différents changements, le comité exécutif est actuellement structuré comme suit :

- Florence Balanant, Directrice en charge du Marketing, du Digital et de l'Expérience client.
- Johann Fruchart, Directeur en charge des Opérations
- Olivier Guigner, Directeur en charge des Ressources Humaines
- Guillaume Lepetit, Directeur en charge de la Supply Chain, des Systèmes d'Information et de la Transformation
- Laurent Seifert, Directeur en charge des Achats de marchandises
- Eric Bosmans, Directeur en charge des Finances
- Pierre Deyries, Directeur de la Communication et de la RSE

D - Autres évènements concernant Conforama et le groupe

Le 09 décembre 2020, Conforama France a fait l'objet d'un contrôle par la DIRECCTE dans le cadre de l'enquête nationale diligentée par la DGCCRF relative aux délais de paiement interprofessionnels. Le résultat de cette enquête s'est traduit par un avertissement mais aucune sanction financière n'a été prononcée à l'encontre de Conforama France.

Le 17 mars 2021, Conforama France a activé son droit de préemption en achetant l'immeuble du magasin de Saint Alban pour le prix de 3 800 000 euros. Il a été revendu à société XLI le 22 octobre 2021 pour le prix de 3 880 331 euros.

Dans le cadre du plan de restructuration, Conforama France a fermé définitivement les magasins de Saint Ouen et Ormesson, en mars 2021. Leur fermeture était initialement prévue en mai 2021, mais la date a été avancée du fait du confinement Covid.

Le 17 juin 2021, Conforama France a reçu de la part de la DGFPI un avis de vérification l'informant d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2017 à 2020.

Conforama France a reçu le 17 juin 2021 de la part de l'Etat un montant de 10 millions d'euros au titre de l'indemnité de résiliation anticipée du bail due par la SCI Dina conformément aux stipulations de l'article 8.1.1 du Contrat de Cession et de l'article 5 du Protocole de Conciliation.

Le 15 septembre 2021, l'Autorité de la Concurrence (ADLC) a ouvert une phase d'examen approfondi sur la reprise de Conforama France par Mobilux également propriétaire du Groupe BUT. L'ADLC a considéré nécessaire l'ouverture d'une phase d'examen approfondi (dite de « phase 2 »).

Le 17 septembre 2021, Conforama France a activé son droit de préemption en achetant l'immeuble du magasin de Metz pour le prix de 3 050 000 euros.

E – Autres informations

Revue des Actifs

Toutes les dépréciations et reprises nécessaires ont été constituées pour ramener les éléments d'actif à leur valeur actuelle, ainsi tous les actifs concernés par le plan de restructuration ont été provisionnés pour la valeur nette comptable à la date de fermeture des magasins.

Ceci concerne notamment :

- Des dépréciations sur les fonds de commerce et titres de participation comptabilisés dans les comptes annuels des sociétés du groupe,
- Les durées d'utilité des immobilisations corporelles retenues ont été revues et reflètent au mieux la consommation des avantages économiques futurs associés,
- La valeur de réalisation des stocks a été revue et des dépréciations comptabilisées pour les cas où leur valeur nette comptable est supérieure à leur valeur nette de réalisation attendue. En conséquence, à la clôture de cet exercice, nous estimons que les stocks ne sont pas comptabilisés pour un montant supérieur au montant que nous attendons à obtenir de leur vente ou de leur utilisation.

Les dépréciations et reprises résultant de ces tests de dépréciation ont représenté un produit de 9 922 K€, présenté en résultat exceptionnel et se décomposant comme suit pour la société :

Dotation Dépréciation immobilier magasin	0 K€
Reprise Dépréciation magasin (suite aux fermetures / restitutions magasins)	9 922 K€
Sortie de la VNC des logiciels Comp. par Reprise de Dépréciation	0 K€

Résultat exceptionnel

La revue des actifs, la mise en œuvre du plan de sauvegarde de l'emploi, la prise en compte des autres risques et charges liés à l'exercice ont généré un résultat exceptionnel de 16 839 K€.

Montant en K€	Dotations	Reprises	Charges & Produits	RESULTAT EXCEPTIONNEL
Amortissements dérogatoires	-7 518	17 111		9 593
Immobilisations corporelles				
- Revue des actifs des Magasins		9 922	-12 227	-2 305
- Valeur comptable des éléments d'actifs cédés			-82	-82
Immobilisations incorporelles				
- Logiciel Projet Suisse		438	-2 339	-1 901
Litiges Prud'homaux	-7 596	1 758	-196	-6 034
Restructuration	-8460	124 577	-110 163	5 953
Indemnité de résiliation anticipée du site de Saint Ouen			10 000	10 000
Plan d'apurement dettes (pénalité & remises gracieuses)			1 764	1 764
Cession du groupe (honoraires et commissions)			23	23
Coût de fermeture des Plateformes			203	203
Litiges commerciaux	-2 598	3 087	-1 593	-1 104
Autres charges et produits		288	441	729
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-26 173	157 180	-114 169	16 839

F – Opérations sur le capital social

Notre Société n'a pas réalisé d'opération sur le capital social au cours de cet exercice.

Actionnariat

Au 30 septembre 2021, le capital social est inchangé : 416.516.272 €, divisé en 2.474.550 actions ordinaires de 168,32 € chacune et une action de préférence de 16 €.

IV - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 22 octobre 2021, Conforama France a cédé l'immeuble du magasin de Saint Alban à société XLI pour le prix de 3 880 331 euros.

Le 17 février 2022, Conforama France a cédé l'immeuble du magasin de Jouy-aux-Arches à société XLI pour le prix de 3 102 800 euros.

V - COMPARABILITE DES DONNEES

Il n'y a pas d'évènement qui affecte la comparabilité des données.

Informations sur le bilan et le compte de résultat

-

Notes sur le bilan

1 - IMMOBILISATIONS et AMORTISSEMENTS

1.1 - IMMOBILISATIONS

Exprimé en K €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	78		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	787 879		7 323
Terrains	15 506		1 725
Constructions sur sol propre	3 632		4 555
Constructions sur sol d'autrui	29 925		90
Const. Install. générales, agenc., aménag.	185 066		5 234
Install. techniques, matériel et outillage ind.	103 244		297
Installations générales, agenc., aménag.	101 172		99
Matériel de transport	171		88
Matériel de bureau, informatique, mobilier	9 731		133
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	2 426		4 102
Avances et acomptes			71
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	450 873		16 395
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	295 332		2
Autres titres immobilisés	6		
Prêts et autres immobilisations financières	23 782		11 722
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	319 120		11 724
TOTAL GENERAL	1 557 950		35 443

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			78	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		8 975	786 227	
Terrains		927	16 304	
Constructions sur sol propre			8 187	
Constructions sur sol d'autrui		293	29 722	
Constructions, installations générales, agenc.		10 712	179 588	
Installations techn., matériel et outillages ind.		7 664	95 877	
Installations générales, agencements divers		6 434	94 837	
Matériel de transport		126	133	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		391	9 474	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		1 299	5 230	
Avances et acomptes			71	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		27 845	439 422	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			295 335	
Autres titres immobilisés		4	2	
Prêts et autres immobilisations financières		4 900	30 604	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		4 903	325 941	
TOTAL GENERAL		41 724	1 551 669	

1.2 - AMORTISSEMENTS (Hors Provisions)

Exprimé en K €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT	78			78
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	83 184	7 367	4 136	86 416
Terrains	12 050	140	552	11 637
Constructions sur sol propre	3 309	90		3 399
Constructions sur sol d'autrui	24 537	374	62	24 849
Constructions installations générales, agenc., aménag.	134 824	5 011	5 260	134 575
Installations techniques, matériel et outillage industriels	88 380	2 854	5 562	85 672
Installations générales, agenc. et aménag. divers	91 183	1 935	4 788	88 329
Matériel de transport	171		38	133
Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 998	787	363	11 422
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	365 451	11 190	16 626	360 016
TOTAL GENERAL	448 713	18 558	20 761	446 510

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.	6 787	40		14 258	296		(7 726)
Terrains	14			55			(41)
Construct.							
- sol propre	2			28			(26)
- sol autrui	121			155	1		(35)
- installations	385	18		1 206	151		(955)
Install. Tech.	2	82		3	881		(801)
Install. Gén.	6			22	2		(18)
Mat. Transp.							
Mat bureau		61			53		8
Embal récup.	1						1
CORPOREL.	530	161		1 469	1 088		(1 866)
Acquis. titre							
TOTAL	7 317	201		15 727	1 384		(9 593)

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler	6 822		1 705	5 116
Primes de remboursement des obligations				

Ventilation des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations dérogatoires	Reprises Dérogatoires
FRAIS D'ÉTABLI., DÉVELOPPEMENT					
AUT IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 367			6 827	14 554
Terrains	140			14	55
Constructions sur sol propre	90			2	28
Constructions sur sol d'autrui	374			121	156
Constructions installations générales	5 011			403	1 358
Installations techniques, outillage	2 854			84	885
Installations générales, agencements	1 935			6	23
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	787			61	53
Emballages récupérables, divers				1	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 190			691	2 557
TOTAL GENERAL	18 558			7 518	17 111

1.3 - INFORMATIONS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL

Exprimé en K €

Au 30/09/2021	Immobilier	Mobilier	Total
Valeur d'origine			
- Terrain			
- Constructions et autres	4 500		4 500
Amortissements qui auraient été enregistrés si les bien avaient été acquis à la valeur d'origine			
- Dotations de l'exercice	225		225
- Cumul fin exercice	3 000		3 000
Redevances			
- De l'exercice	404		404
- Cumul fin exercice	4 917		4 917
Redevances restant à payer			
- moins d'un an	404		404
- plus d'un an et jusqu'à cinq ans	1 454		1 454
- plus de 5 ans	681		681
Prix d'achat résiduel	0		0

2 - CREANCES AU BILAN

2.1 - CREANCES (BRUTES) PAR ECHEANCES

Exprimé en K €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	10 105	4	10 101
Autres immobilisations financières	20 499		20 499
Clients douteux ou litigieux	2 412	2 412	
Autres créances clients	67 119	67 119	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 399	1 399	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	121	121	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	549	549	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	24 359	24 359	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	988	988	
Etat, autres collectivités : créances diverses	6	6	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	18 738	18 738	
Charges constatées d'avance	17 744	17 683	61
TOTAL GENERAL	164 040	133 379	30 661
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	10 103		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	30		
Prêts et avances consentis aux associés			

2.2 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Loyers et charges locatives	9 786	12 896
Publicité longue durée	101	480
Autres publicités et charges publicitaires	224	512
Maintenance matériel informatique	1 811	2 561
Contribution Eco Organisme	1 685	2 350
Primes d'assurance	318	2 704
Autres charges constatées d'avance	3 820	896
TOTAL	17 744	22 399

2.3 - PRODUITS A RECEVOIR

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Créances clients (factures à établir)	23 303	7 149
Autres créances	30	6
Autres immobilisations financières	96	
Créances fournisseurs	12 098	8 880
TOTAL	35 527	16 035

3 - TRESORERIE

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Soldes bancaires débiteurs	180 042	575 404
Autres valeurs à l'encaissement	6 555	5 939
TOTAL	186 596	581 344

4 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Exprimé en K €

Libellés	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'émission et de fusion	Réserves & Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Total Capitaux propres
Au 30/09/2020	2 474 551	416 516	1	1 300	-130 977	33 895	320 735
Augmentation de capital							
Autres variations des provisions réglementées						-9 593	-9 593
Autres variations *							
Affectation du résultat				-130 977	130 977		
Résultat de la période					-24 737		-24 737
Au 30/09/2021	2 474 551	416 516	1	-129 676	-24 737	24 302	286 406

Dividendes distribués (pour rappel)

0

5 - PROVISIONS AU BILAN

5.1 - PROVISIONS

Exprimé en K €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	33 895	7 518	17 111	24 302
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	33 895	7 518	17 111	24 302
Provisions pour litiges	11 438	10 194	4 845	16 788
Provisions pour garanties données aux clients	11 012	8 885	8 859	11 039
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	5		4	1
Provisions pour pensions, obligations similaires	1 245	13	131	1 127
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	160 452	21 488	134 455	47 486
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	184 153	40 580	148 293	76 440
Dépréciations immobilisations incorporelles	531 805			531 805
Dépréciations immobilisations corporelles	15 683		10 359	5 323
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières	352	339	344	347
Dépréciations stocks et en cours	10 795	379	1 314	9 860
Dépréciations comptes clients	2 308	949	1 900	1 357
Autres dépréciations	1 815	554	1 067	1 302
DEPRECIATIONS	562 757	2 220	14 984	549 993
TOTAL GENERAL	780 805	50 318	180 388	650 735
Dotations et reprises d'exploitation		23 678	22 860	
Dotations et reprises financières		339	348	
Dotations et reprises exceptionnelles		26 301	157 180	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

5.2 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES, reprises de l'exercice utilisées et non utilisées

Exprimé en K €

Rubriques	Situation et mouvements				
	Début d'exercice	Dotations	Reprises		Fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour litige	11 438	10 194	1 634	3 211	16 788
Provisions pour garanties données aux clients	11 012	8 885	8 859		11 039
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour perte de change	5		4		1
Provisions pour pensions, obligations similaires	1 245	13	131		1 127
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	160 452	21 488	96 404	38 051	47 486
TOTAL	184 153	40 580	107 031	41 262	76 440

6 - DETTES

6.1 - DETTES PAR ECHEANCE

Exprimé en K €

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	1 482	1 482		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	300 024	24	300 000	
Fournisseurs et comptes rattachés *	316 813	301 191	15 621	
Personnel et comptes rattachés	45 408	45 408		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 852	42 852		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	25 558	25 558		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	17 095	17 095		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 391	1 391		
Groupe et associés				
Autres dettes	9 067	9 067		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	41 311	12 879	26 184	2 248
TOTAL GENERAL	801 002	456 949	341 805	2 248
Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 248			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	48 313			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

6.2 - DETAIL DES DETTES FINANCIERES ET BANCAIRES

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Emprunt participatif		
Emprunt auprès d'établissement de crédit	300 000	343 000
Soldes créditeurs de banques		1
Participation des salariées (compte bloqué)		
Comptes courants créditeurs		24 796
Intérêts courus	1 481	546
Autres dettes financières	26	21
TOTAL	301 507	368 364

6.3 - CHARGES A PAYER

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Emprunts et dettes financières (intérêts courus / emprunts)	1 481	546
Dettes fournisseurs (factures non parvenus)	166 029	156 163
Dettes fiscales et sociales (provisions congés et autres)	65 664	71 221
Dettes sur immobilisations (factures non parvenues)	2 369	1 342
Honoraires liés à l'obtention du PGE	2 319	
Autres dettes	197	179
TOTAL	238 059	229 451

6.4 - ECARTS DE CONVERSION

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Ecarts de conversion actif	1	5
Ecarts de conversion passif	881	2 621
	880	2 616

Sur créances et dettes inscrites en Dollars US

7 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Garanties longue durée à moins d'un an	12 635	13 302
Garanties longue durée à plus d'un an	28 432	30 807
Locations immobilières	43	54
Autres produits constatés d'avance	202	250
TOTAL	41 311	44 413

0

8 - INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

8.1 - VENTILATION DES VENTES DE MARCHANDISES

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Meubles et libre service	958 814	872 908
Blanc	384 495	361 956
Brun & Gris	155 576	174 394
TOTAL VENTES DE MARCHANDISES	1 498 885	1 409 258

8.2 - RESULTAT FINANCIER

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Charges d'intérêt sur endettement	(11 654)	(17 574)
Intérêts perçus		1
Produits d'escompte nets	4 425	4 046
Résultat de change	199	75
Charges de crédit gratuit		
Boni & Mali de fusion		
Dividendes reçus	58	
Dotations / Reprises	10	1 347
Autre résultat	98	58
TOTAL RESULTAT FINANCIER	(6 864)	(12 048)

8.3 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Cession & réformes immobilisations opérationnelles	(4 288)	28 527
Provisions réglementées	9 593	7 888
Coût des restructurations	5 953	18 785
Côut des litiges et contentieux	4 649	(2 698)
Dotations exceptionnelles Fonds de Commerce et Actifs		(1 348)
Autres profits / pertes exceptionnels	932	(15 672)
TOTAL RESULTAT EXCEPTIONNEL	16 839	35 483

9 - IMPÔT SOCIETE

9.1 - ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
----------	-------------------	-------------------

9.2 - VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES

Exprimé en K €

Libellés	Résultat avant impôts	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	(41 575)		(41 575)
Résultat exceptionnel	16 839		16 839
RESULTAT COMPTABLE	(24 737)		(24 737)

9.3 - INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

Exprimé en K €

Libellés	Dotation	Reprise	Montant
Résultat de l'exercice			(24 737)
Impôts sur les bénéfices			
Résultat avant Impôts			(24 737)
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	7 518	17 111	(9 593)
Provisions spéciales réévaluation			
Plus values réinvesties			
Provisions pour investissement			
Provisions Réglementées	7 518	17 111	(9 593)
Autres évaluations dérogatoires			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			(34 329)

9.4 - CHARGES ET PRODUITS FISCAUX LATENTS

Les différences temporaires résultant des charges ou revenus significatifs inclus dans le résultat comptable d'un exercice mais déductibles ou imposables fiscalement au cours d'exercices ultérieurs créent des charges ou produits fiscaux latents.

Ces impôts différés latents, non comptabilisés, ont été déterminés selon la méthode du report variable.

Exprimé en K €

Libellés	30/09/2021 (12)	30/09/2020 (12)
Impôts différés (actif)	557 198	622 572
Impôts différés (passif)	(1)	(5)
Reports déficitaires	304 778	213 988
	861 976	836 556

Eléments hors bilan et autres informations

1 - CONSOLIDATION

Depuis le 24/09/2020, les comptes de la société CONFORAMA FRANCE SA sont inclus dans les comptes consolidé de la société MOBILUX CONFO, 80 Bd du Mandinet -Lognes
77432 Marne la Vallée Cedex 2 (N° Immatriculation : 884 245 408)

2 - INTEGRATION FISCALE

A compter du 1er octobre 2020 Conforama France est entrée dans le groupe d'intégration fiscale dont la société Mobilux Confo SAS (SIREN 884245408) est la tête de groupe.
Il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et celui supporté en l'absence d'intégration fiscale.

3 - EFFECTIF INSCRIT FIN DE PERIODE

Effectif	30/09/2021	30/09/2020
Cadres	1 411	1 489
Agents de maîtrise	265	410
Employés	4 996	5 751
Effectif inscrit	6 672	7 650
Effectif inscrit fin de mois moyen	7 343	8 181
Effectif moyen ETP	6 911	7 915

4 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Aucun jeton de présence n'est alloué aux mandataires sociaux ni aux organes de direction de la Société au titre de leur fonction de mandataire social ou de dirigeant.

Par ailleurs,

aucun autre mandataire social de notre Société au titre de l'exercice écoulé n'a de mandat dans une société dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé et contrôlant notre société au sens de l'article L.233-16 du Code Commerce.

Le présent rapport n'a donc pas à rendre compte de la rémunération totale et des avantages de toutes natures versées, durant l'exercice, à ces derniers.

5 - HONORAIRES DE COMMISSAIRE AUX COMPTES et des membres de leurs réseaux pris en charge en 2021

Les honoraires des Commissaires aux comptes ne sont pas mentionnés dans la présente annexe, la Société étant membre d'un Groupe consolidé.

6 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.1– ENGAGEMENTS DONNES

En place au 30/09/2021,

CAUTIONS BANCAIRES A DES SCI ET INTERMEDIAIRES EN ASSURANCE

Au 30 Septembre 2021 Conforama France a accordé 3 714 K€ de cautions bancaires à des sociétés civiles immobilières et 115 K€ à un intermédiaire en assurances.

GARANTIES CONSENTIES DANS LE CADRE DU CREDIT RENOUELABLE (43 M€) ET DE LA LIGNE CREDIT IMPORT (84.5M USD) (mise en place le 22/09/2020) :

Transfert à titre de fiducie sûreté, conformément aux dispositions des articles 2011 et suivants et 2372-1 et suivants du code civil, au profit des Obligataires,

- Des actions de Conforama Développement 17 détenues par Conforama France pour 105 821 000 euros
- Des dépôts de garanties versés à Conforama Développement 17 par Conforama France pour 2 856 861.70 euros

6.2– ENGAGEMENTS RECUS

En place au 30/09/2021, en K€	Montant Nominal	Montant Utilisé	Montant Disponible
Crédit renouvelable (RCF)	43 000	-	43 000
Ligne reverse factoring	25 000	7 832	17 168
Ligne de crédit Import HSBC (84.5 MUSD – cours de clôture = 1.1579)	72 977	37 946	35 031
	140 977	45 788	95 199

6.3 – ENGAGEMENTS POUR INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

Hormis la partie issue de SODICE, SNFA et PIER'S (sociétés fusionnées) qui figure en comptabilité pour 359 k€ (cf REGLES ET METHODES COMPTABLES), le montant net des engagements pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 47 651 K€ au 30 Septembre 2021.

Ces indemnités ne sont pas comptabilisées et sont présentées comme des engagements hors bilan.

Les engagements de la société sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées.

L'estimation prend notamment en compte la probabilité de maintien du personnel dans la société jusqu'au départ à la retraite, l'évolution future de la rémunération et un taux d'actualisation fixé à 0.50 % pour 2021.

7 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

(En kilos k€)	Pays	Capitaux propres		Quote part du capital détenu			Montants des cautions et avals donés par la société	Prêts et avances consentis bruts	Dernier exercice arrêté		Dividendes reçus au titre de 2019
		Capital	Autres capitaux propres (**)	en %	valeur comptable brute	valeur comptable nette			CA HT (*)	Résultat net (*)	
1 - Filiales											
- CONFORAMA DEVELOPPEMENT 11	France	95531	-2393	100%	95 531	95 531	0	0	13513	4294	0
- CONFORAMA DEVELOPPEMENT 12	France	91091	5975	100%	91 091	91 091	0	0	11589	4813	0
- CONFORAMA DEVELOPPEMENT 7	France	3 638	-7	100%	1	1	0	0	8263	173	0
- CONFORAMA DEVELOPPEMENT 8	France	2 913	-1410	100%	1	1	0	0	2504	-540	0
2 - Filiales transmises en fiducie											
- CONFORAMA DEVELOPPEMENT 17	France	105 821	-4124	100%	105 821	105 821	0	0	13679	2982	0
3 - Participation											
- SFGR	France	2	ND	10,00%	0,20	0,20	0,00	0,00	ND	ND	35
- CONFIMMO FLERS	France	15	ND	10,00%	1,50	1,50	0,00	0,00	ND	ND	23
- ECO MOBILIER (SPFM)	France	200	ND	7,50%	15,00	15,00	0,00	0,00	ND	ND	-
- CITEO	France	499	ND	1,07%	5,36	5,36	0,00	0,00	ND	ND	-
- ESR	France	240	ND	5,33%	12,80	12,80	0,00	0,00	ND	ND	-

(*) éléments relatifs aux Filiales arrêtés au 30/09/2021

(**) dont résultat de l'exercice

ND = non disponible

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2017
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social (en K€)	416 516	416 516	1 183 125	656 064	656 064
Nombre d'actions - ordinaires	2 474 550	2 474 550	118 312 448 747,000016	41 003 994	41 003 994
OPERATIONS ET RESULTATS (en K€)					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 724 871	1 601 474	2 168 732	2 209 758	2 300 526
Résultat avant impôt, participation, dotations et reprises amortissements et provisions	(134 672)	(218 216)	64 907	(113 616)	(78 943)
Impôts sur les bénéfices		(38)	(103)		46
Participation des salariés					
Dotations et reprises amort. et provisions	(109 936)	(87 201)	304 411	73 829	457 975
Résultat net	(24 737)	(130 977)	(239 401)	(187 446)	(536 963)
Résultat distribué	0				
RESULTAT PAR ACTION (en €)					
Résultat après impôt, participation, avant dotations et reprises amort et provisions	-54,42	-88,17		-2,77	-1,93
Résultat après impôt, participation dotations et reprises amort et provisions	-10	-52,93		-4,57	-13,10
Dividende attribué	0,00				
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés inscrits fin de mois	7 343	8 181	9 044	9 375	9 192
Effectif moyen des salariés ETP	6 911	7 915	8 686	8 998	8 885
Masse salariale (en K€)	272 372	223 302	263 415	271 378	266 374
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...) (en K€)	83 825	84 584	104 557	103 153	102 134